

Actes du Séminaire international de haut niveau

**DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE, PAIX, SECURITE ET
DEVELOPPEMENT AU SAHEL**

09 - 11 octobre 2023

Financé par l'Ambassade de la République fédérale d'Allemagne au Mali



*ÉCOLE DE MAINTIEN DE LA PAIX ALIOUNE BLONDIN
BEYE (EMP-ABB)*

Centre d'Analyse et de Recherche de l'Espace Sahélo-
saharien Modibo GOITA (CARESS)

LES AUTEURS

Dr Mamadou Bassirou TANGARA	Dr Fodié TANDJIGORA
Dr Thierno S. Diop NIANG	Dr Lamine SAVANE
Dr Koffi KPOTCHOU	M. Ishaga COULIBALY
M. Moussa SIDIBE	M. Bakary DANIOKO
Dr Dramane COULIBALY	Mme KEITA Maïchata COULIBALY
Mme Nana A. TOURE	M. Mahougnon Emmanuel O. KOU-KOUBOU
M. Birama TANGARA	Major General Anthony M. ATOLAGBE
Dr Zakaria SORE	M. Alexander Mc GILL

COMITÉS SCIENTIFIQUE ET ÉDITORIAL

Comité scientifique

1. Colonel Souleymane SANGARE, Directeur Général EMP-ABB
2. Colonel Sidi Aly FOFANA, Directeur des études EMP-ABB
3. Médecin-Colonel, Dr Birama Apho LY, Directeur du CARESS/EMP-ABB
4. Dr Abdramane COULIBALY, Directeur Adjoint du CARESS/EMP-ABB
5. Colonel, Dr Attaher A. MAIGA, Chef de la composante formation du CARESS/EMP-ABB
6. Colonel Aliou BAGAYOKO, Directeur de l'Instruction EMP-ABB
7. Lieutenant-colonel Drissa SISSOKO, Chef de Cabinet EMP-ABB, Maître de Cérémonie du séminaire
8. Issiaka BA, Directeur de la Communication et du développement Institutionnel EMP-ABB
9. Commissaire Divisionnaire, Saouti Abass FOFANA, Directeur des Stages, EMP-ABB
10. Colonel-Major Ould Issa, CARESS/ EMP-ABB
11. Mme KEITA Aïda M'BO, Ancienne ministre de l'Environnement, experte 1 du séminaire
12. Dr Bréma Ely DICKO, Sociologue, expert 2 du séminaire.

Comité éditorial

1. Médecin-Colonel, Dr Birama Apho LY
2. Colonel, Dr Attaher A. MAIGA
3. Colonel Aliou BAGAYOKO
4. Lieutenant-Colonel Drissa SISSOKO
5. Colonel-Major Issa OULD ISSA
6. Dr Sékou Amadou TRAORE, Expert
7. Dr Aly TOUNKARA, Expert associé
8. Dr Kawélé TOGOLA, Rapporteur 1
9. Dr Modibo DIARRA, Rapporteur 2
10. Mohamed Ba DIARRA, Rapporteur 3
11. Ibrahima KONARE, Rapporteur 4

Mot du Directeur Général de l'EMP-ABB

Le Centre d'Analyse et de Recherche de l'Espace Sahélo-saharien, conformément à sa vocation d'excellence, organise régulièrement des rencontres de haut niveau portant sur des thématiques majeures de notre époque. C'est ainsi que s'est tenu, du 09 au 11 octobre 2023, dans la salle de conférences de l'EMP-ABB, le séminaire de haut niveau intitulé « Dynamique démographique, paix, sécurité, et développement au Sahel ». Il a regroupé d'éminents participants aux profils variés : diplomates, hauts responsables gouvernementaux, anciens ministres, experts du domaine de la sécurité climatique et environnementale, acteurs de la société civile, enseignants-chercheurs.

La dynamique démographique au Sahel est un thème pertinent par son actualité et sa richesse, car il permet de questionner un certain nombre de problèmes qui ont un lien direct ou indirect avec la croissance de la population quand on sait que l'évocation de la croissance rapide au Sahel est un truisme. Cette démographie peut constituer, à la fois, une aubaine pour le développement, mais aussi une source d'insécurité quand elle n'est pas bien encadrée, d'où la pertinence de se pencher sur la dynamique démographique au Sahel afin d'évaluer les opportunités et les défis qui y sont liés. Ainsi, s'intéresser à la démographie permet de cerner d'autres notions connexes comme celles de la paix, la sécurité, la gouvernance, l'économie et le développement.

Les communications des panélistes ont permis de comprendre que le taux de croissance au Sahel est l'un des plus élevés au monde, avec une population majoritairement jeune et que cette jeunesse constitue un potentiel économique si elle est bien encadrée. Les constats montrent également que les défis qui se posent au Sahel et entravent son développement sont, entre autres, l'inaccessibilité à une éducation de qualité pour une large couche de la population, l'insécurité, le manque d'emploi pour la jeunesse et la pauvreté touchant plus de la moitié de la population.

Comme pistes de solutions, les différents panélistes ont évoqué un certain nombre de points parmi lesquels, la gouvernance locale. En effet, le renforcement de la gouvernance locale peut contribuer à la prise en charge efficace de nombreux problèmes socio-économiques au bénéfice des populations locales. De même, la mise en place des programmes de développement de l'agriculture et de l'élevage contribuera efficacement à l'autosuffisance alimentaire et à la lutte contre le chômage et l'exode rural. Au-delà, l'éducation peut contribuer à mieux encadrer les jeunes pour qu'ils ne soient pas des candidats potentiels au recrutement des terroristes.

Les panélistes ont également montré que l'investissement dans le planning familial et la sensibilisation peuvent contribuer à mieux maîtriser le taux de natalité. Somme toute, il ressort des communications que la dynamique démographique est un potentiel de développement pour le Sahel si les populations sont bien formées, encadrées et accompagnées.

REMERCIEMENTS

Les actes du séminaire sont le fruit de la contribution inestimable de plusieurs personnes et institutions. Nos vifs remerciements s'adressent :

- au gouvernement malien pour le portage politique du séminaire de haut niveau ;
- aux diplomates représentant l'Allemagne, l'Algérie, le Maroc, le Niger, la Suisse, le Sénégal pour leur contribution à la réussite de la rencontre ;
- à l'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Mali pour sa contribution financière à l'organisation du séminaire ;
- aux coordinateurs scientifiques du séminaire pour leur accompagnement technique ;
- aux modérateurs et panélistes pour leur disponibilité et la qualité des échanges ;
- aux rapporteurs pour la qualité de leurs synthèses des communications présentées ;
- et au personnel d'appui pour leur contribution à la réussite matérielle et à l'organisation de la rencontre.

Que tous trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

TABLE DES MATIÈRES

LES AUTEURS	I
COMITÉS SCIENTIFIQUE ET ÉDITORIAL	II
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'EMP-ABB	III
REMERCIEMENTS	IV
TABLE DES MATIERES	V
INTRODUCTION	1
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	1
RÉSULTATS ATTENDUS	5
CIBLES DU SÉMINAIRE	5
MÉTHODOLOGIE	6
Structure du rapport final	6
PREMIÈRE PARTIE : CÉRÉMONIE D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE DU SÉMINAIRE INTERNATIONAL	7
La cérémonie d'ouverture	8
La cérémonie de clôture	12
DEUXIÈME PARTIE LES COMMUNICATIONS DES PANÉLISTES	14
LEÇON INAUGURALE	16
PRÉSENTATION DES COMMUNICATIONS DU 1^{ER} JOUR	18
Panel 1 : Pyramide démographique, tranche d'âge et la sécurité humaine	18
Panéliste 1 : Profil démographique et enjeux sécuritaires	18
Panéliste 2 : Perceptions des Sahéliens sur la croissance démographique	32
Panéliste 3 : Croyances, us et coutumes comme facteurs de croissance démographique	39
PANEL 2 : FEMMES, DÉMOGRAPHIE ET SÉCURITÉ	45
Panéliste 4 : Genre, démographie et égalité des chances au Sahel	45
Panéliste 5 : Planification familiale et développement durable au Sahel	53
Panéliste 6 : Politiques publiques et gestion de la dynamique démographique au Sahel	58
PRÉSENTATION DES COMMUNICATIONS DU 2^E JOUR	62

Panel 3 : jeunesse comme potentiel réservoir des groupes armés	62
Panéliste 7 : Démographie, éducation et capital humain de la région sahélienne	62
Panéliste 8 : Facteurs d'attraction des jeunes aux entreprises terroristes et criminelles	69
Panéliste 9 : Démographie et emploi des jeunes au Sahel : défis et opportunités	80
PANEL 4 : COMMENT RÉUSSIR LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL ?	93
Panéliste 10 : Les migrations maliennes : Entre mythes, réalités, opportunités, risques et réglementations	93
Panéliste 11 : Démographie, urbanisation et sécurité urbaine dans les villes sahéliennes	99
Panéliste 12 : Croissance démographique et pression sur les ressources au Sahel	103
PRÉSENTATION DES COMMUNICATIONS DU 3^E JOUR	107
PANEL 5 : Gouvernance et défis démographiques	107
Panéliste 13 : Démographie et fragilité des États au Sahel : enjeux de gouvernance	107
Panéliste 14 : Enjeux de gouvernance liée à l'exploitation des ressources naturelles dans les zones de conflit	116
Panéliste 15 : Partage d'expérience : cas du Nigéria	120
Panéliste 16 : Partage d'expérience : Vue et expérience du Canada au Sahel – L'enjeu de la démographie	125
TROISIÈME PARTIE	129
Défis et principaux constats	130
RECOMMANDATIONS	131
Perspectives	134

INTRODUCTION

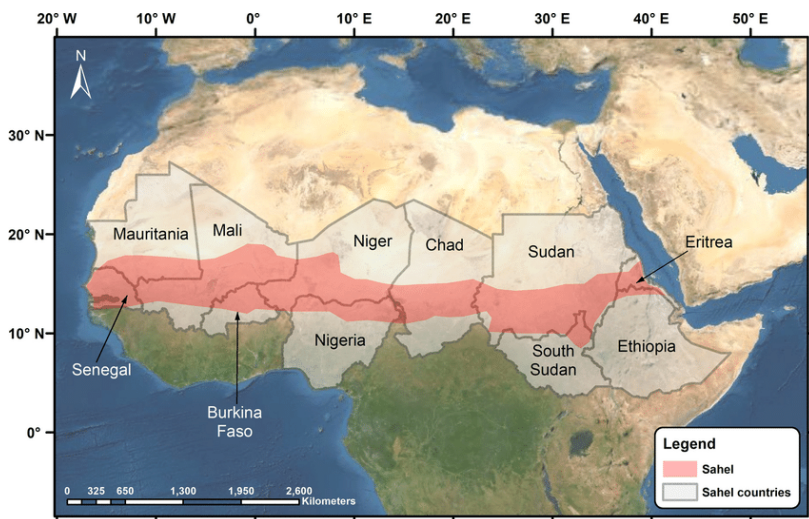
L'École de Maintien de la Paix Alioune Blondin BEYE (EMP-ABB) a organisé du 09 au 11 octobre 2023, dans sa salle de conférences, un séminaire international de haut niveau sur le thème « Dynamique démographique, paix, sécurité, et développement au Sahel ».

Financé par la République fédérale d'Allemagne, ce séminaire a réuni d'éminents spécialistes et personnes-ressources choisis parmi les experts du domaine de la démographie, de la gouvernance, du genre, de l'environnement, de la paix et de la sécurité. Il a également réuni d'éminentes personnalités qui sont, entre autres, des secrétaires généraux de départements ministériels, des représentants de la société civile, des Présidents et Directeurs d'instituts et d'institutions de formation, des diplomates, d'anciens ministres (de l'environnement, de l'éducation, de la promotion de la femme), et des enseignants-chercheurs reconnus à l'échelle nationale et internationale, tant pour leurs contributions scientifiques que pour leur implication concrète dans les efforts de stabilisation au Sahel.

Outre les diplomates qui ont représenté la République fédérale d'Allemagne, le Canada, le Nigéria..., le séminaire a enregistré la présence des participants venus du Sénégal, du Bénin, du Togo et du Ghana, en plus des participants du Mali. Ils se sont penchés sur toutes les dimensions de la dynamique démographique, de la sécurité et du développement dans le but d'en dresser un état des lieux et de proposer des pistes d'actions.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

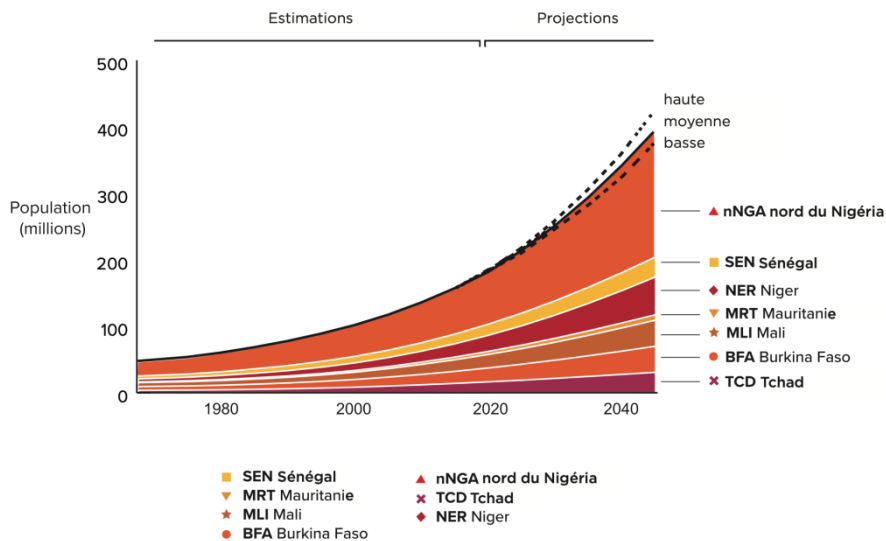
Le Sahel est situé entre le Sahara au Nord, la zone soudanienne au Sud, l'Atlantique à l'Ouest et la mer Rouge à l'Est. Le Sahel est un vaste territoire d'environ 3 millions de kilomètres carrés qui s'étend sur une bande de 5 500 kilomètres de longueur sur environ 500 kilomètres de largeur. Il inclut, dans son acception géographique élargie, 11 pays que sont le Burkina Faso, le Cameroun, la Gambie, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, le Soudan et le Tchad. Toutefois, beaucoup d'acteurs limitent le Sahel à six États, dont le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad.



Source : Al-Saidi, Saad & Elagib (2022).

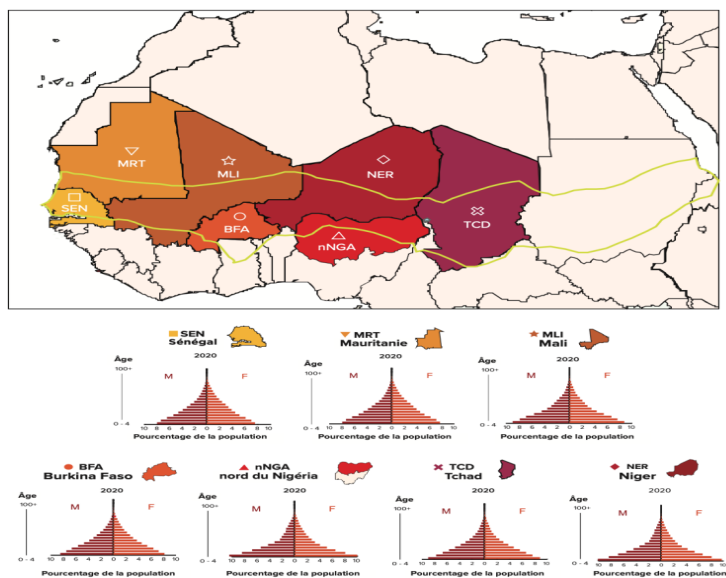
Selon l'ONU, la population totale de ces six (6) États est passée de près de 21 millions d'habitants en 1960, à environ 103 millions en 2020, soit le quintuple en soixante ans (UNDESA, 2019). Pour le nord du Nigéria, les estimations aboutissent à une trajectoire de croissance similaire, avec près de 78 millions d'habitants en 2020. Les populations combinées des six pays du Sahel et du nord du Nigéria devraient ainsi passer de 181 millions d'habitants à plus de 370 millions d'habitants en 2045. Une grande partie de cette croissance est liée à la jeunesse de la population et à l'élan démographique qui en résulte. En effet, plus de 60% de la population du Sahel est jeune et quatre sur dix Sahéliens ont moins de quinze ans.

FIG 11. La population dans le Sahel et le nord du Nigéria



Source: UNDESA/ Division de la population, 2019 (pour les six états francophones du Sahel); modèle des auteurs pour le nord du Nigéria

FIG 1. Le Sahel et la zone climatique sahélienne



Source: UNDESA/ Division de la population, 2019; Bureau National des statistiques (Nigéria), 2017; modélisation des auteurs.

À la lecture des graphiques ci-dessus, nous constatons que les États de la région ont pratiquement les mêmes structures démographiques du point de vue de leurs pyramides des âges. Ils devront se doter de nouvelles infrastructures, augmenter la productivité agricole et élargir le marché du travail de façon à pouvoir répondre aux besoins pressants de cohortes de jeunes et adultes toujours plus nombreux qui, d'année en année, rivaliseront pour des emplois rémunérateurs au sein d'une main-d'œuvre déjà largement sous-employée. Les États devront maintenir la sécurité collective, toute chose qu'ils peinent à assurer. Cet état de fait pousse des milliers de jeunes vers des activités illégales et les expose au recrutement des groupes armés et des groupes terroristes.

Compte tenu de la dynamique démographique et de ses incidences sur la paix, la sécurité et le développement au Sahel, l'École de Maintien de la Paix Alioune Blondin BEYE de Bamako (EMP-ABB) et ses partenaires se proposent de susciter davantage la réflexion afin d'y apporter des réponses appropriées.

Ce séminaire permettra de traiter, entre autres, les questions suivantes :

- Quelle corrélation existe-t-il entre démographie et sécurité ?
- Quelles sont les interactions possibles par classe d'âge sur la sécurité humaine ?
- Quels sont les stratégies ou mécanismes adéquats à mettre à la disposition des décideurs publics et organisations afin de faire face aux différents problèmes évoqués ?

OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

Le présent séminaire vise à approfondir la réflexion sur la corrélation entre la démographie, la paix, la sécurité et le développement dans les pays du Sahel afin de proposer des pistes de solutions pour une transition démographique réussie.

Plus spécifiquement, le présent séminaire se donne pour objectifs :

- de faire l'état des lieux des dynamiques démographiques au Sahel ;
- d'analyser le rôle de la Femme dans les dynamiques démographiques et sécuritaires ;
- d'explorer le phénomène d'exposition de la jeunesse au crime organisé et au terrorisme comme résultante de la dynamique démographique au Sahel ;
- de proposer des pistes de solutions pour une transition démographique au Sahel.

RÉSULTATS ATTENDUS

À la fin du séminaire, les résultats suivants sont attendus :

- l'état des lieux des dynamiques démographiques au Sahel est présenté ;
- le rôle de la Femme dans les dynamiques démographiques et sécuritaires est analysé ;
- le phénomène d'exposition de la jeunesse au crime organisé et au terrorisme comme résultante de la dynamique démographique au Sahel est exploré ;
- des pistes de solutions pour une transition démographique au Sahel sont proposées.

CIBLES DU SÉMINAIRE

Les représentants des institutions et organisations ci-dessous constituent les cibles du séminaire :

- le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population ;
- le ministère de la Jeunesse et des Sports, Chargé de l'Instruction civique et la Construction citoyenne ;
- le ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ;
- le ministère de la Sécurité et de la Protection civile ;
- le ministère de la Défense et des Anciens Combattants ;
- le ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation ;
- le ministère de l'Économie et des Finances (MEF) ;
- le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale ;
- le ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable ;
- Missions diplomatiques et consulaires ;
- les partenaires techniques et financiers ;
- les ONG, associations, agences et différentes organisations évoluant dans le domaine de la paix et de la sécurité ;
- le secteur privé ;
- les leaders religieux et légitimités traditionnelles.

MÉTHODOLOGIE

Le séminaire est organisé en panels animés par des experts sur des thématiques en lien avec le sujet traité. Chaque panel est animé par des débats entre les panélistes et les participants sous la direction de modérateurs soigneusement choisis par le comité d'organisation du séminaire. La conduite des panélistes, des modérateurs et des participants sera guidée par des lignes directrices pour favoriser des échanges fructueux et respectueux des valeurs et principes des différentes couches de la société.

La participation active et le partage de savoirs sont les clés de réussite des séminaires organisés par l'École de Maintien de la paix Alioune Blondin BEYE de Bamako.

Structure du rapport final

Ce document est structuré en trois (3) parties complémentaires. La première est consacrée au déroulement des deux cérémonies d'ouverture et de clôture du séminaire. La seconde partie est une compilation de l'ensemble des communications faites par les panélistes. Quant à la troisième partie, elle présente les grandes conclusions et les principales recommandations du Séminaire.

Les différents discours prononcés lors des cérémonies d'ouverture et de clôture sont attachés en annexes du rapport.

**PREMIÈRE PARTIE :
CÉRÉMONIE D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE DU
SÉMINAIRE INTERNATIONAL**

Les cérémonies solennelles d'ouverture et de clôture du séminaire furent deux moments importants animés respectivement par des allocutions du Directeur Général de l'EMP-ABB, de l'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Mali, du Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, du Ministre de la Sécurité et de la Protection civile.

La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par plusieurs interventions, dont l'intervention du Directeur Général (DG) de l'École de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye de Bamako, le Colonel Souleymane SANGARE, qui a d'abord souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants.

Colonel Souleymane SANGARE,

Directeur Général de l'EMP-ABB



Après avoir réitéré ses remerciements aux autorités politiques, diplomatiques et personnalités scientifiques du Mali et d'ailleurs présentes à la cérémonie, le Colonel Souleymane Sangaré a particulièrement félicité Son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Mali, pour le soutien financier et technique apporté à la tenue du présent séminaire international de haut niveau. Dans le même sens, le Directeur Général (DG) de l'EMP-ABB a dressé un état des lieux des dynamiques sécuritaires dans le Sahel au prisme de la transition démographique. Le nexus démographie, paix et développement a été interrogé avec un accent particulier mis sur le rôle que jouent les femmes et les jeunes dans cette corrélation.

Dr Dietrich Pohl

Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Mali



Prenant la parole à la suite du Directeur Général de l'EMP-ABB, Son Excellence, l'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Mali a, à son tour, remercié le Directeur Général, ainsi que les personnels de l'EMP-ABB pour l'initiative de ce séminaire de haut niveau, mais aussi pour la pertinence et l'opportunité du thème choisi. Il a, par la suite, réitéré la disponibilité de son pays à toujours accompagner les autorités de la Transition malienne, avant de rappeler quelques secteurs d'intervention de la République fédérale d'Allemagne au Mali, notamment les secteurs de l'eau, de l'assainissement, de l'agriculture, de la gouvernance, etc. Son Excellence a annoncé que « La violence ne résout pas les problèmes auxquels le Sahel fait face » avant d'ajouter que, toutefois, face à la violence, la mutualisation des efforts et la coordination des actions entre les acteurs en présence sont d'un intérêt pertinent. Selon lui, la dynamique démographique est un facteur déterminant pour le Sahel.

M. Imirane Abdoulaye TOURE

Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population



À la suite de ses prédécesseurs, le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population s'est réjoui de la tenue, à point nommé, du présent séminaire et il a remercié l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne au Mali pour son soutien technique et financier. Le ministre a rappelé l'engagement fait par le Mali et d'autres pays du Sahel, lors de la Conférence internationale sur la Population et le Développement (CIPD), tenue en septembre 1994 au Caire (Égypte), pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il a aussi rappelé que vingt ans après, les chefs d'État ont pris 88 engagements à travers la Déclaration d'Addis-Abeba pour la Population et le Développement (DAAPD), en 2014, en vue d'assurer la continuité et la consolidation des objectifs de la Conférence internationale sur la Population et le Développement (CIPD). Selon le ministre, ces 88 engagements sont en effet regroupés en six piliers : dignité et égalité, santé, place et mobilité, données statistiques, gouvernance, partenariat et coopération internationale.

Général de Division Daoud Aty Mohammedine

Ministre de la Sécurité et de la Protection civile



La dernière prise de parole à la cérémonie d'ouverture a été effectuée par le ministre de la Sécurité et de la Protection civile. Après avoir affirmé sa fierté de présider la cérémonie d'ouverture du séminaire international de haut niveau et salué la pertinence du thème « Dynamique démographique, Paix, Sécurité et Développement au Sahel », le ministre a évoqué la corrélation claire entre poussée démographique et conflits au Sahel. Dans cette foulée, il a soutenu que le terrorisme est un résultat de la dynamique démographique. Après avoir réitéré ses remerciements au Directeur Général de l'EMP-ABB, aux partenaires techniques et financiers, à travers l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne pour la constance dans l'accompagnement de l'État du Mali, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile a déclaré l'ouverture des travaux du séminaire international de haut niveau portant sur la « Dynamique démographique, Paix, Sécurité et Développement au Sahel » et il a souhaité plein succès aux travaux.

La leçon inaugurale du Séminaire a consacré le démarrage des travaux de trois jours d'échanges féconds.

La cérémonie de clôture

Elle a été marquée par trois interventions.

Prenant la parole le premier, le directeur du CARESS, après les salutations d'usage, a procédé à la présentation de la synthèse des différentes communications prononcées par les panélistes au cours des trois (3) jours qu'a duré le séminaire. Cette présentation était structurée en trois (3) parties : introduction générale, principales conclusions, principales recommandations. Le directeur du CARESS a rappelé que le présent séminaire visait, à travers une réflexion approfondie sur l'impact de la démographie sur la paix, la sécurité et le développement dans les pays du Sahel, à proposer des pistes de solutions pour une transition démographique réussie. Après avoir rappelé les principales recommandations issues de ce séminaire, le directeur du CARESS, pour terminer son propos, a réitéré ses vifs remerciements à l'ensemble des partenaires techniques et financiers du séminaire, plus particulièrement à l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne.

La suite de la cérémonie a été marquée par la prise de parole du Directeur Général de l'EMP-ABB, qui a prononcé ses mots de remerciement avant de souhaiter aux participants un bon retour dans leurs foyers respectifs. De telles rencontres, a-t-il ajouté, permettent un échange direct d'expériences, de méthodes, d'outils, de recettes, de tout ce qui fait la différence entre des acteurs actifs, des acteurs de changement et des acteurs passifs subissant le changement. Il a aussi exprimé sa fierté d'appartenir à ces acteurs actifs qui veulent apporter un changement radical à la trajectoire infernale de la zone sahélo-saharienne en faisant de cette zone un espace de paix, de sécurité et de développement. Le Directeur Général de l'EMP-ABB a également exprimé sa satisfaction tout en affirmant que les objectifs du séminaire ont été atteints grâce aux communications de haute facture livrées par les experts nationaux et internationaux. Il n'a pas manqué de réitérer sa reconnaissance à l'Ambassade de la République fédérale d'Allemagne au Mali pour le financement de cet important séminaire et pour son accompagnement sans faille de l'EMP-ABB. Pour terminer son propos, le Directeur Général de l'EMP-ABB a émis le vœu de voir les recommandations issues des travaux du séminaire contribuer plus activement à l'avènement d'un Sahel de paix réconcilié et dynamique.

Ce fut le tour du représentant de Son Excellence, l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Mali, de livrer son discours dans lequel il a exprimé son entière satisfaction, au regard de la pertinence des conclusions et recommandations issues des travaux. Le représentant de l'Ambassade de la République fédérale d'Allemagne a enfin salué les

panélistes et modérateurs pour la qualité des interventions et remercié, une fois de plus, le Directeur Général ainsi que l'ensemble du personnel de l'EMP-ABB pour la pertinence et l'actualité du thème du séminaire. Tout en les remerciant pour leur disponibilité et leurs contributions inestimables à la richesse et à la qualité des recommandations issues du séminaire, il a souhaité à tous les participants un bon retour dans leurs foyers.

Le représentant du ministre de la Sécurité et de la Protection civile, qui a eu l'honneur de présider la cérémonie de clôture du Séminaire, a pris la parole à la suite du représentant de l'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne. Il avait eu ces mots : « Ce fut pour moi un insigne honneur de présider la cérémonie de clôture de cet important séminaire de haut niveau sur le thème : « Dynamique démographique, paix, sécurité et développement au Sahel ». Il a, par la suite, affirmé que les objectifs du séminaire ont été atteints grâce à l'intervention des panélistes, modérateurs, participants, organisateurs, etc. Il a remercié le Directeur Général de l'EMP-ABB et tous ses collaborateurs pour le dynamisme, la promptitude et la proactivité sur toutes les questions intéressant le Sahel, la paix, la sécurité et le développement.

L'honneur est revenu au secrétaire général, représentant du ministre de la Défense et des Anciens combattants, d'effectuer la dernière prise de parole du séminaire. Son allocution a marqué la fin des travaux du séminaire. Ainsi a-t-il félicité les participants et organisateurs du séminaire et souhaité à tous un bon retour dans les foyers respectifs.

DEUXIÈME PARTIE

LES COMMUNICATIONS DES PANÉLISTES

Cette deuxième partie du rapport final regroupe la leçon inaugurale et les seize (16) communications réparties entre les cinq (5) panels qui sont :

- profil démographique, tranche d'âge et sécurité humaine ;
- femmes, démographie et sécurité humaine ;
- jeunesse comme potentiel réservoir des groupes armés et terroristes ;
- comment réussir la transition démographique ;
- gouvernance et défis démographiques.

LEÇON INAUGURALE

Dr Sékou Amadou TRAORE,

Sociologue Directeur national de la population



La conférence inaugurale du séminaire a été prononcée par Dr Sékou Amadou TRAORE. À l'entame de son propos, le conférencier a remercié les responsables de l'École de Maintien de la Paix Alioune Blondin Bèye, la République fédérale de l'Allemagne et l'ensemble des partenaires qui ont rendu possible la réalisation de ce séminaire, dont l'importance se lit à travers l'actualité sociopolitique dans les différents États du Sahel. Il a aussi remercié l'ensemble des panélistes et participants pour l'intérêt accordé à la thématique.

Au cours de cette conférence, Dr Sékou a campé le décor en rappelant les différents courants mobilisés pour analyser les corrélations entre démographie et développement ; démographie et conflits au Sahel. Après avoir rappelé les objectifs assignés au présent séminaire, Dr TRAORE a fait remarquer que toutes les variables démographiques (âge médian, taux de fécondité, taux de croissance démographique, urbanisation, inégal accès aux services sociaux de base, niveau d'éducation et de santé, emploi, etc.) sont importantes dans la saisie des thèmes et des sous-thèmes qui structurent le présent séminaire. Par la suite, il a exploré certaines corrélations, évoquées ci-dessous.

Il existe entre Démographie, Paix, Sécurité et Développement durable des relations interactionnelles très complexes, bien vrai qu'a priori, ils semblent indépendants. En ce qui concerne la démographie, en général, il note une opposition marquée entre les théories populationnistes, selon lesquelles la population est la base de toute richesse et les thèses malthusiennes et néo-malthusiennes. Ces dernières perçoivent la population comme un frein au développement avec toutes les conséquences qui en découlent. Ces thèses en présence n'ont pas manqué de susciter chez le conférencier des interprétations. Ainsi a-t-il fait remarquer que les tenants de la thèse populationniste partent du postulat que l'accroissement de la population par la natalité ou l'immigration stimule corrélativement celui des richesses et que le fondement de la richesse d'un État réside dans la densité de sa population. Le concept de la « pression créatrice » d'Ester Boserup est révélateur de ce courant de pensée.

À l'opposé du courant populationniste se trouve la théorie malthusienne qui estime que la population augmente de manière géométrique, et donc plus rapidement, tandis que les ressources, de leur côté, croissent de manière arithmétique, donc à un rythme moins soutenu. Dans ce contexte, une mauvaise maîtrise des ressources pourrait entraîner, à plus ou moins long terme, un risque de famine, de guerre et d'épidémie. L' e s p a c e sahélien est une région africaine qui recouvre totalement ou partiellement une quinzaine de pays (Cap Vert, Sénégal, Mali, Niger, Burkina Faso, Cameroun, Gambie, Mauritanie, Soudan, Éthiopie, Somalie et Tchad). Aussi, les lourds défis de développement du Sahel (faible productivité agricole, qualité du développement humain insuffisant et crise sécuritaire), sont aggravés par l'accroissement naturel exceptionnel de la population.

Pour un développement durable de la région, il paraît nécessaire d'agir sur cinq leviers : amélioration du capital humain (éducation et santé), augmentation de l'épargne et des investissements, bonne gouvernance, création d'emplois, et accélération de la transition démographique en vue de la capture du dividende démographique.

Dr Sékou a fini la conférence inaugurale en invitant les participants à plus d'assiduité, de clairvoyance et de pertinence dans les communications et débats.

PRÉSENTATION DES COMMUNICATIONS DU 1^{er} JOUR

La première journée du séminaire a enregistré six (6) communications réparties en deux (2) panels interactifs.

PANEL 1 : PYRAMIDE DÉMOGRAPHIQUE, TRANCHE D'ÂGE ET LA SÉCURITÉ HUMAINE

Ce panel a été modéré par le Dr Baba COULIBALY, directeur de l'Institut des Sciences humaines, Mali. Il a présenté les trois panélistes tout en rappelant le contexte et les défis liés à la démographie et la sécurité humaine.

Panéliste 1 : Profil démographique et enjeux sécuritaires

Dr Mahamadou B. TANGARA,
Enseignant-Chercheur-FSEG-Mali

Résumé

Cette communication développe le lien entre l'économie et le développement au prisme de la conflictualité dans le Sahel, tout en indiquant les défis démographiques auxquels les différents pays sahéliens sont confrontés. La communication met le focus sur l'évolution de la population, la croissance démographique, le nombre élevé d'enfants par femme, sans omettre de prêter une attention soutenue à la densité et à la superficie de ces pays. Elle développe également l'impact de la multiplication des conflits sur l'univers académique et ses institutions, sur l'intensification de la misère et la pauvreté.

1. Introduction

La question de la sécurité et de la paix se pose de plus en plus avec acuité dans le monde. Dans beaucoup de régions du monde, le développement économique et social est impacté négativement par les conflits armés. Depuis plusieurs décennies, on assiste à des guerres et conflits armés de toutes sortes en Afrique, toutes choses qui font de l'Afrique le continent des conflits, de l'urgence et des tsunamis silencieux (Hugon, 2006) et le plus conflictogène au monde. Cela compromettrait son développement économique et social. Ainsi, ses économies sont devenues stagnantes et sont dans l'incapacité de créer des emplois. Cela

provoque des conséquences énormes comme la baisse du pouvoir d'achat, l'interruption des circuits commerciaux, la perte de capital productif, le freinage et le ralentissement de l'investissement, etc. (BIT, 2012).

En Afrique, on estime que sur 11 pays¹ en conflit durant les années 90, le nombre de morts serait de 3,8 à 6,8 millions, soit 2,4 à 4,3 % de leur population totale (155 millions d'habitants). En 2000, 20 % de la population africaine et 14 pays étaient concernés par la guerre (Hugon, 2001). En 1999, l'Afrique était le théâtre de plus de la moitié des conflits armés se déroulant dans le monde (N'Dimina-Mougala, 2007). La montée de l'insécurité dans les pays du Sahel² est aujourd'hui un phénomène qui concentre l'attention, non seulement, de ces pays eux-mêmes, mais également des pays frontaliers et de leurs partenaires extérieurs (Grosclaude et al., 2014).

La littérature économique sur les conflits armés et leurs conséquences abonde (Collier & Hoeffler, 1998) (Bougarel, 2008 ; Akresh et Walque, 2008; Daouda, 2011; Gafi, 2013; CAEDBE, 2017). La plupart de ces études se sont préoccupées de l'analyse des causes des conflits, des coûts et du financement des conflits, des effets des conflits sur les enfants, l'alimentation et la perte des ressources. La synthèse qu'on peut donc faire, a priori, est que les conflits sapent les efforts de développement et détériorent les conditions de vie des populations. Néanmoins, une telle conclusion paraît trop simpliste, car beaucoup de questionnements y résistent. Par exemple, il est important de comprendre le pourquoi de la persistance des conflits armés malgré les multiples théories économiques développées sur la question, comme il est tout aussi important de comprendre le rôle occupé par les savoirs locaux dans la compréhension des concepts et théories économiques pour gérer ou prévenir les conflits. Le défi est donc de trouver les points d'achoppement des sentiers conceptuels et théoriques des conflits et de comprendre comment les dépasser.

Ces questionnements soulèvent une préoccupation de taille. Il s'agit de la prise en compte de la connaissance, la sagesse et la créativité des individus et des communautés dans la construction de la paix et de la sécurité. Alors, il est donc important de savoir ce que l'économie des conflits armés peut nous enseigner. Cela nous renvoie à la compréhension des aspects cachés de la vie des acteurs, des victimes des conflits armés et des populations vivant dans les zones de conflit. Les populations vivant dans des situations extrêmes ont une créativité extraordinaire qui leur permet de partir des situations de chaos pour créer un business là où tout semble être perdu (Davies, 2019). Le plus souvent, il s'agit des endroits où l'économie a été totalement détruite, déformée ou totalement compressée (Vignal,

¹ *Soudan, Éthiopie, Ouganda, Mozambique, Angola, Liberia, Sierra Leone, Burundi, Rwanda, ex-Zaïre, Congo.*

² *Ici, le Sahel est entendu comme tout ou partie des pays inscrits dans la bande dite soudano-sahélienne, en l'occurrence la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad.*

2018).

Comment expliquer le mécanisme permettant cet exploit ? La philosophie de ces gens peut se résumer à l'ingéniosité, à la détermination et, en quelque sorte, au triomphe. Il s'agit là de l'économie de résilience. Une meilleure compréhension de cette économie de résilience requiert des explorations sur le terrain afin de découvrir comment les individus, dans des situations extrêmes, construisent leur vie et leur communauté en temps de conflits armés. On peut également comprendre par là le rôle que l'économie joue dans la résilience de ces individus dans un contexte de conflit. Il y a là, la nécessité de revisiter les concepts et théories du développement à la lumière des faces cachées de la vie des individus vivant dans des situations extrêmes.

Dans cette communication, nous étudions l'économie des conflits au Sahel en réinterrogeant i) la relation entre les conditions de vie des populations et le conflit et ii) l'effet du conflit sur le bien-être. Pour conduire cette communication, nous avons recours à des données secondaires tirées de plusieurs sources. Certaines données utilisées proviennent de l'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP 2015 de l'Institut National de la Statistique -INSTAT-). L'EMOP est une enquête nationale sur les conditions de vie des populations et des ménages. Dans ce travail, nous avons utilisé le module harmonisé sur la Paix et la Sécurité. Les données sur le conflit proviennent de la base de données géoréférencée Armed Conflict Location and Event dataset (ACLED) qui enregistre la date, le lieu, les acteurs et les types de conflit dans tous les pays africains depuis 1997. Pour des raisons de simplification et d'analyse, nous avons abrégé le nombre d'événements violents par an, de 2000 à 2018, dans chaque pays. Quant aux données de pauvreté, de taux de croissance, elles proviennent de la base Regional strategic analysis and knowledge support system (ReSAKSS). Enfin, le taux de chômage et l'espérance de vie proviennent de la base World Development Indicators (WDI) de la Banque Mondiale.

Après l'introduction, le profil démographique est discuté dans la deuxième section. La troisième prend en charge la discussion théorique de l'offre de sécurité. Enfin, avant la conclusion, la quatrième section est centrée sur les enjeux sécuritaires.

2. Profil démographique : peut-on parler de trop-plein ?

La littérature sur le Sahel le caractérise par les défis démographiques auxquels les différents pays sahéliens seraient confrontés (May et Guengant, 2014). Elle met généralement l'accent sur le peuplement, l'économie et la sécurité au Sahel. Ainsi, le focus est mis sur l'évolution de la population, la croissance démographique, le nombre élevé d'enfants par femme, sans prêter attention à la densité et à la superficie de ces pays.

Une analyse rigoureuse du profil démographique doit tenir compte de la superficie et de la répartition territoriale de la population. Par exemple, les démographes de l'ONU

estiment que la population totale de six États du Sahel (Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad) est passée de près de 21 millions d'habitants, en 1960, à environ 103 millions en 2020, soit presque un quintuple en soixante ans. Sachant que les 10 pays du Sahel couvrent 7,3 millions de kilomètres carrés, est-il possible de parler de trop-plein démographique dans cette région tel qu'argumenté dans la littérature ?

3. **Offre de sécurité : limites des théories classiques**

La multiplication des conflits armés n'a pas laissé le monde académique et institutionnel indifférent. Les institutions de résolution de conflits et les institutions de recherche et de publication sur les différents aspects de la résolution des conflits ont proliféré à travers le monde (Rashid & Niang, 2021). Aussi, plusieurs études ont été menées sur la typologie des conflits, leurs causes et leurs manifestations (Duroselle, 1964 ; Collier & Hoeffler, 2004 ; N'Dimina-Mougala, 2007 ; Tranjek & Guerre, 2013 ; Lumumba-Kasongo, 2019). Au cours des trois dernières décennies, le paysage des conflits et de la consolidation de la paix en Afrique a considérablement changé. La violence tout comme les résolutions de conflits et la construction de la paix « peacemaking » ont proliféré sur le continent (Rashid & Niang, 2021). Selon Rashid et Niang (2021), cela a conduit à l'émergence de nouveaux terrains et acteurs dans l'économie politique de la violence, à la prolifération des « structures de conflits » et la complexité géopolitique croissante des « conflits locaux ».

Comme l'illustre le cas du Mali, où plusieurs acteurs et forces armées sont impliqués à la résolution du conflit depuis 2012, l'Afrique continue d'être le théâtre de nombreuses interventions de résolution et de consolidation de la paix par les acteurs locaux, nationaux, continentaux et internationaux. Rashid et Niang (2021) mettent un coup de lumière sur le parallèle entre la prolifération des conflits et les institutions de recherche et de publication sur les différents aspects de la résolution des conflits et de la consolidation de la paix en Afrique. Paradoxalement, le phénomène gagne en ampleur et intensité. Toutefois, selon Rashid et Niang (2021), il existe un accord implicite sur le fait que les conflits en Afrique ne sont ni primordiaux, ni endémiques, ni insolubles, mais qu'ils surviennent au cours d'interactions humaines à de multiples niveaux et dans de multiples domaines. Ainsi, il faut des outils conceptuels, épistémologiques et méthodologiques adéquats pour la production des connaissances sur les conflits en Afrique. En d'autres termes, il existe des lacunes épistémologiques, conceptuelles et méthodologiques de la littérature existante sur la consolidation de la paix. C'est le cas des limites du lien théorique de la transition de la violence armée à la paix durable (Cravo, 2018). Ainsi, le concept de paix libérale s'est révélé particulièrement limité et controversé. Ce concept s'est fondamentalement heurté à la réalité complexe des sociétés dévastées par les guerres et, par la même occasion, il a révélé que la vision des acteurs internationaux de promotion de la paix est erronée (Cravo, 2018).

4. Enjeux sécuritaires

a. Conflit et résilience des populations au Sahel

Sur la période de 2000 à 2018, le conflit a tendance à augmenter au Sahel. À partir de 2010, on assiste à l'augmentation exponentielle du nombre de conflits et, depuis, les conflits ne cessent de se multiplier et d'une manière fulgurante sur les 3 dernières années. Pendant la période de 2000 à 2010, le nombre de conflits avait relativement baissé. Cependant, au fur et à mesure que le conflit augmente, la baisse de la pauvreté devient relativement légère et se stagne. Cela permet de suspecter une possible annihilation des efforts en matière de réduction de la pauvreté. Il est aussi possible qu'à cause des conflits, la performance économique soit entravée. Dans la figure 1, nous analysons la relation entre les conflits armés et la croissance économique.

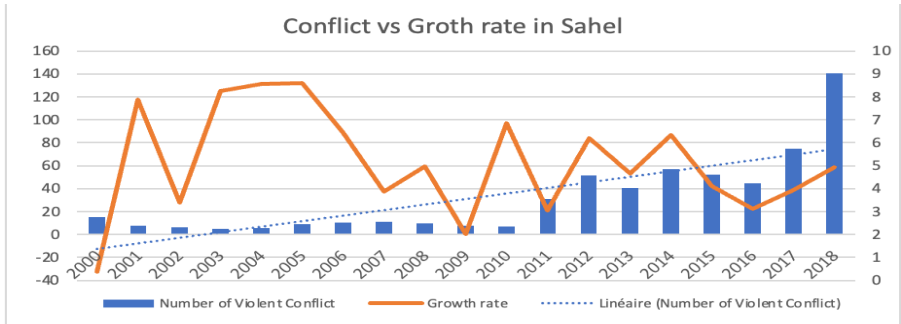


Figure 1: Relation croissance et conflit au Sahel, de 2000 à 2018

La relation entre les conflits armés et la croissance au Sahel est révélatrice. Sur la période considérée, l'évolution de la croissance est caractérisée par une forte fluctuation, avec des pics très prononcés. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette instabilité prononcée de la croissance économique au Sahel. Ainsi, au regard de la forte et positive pente du trend du conflit, celui-ci constituerait un élément prépondérant de la volatilité de la croissance au Sahel. Il a été constaté que les pays avec un faible revenu par habitant ont un risque plus élevé de conflit. La faible croissance économique augmente également le risque de conflit, car les possibilités de revenus provenant des activités productrices sont diminuées (Collier et Hoeffler, 2002). Or, la soutenabilité de la croissance est nécessaire au développement économique et social.

Certes, la croissance a beaucoup fluctué pendant la période de 2000 à 2018, mais on enregistre également des phases de bonnes performances économiques. Par exemple, la croissance a été bonne sur la période de 2000 à 2007 avec un flottement en 2002. Même si l'on constate une diminution, d'ailleurs légère, de la pauvreté sur la même période,

l'on remarque qu'elle ne varie pas au même rythme que la croissance. Cela renvoie à l'hypothèse que les effets de la croissance peuvent être absorbés par ceux d'autres phénomènes comme les inégalités, les conflits, le chômage, etc. Par exemple, l'effet positif de la croissance sur la création de l'emploi peut être annihilé par les effets négatifs des conflits sur celui-ci. À travers la figure 7, nous dressons le lien entre le chômage et les conflits armés au Sahel.

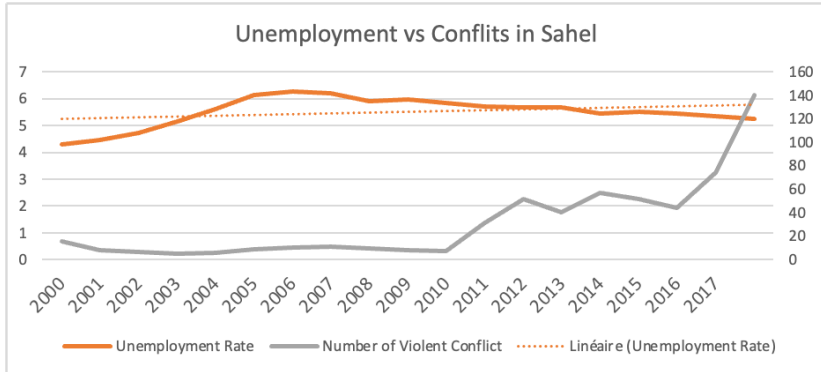


Figure 2 : Relation Unemployment and conflict in Sahel, 20000 - 2018

Tout comme le conflit, le chômage a tendance à augmenter au Sahel. Le taux de chômage correspond au nombre de personnes sans emploi exprimé en pourcentage de la main-d'œuvre. Comme argumenté dans la littérature, les conflits impactent négativement le développement local et la création d'emploi. Généralement, les conflits provoquent le déplacement forcé des populations, en entraînant la destruction de leurs actifs et activités.

Notre objectif est d'étudier la relation entre le conflit et la pauvreté afin de déterminer s'il y a causalité ou interaction entre ces deux phénomènes qui détériorent les conditions de vie des populations au Sahel. Le tableau 1 représente la régression économétrique du modèle des équations simultanées.

Table 1: Relation conflit et conditions de vie (pauvreté) des Populations

Équation	Observation	Parms	RMSE	R-sq	Chi2	P
Pauvreté	114	5	23.46168	-0.4996	76.35	0.000
Conflit	114	4	47.79916	0.0392	30.75	0.000

	Coef.	Z	P>z
Pauvreté			
Conflit	.5015776***	3.98	0.000
Taux de croissance	.597778 *	1.77	0.078
Index de Gini	2.516444***	4.01	0.000
Taux Brut de Scolarisation	-1.492102***	-6.35	0.000
Anticorruption	.3314135***	3.06	0.002
_cons	-45.36435	-1.84	0.066
Conflit			
Pauvreté	-3.248287***	-4.42	0.000
Expérience de vie	-4.416791***	-3.09	0.002
Démocratie	7.719321***	5.30	0.000
Chômage	-8.213992***	-3.70	0.000
_cons	331.7536	3.90	0.000

*** = P<0.001 * = P<0.10

La première partie du système d'équations soutient l'hypothèse que nous avons formulée, en supposant que le conflit aggrave la pauvreté au Sahel. En d'autres termes, le conflit exacerbe la précarité des conditions de vie des populations au Sahel en aggravant leur pauvreté. Nous avons constaté qu'une augmentation du nombre de conflits influe de manière significative sur la pauvreté au Sahel. Ce résultat est probablement basé sur la persistance des conflits dans le Sahel et sa recrudescence dans la plupart des pays du Sahel depuis 2010. La croissance supposée, normalement, contribuer à réduire la pauvreté a un effet significatif, mais contraire. Cela peut être expliqué par le fait que les effets de la croissance sur la réduction de la pauvreté peuvent être annihilés par ceux des conflits et des inégalités de revenus. D'ailleurs, nous le remarquons à travers les effets positifs et significatifs des inégalités. Les résultats montrent que les inégalités contribuent à

augmenter significativement la pauvreté au Sahel, alors que la scolarisation, jusqu'au niveau secondaire, la réduit significativement.

La deuxième partie du système présente un grand intérêt pour les recommandations politiques. Il est important de signaler que les résultats de cette partie du système semblent contre-intuitifs. De manière significative, la pauvreté contribue à faire baisser le conflit au Sahel. Ce résultat est contraire à la prédiction de la littérature qui dit que la pauvreté est un facteur déclencheur et catalyseur des conflits. Cependant, ce résultat pourrait montrer un décalage entre les discours académiques et politiques et la réalité sur le terrain. Ainsi, pour comprendre la relation entre les conflits et la pauvreté, avec beaucoup de précision, il faut donc passer des données agrégées à des données micros tirées de l'observation sur le terrain. Tout comme la pauvreté, l'expérience de vie et le chômage expliquent les conflits au Sahel de façon contre-intuitive. Ces résultats peuvent provenir de l'agrégation des données et méritent d'être interprétés avec beaucoup de précautions. Aussi est-il important de pousser les investigations à travers les observations de terrain et des études d'ordre micro sur la question. Plus important encore est le rôle de l'indicateur de démocratie dans l'explication des conflits.

Au regard de nos résultats, la région du Sahel doit mettre en place un système démocratique fort de façon à construire la paix, car il est admis que le type de régime politique constitue un important déterminant du conflit. En effet, les pays démocratiques présentent un risque beaucoup plus faible de conflits que les régimes répressifs (Hegre et al., 2001).

b. Conflits et bien-être : une analyse économétrique

L'idée est de vérifier la corrélation entre certaines caractéristiques socio-économiques des individus et la probabilité d'atteindre un score de niveau de vie. Ici, le niveau de vie correspond à la variable d'appréciation de la situation économique et du bien-être des individus. Selon Daouda (2011), le modèle probit ordonné de Mcelvey et Zavoina (1975) est approprié pour une telle analyse. Il est spécifié de la façon suivante :

$$y_i^* = \beta'X_i + \varepsilon_i \quad (1)$$

Où y_i^* est une variable latente non observée, X_i qui correspond à un ensemble de caractéristiques et ε_i un terme d'erreur normalement distribué entre les observations. Étant donné que le bien-être n'est pas directement observable, une approximation est donnée par le score attribué à la variable d'appréciation du niveau de vie, mesuré dans ce travail par le sentiment d'être heureux ou non (les modalités de y_i dépendent directement de la position de y_i^*), de telle sorte que :

$$\begin{cases} y_i = 0 \text{ si } y_i^* = 0 \\ y_i = 1 \text{ si } 0 < y_i^* \leq \mu_1 \\ y_i = 2 \text{ si } \mu_1 \leq y_i^* \leq \mu_2 \end{cases}$$

Les μ sont des paramètres inconnus à estimer avec les coefficients β , alors que la moyenne et la variance se sont normalisées, respectivement, à 0 et 1. Mais compte tenu de la difficulté d'interpréter les coefficients, l'accent sera mis sur les effets marginaux qui mesurent la sensibilité des choix à la variation des caractéristiques retenues (Daouda, 2011).

Tableau 1 : Variables explicatives et leurs modalités de mesures

Variables explicatives	Modalités	Signes attendus	Moyenne	Ecart type
Conflits	Oui	-	0.837	0.370
	Non	+	0.163	0.630
	Criminalité	-	0.522	0.500
	Terrorisme	-	0.406	0.457
Inquiétude	Violence entre groupes	-	0.406	0.491
	Prolifération arme à feu	-	0.477	0.500
Droits de l'homme	Respecté	+	0.704	0.499
	Non respecté	-	0.469	0.501
Niveau Éducation	Aucun niveau	-	0.684	0.465
	Niveau secondaire	+	0.042	0.203
	Niveau supérieur	+	0.022	0.148
Genre	Féminin	+	0.951	0.216
	Masculine	+	0.049	0.216
Résidence	Rural	+	0.544	0.498
	Urbaine	+	0.456	0.498

Pauvreté	Pauvre	-	0.544	0.488
	Non pauvre	+	0.611	0.488
Gestion des problèmes de sécurité	Efficace	+	0.465	0.499
	Pas efficace	-	0.535	0,501
Confiance à l'État	Confiance	+	0.958	0.198
	Pas confiance	-	0.042	0,802
Confiance interpersonnelle	Confiance	+	0.640	0.480
	Pas confiance	-	0.360	0.520

Dans le cadre de cette étude, la variable dépendante du modèle probit ordonné est une variable dichotomique intitulée, qui est le bien-être de l'individu, mesuré par son sentiment d'être heureux ou d'être satisfait de sa vie. Les variables indépendantes sont des caractéristiques socioéconomiques et institutionnelles pouvant influencer sur son sentiment de satisfaction par rapport à sa vie. Le choix de ces variables repose sur la revue de la littérature. Cependant, pour réduire le nombre de variables, nous avons procédé à des tests de corrélations entre la variable dépendante et celles explicatives. Les données utilisées proviennent de l'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP, 2015 de l'Institut National de la Statistique – INSTAT-). L'EMOP est une enquête nationale sur les conditions de vie des populations et des ménages. Dans ce travail, nous avons utilisé le module harmonisé sur la Paix et la Sécurité. Ce choix est motivé par des informations sur les conflits.

La grande taille de l'échantillon du module harmonisé sur la paix et la sécurité est 15 098 ménages répartis entre Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Bamako. Nous avons estimé trois modèles. Dans le modèle 1, nous avons inclus seulement les variables relatives aux conflits armés et les facteurs déclencheurs ou aggravants. Au niveau du modèle 2, nous nous sommes intéressés aux variables socioéconomiques susceptibles d'influer sur le bien-être des individus. Enfin, le modèle 3 prend en charge les éléments liés à la gestion et la prévention des conflits.

Table 2 : Relation conflit et bien-être

Bien-être	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Conflits	-0.318*** (0.110)	-0.350*** (0.112)	-0.498*** (0.128)

Inquiétude

Criminalité	-0.181 (0.139)	-0.172 (0.140)	-0.276* (0.162)
Terrorisme	-0.401*** (0.110)	-0.445*** (0.112)	-0.572*** (0.122)
Violence entre groupes	-0.314** (0.139)	-0.357** (0.142)	-0.407** (0.162)
Prolifération arme à feu	-0.490*** (0.189)	-0.456** (0.189)	-0.333* (0.201)
Droits de l'homme	1.129*** (0.0908)	1.155*** (0.0936)	0.784*** (0.105)
Niveau Éducation			
Aucun niveau		-0.169 (0.106)	
Niveau secondaire		0.258 (0.230)	
Niveau supérieur		0.323 (0.301)	
Genre			
Féminin		-0.172 (0.212)	
Masculin		0.172 (0.212)	
Résidence			
Rural		-0.144 (0.0983)	
Urbaine		0.144 (0.0983)	
Pauvreté		-0.198**	

		(0.0926)	
Gestion de la sécurité			0.143
			(0.106)
Confiance à l'État			0.774***
			(0.299)
Confiance interpersonnelle			1.015***
			(0.107)
Constance	-0.0865	-0.442**	0.682*
	(0.191)	(0.225)	(0.352)
Observations	15 098	15 098	15 098
McFadden R-squared	0.155	0.166	0.244

Standard errors in parentheses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Les résultats du modèle 1, qui analysent la relation entre le bien-être et le conflit, montrent une relation négative et significative au seuil de 1% entre ceux-ci. Cela peut s'expliquer par le fait que les conflits influent négativement sur la production de biens matériels nécessaires à la satisfaction des besoins vitaux des individus. Une telle lecture réconforte les conclusions de Collier et Hoeffler (2001) soutenant que, dans les pays en conflit, les guerres civiles réduisent évidemment les revenus et accentuent la pauvreté. Mais au-delà, les conflits réduisent sensiblement les libertés de mouvement et de circulation des personnes, qui constituent une dimension importante du sentiment de bonheur et de la satisfaction de la vie. Par ailleurs, le constat le plus problématique est que les conflits favorisent la criminalité, le terrorisme, la violence entre groupes vivants dans une même localité, la prolifération des armes à feu, etc., en plongeant ainsi les populations dans des situations de psychose, de stress et d'anxiété. Selon nos résultats, nous constatons que c'est le cas au Mali. En effet, les résultats de l'estimation de la relation entre le bien-être et l'inquiétude par rapport à la criminalité, la violence intergroupe, la prolifération des armes à feu montrent que ceux-ci impactent négativement et significativement le bien-être. En d'autres termes, depuis la crise de 2012, une bonne partie de la population se trouve préoccupée par rapport à leur vie, à la sécurité de leurs biens et même de leur liberté de circulation et de voyage à l'intérieur du pays.

Dans le modèle 2, nous avons contrôlé des variables de caractéristiques socioéconomiques. L'objectif était de déterminer les éléments pouvant atténuer ou aggraver les effets des conflits sur les conditions de vie des populations. Une telle lecture est motivée par le fait que la littérature souligne que les pays, avec un faible revenu par habitant, ont un risque plus élevé de conflit.

La faible croissance économique augmente également le risque de conflit, car les possibilités de revenus provenant des activités productrices sont diminuées (Collier et Hoeffler, 1998, 2002). Nos résultats montrent que la pauvreté, l'analphabétisme, le genre féminin, le milieu de résidence rurale agissent négativement, en même temps que le conflit et ses facteurs déclencheurs, sur le bien-être. En revanche, la scolarisation et le respect des droits de l'homme agissent positivement sur le bien-être. Ces résultats confirment les constats soulevés par les textes s'intéressant aux effets négatifs des conflits sur la scolarisation (Shemyakina, 2010 ; Blattman et Annan, 2009 ; Opoku-Agyemang, 2011). Il est admis que les conflits impactent négativement le capital humain. Le cas de l'Ouganda constitue une preuve empirique de cela (Blattman et Annan, 2009). Par ailleurs, l'impact du conflit sur l'éducation est souligné dans « Le rapport mondial du suivi sur l'Éducation pour tous ». Selon ce rapport (2011), « Le conflit armé est en train de priver 28 millions de jeunes d'une éducation en les exposant à des violences sexuelles de grande échelle, des attaques ciblées sur des infrastructures éducatives et d'autres abus ». En outre, les Chefs d'État africains ont reconnu, lors de l'adoption du Cadre d'Action de Dakar en 2000, que les crises sociopolitiques constituaient des obstacles majeurs en vue de l'atteinte des objectifs pour l'éducation de tous (UNESCO, 2000).

5. Conclusion

Les conflits réduisent les revenus et accentuent la pauvreté. La région du Sahel est caractérisée par une recrudescence des conflits armés depuis 2010, associée à une précarité des conditions de vie des populations. La pauvreté reste encore très élevée dans cette région. C'est dans cette optique que la présente communication a analysé la relation entre les conflits et la pauvreté au Sahel. L'approche des équations simultanées utilisée soutient, de manière cohérente, l'hypothèse selon laquelle la relation entre les conflits et la pauvreté au Sahel est une relation d'interaction plutôt que de causalité comme argumentée par la littérature. Cela signifie que ces deux phénomènes s'entretiennent.

Le conflit et ses facteurs déclencheurs affectent négativement et significativement le bien-être au seuil de 1%. Les effets marginaux de ceux-ci sur la probabilité des individus à atteindre le bien-être sont négatifs et significatifs. Une variation du conflit ou de ses facteurs déclencheurs ou aggravants diminue la probabilité des individus à atteindre le bien-être de 14,11% à 22,63%. Cependant, la confiance à l'État, la confiance interpersonnelle et les droits humains impactent positivement le bien-être des personnes. Une variation de ceux-

ci augmente la probabilité des individus à atteindre le bien-être de 30,42% à 40%.

Nous suggérons que les efforts des États sahéliens, pour construire la paix, envisagent simultanément les politiques de lutte contre la pauvreté et celles de la construction de la paix. D'après nos résultats, il est recommandé de promouvoir l'éducation, la création d'emplois pour lutter contre le chômage et d'impliquer les populations dans le processus de construction et de consolidation de la paix.

+++++++

Panéliste 2 : Perceptions des Sahéliens sur la croissance démographique

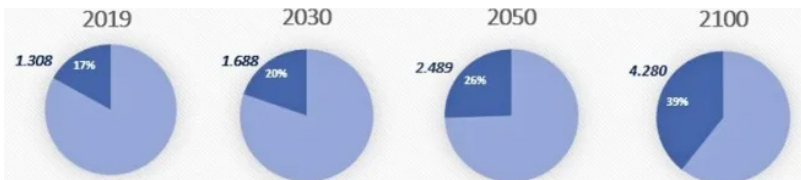
M. Thierno Souleymane Diop NIANG,

Expert sénior à LEGS Africa-Sénégal, Sénégal

Résumé

Cette communication fait un état des lieux des perceptions qui s'attachent à la notion de démographie, selon les communautés et les cultures et explique le sous-développement du Sahel à certains égards par la croissance démographique non maîtrisée pour certains pays du Sahel. L'étude évoque les nombreux maux qui désavantagent le Sahel et qui peuvent vraisemblablement rendre ardue sa construction. La communication défend l'hypothèse que la présence et l'exacerbation des crises ne s'expliquent pas uniquement par la vulnérabilité des États. À la fin, la communication fait des recommandations.

<https://www.youtube.com/watch?v=-T6nSyDoO8k> - 2:50 à 3:00 min



Source : Part de la **population africaine (en milliards et pourcentage) sur la population mondiale**. Graphiques réalisés à partir des

Chiffres prévisionnels des Nations-Unis.

Source : Part de la population africaine (en milliards et pourcentage) sur la population mondiale. Graphiques réalisés à partir des chiffres prévisionnels des Nations-Unis.

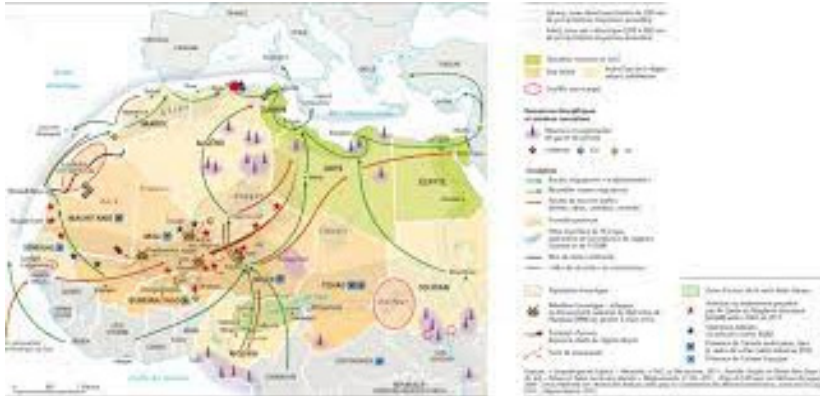
Le Sahel (ci-dessous carte) est une bande de terre s'étirant vers 3,053 millions km². Dans sa poussée géographique, il traverse six pays de l'Afrique de l'Ouest continentale, notamment la Mauritanie, le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad. Par ailleurs, il abrite une partie du nord Nigéria et du nord Cameroun. Le Sahel est le domicile de plus d'une centaine de millions d'Africains, partageant plusieurs langues. Le cordon sahélien regorge d'innombrables potentialités qui rendent particulière cette zone.

Cette région, devenue très célèbre, se débat pour s'extirper des problématiques qui l'encasernent. Cette complexité a généré une polycrise : réchauffement climatique, densité

démographique, migration et, principalement, une violence extrémiste.

Son enchevêtrement avec le Sahara lui assure une cohérence territoriale qui rejoint la pointe orientale du continent. Ce positionnement est un atout qui en fait, inéluctablement, un tampon entre la partie nord de l'Afrique et le Sud.

Néanmoins, la vulnérabilité de cette immense étendue expose continuellement le continent africain à un corset d'obstacles qui amenuise son potentiel et retarde l'envol crucial.



<https://www.youtube.com/watch?v=TYyTxyZiHk> 0:10 - 0:35 min

1. Introduction

La perception est devenue un prisme majeur des interactions sur la scène internationale. Ce n'est pas un acte purement sensoriel. C'est un acte psychosociologique puisque dans une façon de voir se projette une façon d'être, c'est-à-dire des états d'âme, des espoirs et des craintes, des besoins, des attitudes...

De nos jours, les États, organisations internationales, ONG, multinationales, communautés, universités et ethnies agissent, selon leur religion, sur des faits qui sont présentés sans nuances. Le Sahel n'échappe pas à cette tendance. Elle subit un double jugement. D'abord une narration exogène érigée autour de la citadelle sahélienne par des spécialistes dont la plupart vivent hors zone. Ils empruntent la loupe de la mondialisation, un raccourci pour analyser son évolution, et s'aventurent sur des schèmes tendancieux.

Enfin, le Sahel subit des dynamiques endogènes provenant des populations qui y logent. Celles-ci, qui croissent continuellement, sont exposées à des menaces ou des

challenges et se perdent dans une relative appréciation de la situation, surtout que des pays comme le Mali, le Niger, le Burkina Faso, la Mauritanie, et le Tchad vont passer de 83,7 millions d’habitants en 2019, dont environ 50% de moins de 15 ans, à 196 millions en 2050. C’est une véritable révolution démographique qui se déroule au sein de cette région. Elle charrie des opportunités énormes qui façonnent les perceptions des résidents sahéliens. Dans le même ordre d’idées, les conjectures foisonnent à l’aune de la lecture des enjeux démographiques. Lorsque l’universitaire américain Carroll Quigley pense que la démographie est un levier économique inéluctable pour faire essorer une économie, le démographe Michel Garenne pense que c’est aussi des départs, guerres, famines, épidémies, car « Il n’y aura pas assez de places et de ressources pour tout le monde ». Cette différence d’approche épistémologique ne biaise pas le postulat. En effet, la démographie de la région demeure cruciale puisque les millions de Sahéliens, qui vivent dans les régions, ont des aspirations légitimes qui résultent de l’évolution de tout peuple et qui attendent fondamentalement que la République joue son rôle, celui d’accompagner l’épanouissement socio-économique des citoyens, quel que soit leur nombre.

Le Sahel est certes enlacé par plusieurs maux qui le désavantagent et peuvent vraisemblablement rendre ardue sa construction. La cartographie des problématiques pointe une précarité notoire et structurelle qui rend certaines ressources naturelles rares, comme l’eau. La désertification a conquis toute la zone avec son lot de dégâts au sein de l’écosystème et donc de l’impuissance des populations à s’adonner aux activités sylvopastorale dans une localité qui survit essentiellement avec ce genre de métiers. Cette dernière casuistique semble installer et favoriser un antagonisme entre les habitants ou communautés voisines. Par ailleurs, la migration, fièvre qui a gagné la jeunesse de la sous-région, persiste et s’est accentuée avec son lot de tragédies.

Tableau 2 : Ouverture de la « fenêtre » démographique

TABLEAU 1. L’ouverture de la “fenêtre” démographique”

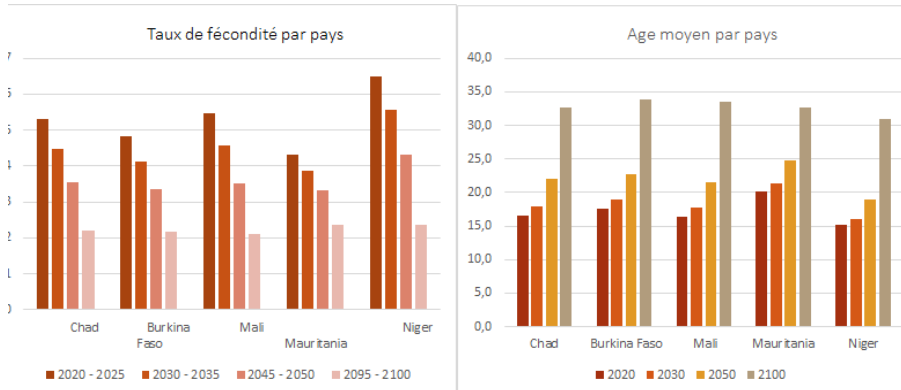
Pays	Données actuelles		Année ou fourchette d’années prévue pour l’entrée dans la “fenêtre” (à partir de l’âge médian de 25,6 ans)		
	Taux de fécondité général	Estimation de l’âge médian	Projection de fécondité de l’ONU		
	2015-20	2020	moyenne	basse	haute
Sénégal	4.7	18.5	2055-60	2045-50	2070-2075
Mauritanie	4.6	20.1	2055-60	~ 2045	2070-75
Mali	5.9	16.3	2065-70	2055-60	2075-80
Burkina Faso	5.2	17.6	2060-65	2055-60	2075-80
Niger	7.0	15.2	2075-80	~ 2070	~ 2090
Tchad	5.8	16.6	~ 2065	2055-60	2075-80

Source: UNDESA/Division de la population, 2019.

2. Défis démographiques

La population représente 8,4% de la population du continent en 2020, 9,6% en 2050 puis 11% d'ici 2100. Avec un rythme différent, les pays suivent une évolution qui peut être similaire.

Toutefois, un pays comme le Niger semble constituer l'exception démographique. En 2019, ce pays qui comptait 21,48 millions de Nigériens enregistre la plus forte croissance africaine (3,8% selon la Banque Mondiale) et un taux de fécondité plus élevé avec une moyenne de 6,5 enfants par femme selon les données onusiennes.



Le chantier de la construction du Sahel est immense et sans doute indéfini, tant les entraves sont épanouies sur le chemin. Le peuple sahélien doit faire de cette croissance démographique un atout pour dériver vers des solutions définitives de sortie de crise. L'obstacle principal demeure l'insécurité dont la cause principale est liée à l'extrémisme violent. Cela a déstructuré totalement la région, principalement, au carrefour des trois frontières (Mali -Niger-Burkina). Cette complexité de l'extrémisme s'est capillarisée telle un lierre et rencontre une dynamique criminelle allogène qui amplifie la violence qui sévit dans le Sahel. La vulnérabilité des États qui ne saurait demeurer l'unique justification de la crise participe à son exacerbation puisqu'elle s'adosse à la transversalité des aventures sociodémographiques, d'un monde sahélien loin d'être une terre homogène. Le crime instrumentalise certaines frustrations qui, fondamentalement, sont à l'origine des communautés victimes impuissantes ou complices des forfaits.

Cette instabilité sociale est un facteur multiplicateur, surtout lorsque le politique est débordé par des ramifications jusqu'à l'évanescence des institutions. Les ennemis au Sahel sont émiettés et ils challengent les institutions qui ne peuvent freiner les trafics de toutes sortes, les succursales criminelles qui investissent la drogue, l'hydre de la corruption qui a infesté toutes les économies ou retardé leur émergence et la carence des administrations à faire autorité. En effet, il s'agit d'une zone assez préoccupée par la quête d'un envol

salutaire au plan socio-économique avec la matérialisation des innombrables ressources qui résultent du potentiel inventorié dans cette aire. Les effets désastreux génèrent une aspiration légitime au changement de cap, ce qui nourrit une autre perception/posture des masses qui penchent vers de nouvelles souverainetés, domiciliées dans des cercles ethniques ou tribaux, cadres régionaux, milices qui édictent des normes infra-étatiques. À cet écheveau sécuritaire, il faut ajouter les effets de la dégradation environnementale. Cette désertification accrue, qui assoiffe les populations, réduit la disponibilité des terres arables afin de favoriser une agriculture florissante, pouvant constituer un frein à la famine galopante. La pluviométrie est fluctuante avec des saisons totalement différées, ce qui provoque le stress hydrique et un manque de plan de contingence dans les États du Sahel. Le réchauffement climatique fait des dégâts et le résultat est que des millions de Sahéliens se situent dans une impasse et deviennent donc fragiles face à l'endoctrinement.

Les autres obstacles qui préoccupent le peuple sahélien sont relatifs au nexus Éducation/Santé. Avec un indice de développement faible, ces pays pataugent dans une anxiété sanitaire notoire qui fait galoper le taux de mortalité. Ensuite, l'absence d'une offre éducative de qualité freine l'ascension des jeunes, détruit toute résilience en eux et facilite donc leur endoctrinement ou leur déviance. Ces millions de jeunes qui voient un horizon assombri tentent l'aventure périlleuse de la migration par le désert ou l'océan.

3. Solutions

Au-delà du constat, il urge d'apporter des solutions structurelles afin de rectifier la mauvaise perception des Sahéliens sur la croissance démographique. La configuration de la scène internationale exige une synergie. Cela est possible lorsque cet élan démographique sera dirigé vers la construction de la région. Les défis sont innombrables. Il faut donc écouter religieusement cette nouvelle génération qui se lève dans le Sahel. Elle prône la synthèse des bonnes pratiques. Cette jeunesse ambitionne de divorcer de cet immobilisme qui nourrit l'angoisse enlaçante et rebutante. Ces hommes et femmes, au-delà d'un besoin vital, ressentent l'envie de sortir de l'exiguïté de leur environnement qui trie, série, range, délimite à l'aune des statuts et postures des uns et des autres. C'est pourquoi le chantier principal est de bâtir des carapaces étatiques fortes. Il faut oser interroger les principes ou idéologies qui semblent fonder la vie de nos nations, notamment la démocratie, souvent enlacée au fétichisme des élections. Le scrutin demeure le baromètre de sa pertinence et on détourne le regard dès qu'il s'agit de voir son évolution.

La respiration démocratique devrait saisir les attentes des masses et s'atteler à construire un État de droit et engranger un patrimoine immatériel pour la postérité. La discontinuité institutionnelle tangible dans certains États du Sahel est un dénouement regrettable des crises de fonctionnalité des régimes parfois librement choisis. Par ailleurs, il faut convoquer l'appoint de ces communautés de foi (les confréries) qui sont incontournables

dans le quotidien de millions de Sahéliens qui y puisent le sens de leur existence. Ces communautés possédant une aura et une légitimité populaire, le rôle qui leur incombe est de participer à aiguïser une géoculture de la paix, pour camper le décor propice à la propension socioéconomique et donc au changement de perception.

Pour finir, les populations peinent à croire qu'ils peuvent sortir de la fatalité. C'est une perception profondément ancrée dans les mœurs sahéliennes, alors que les atouts de cette région sont infinis : l'agriculture est un secteur déterminant à promouvoir par ses ramifications et elle favorise ainsi une autonomie stratégique qui devra continuellement irriguer l'industrialisation fort nécessaire d'une zone qui compte près de trois cents millions d'habitants. Ce marché sous-exploité, dont le maillage est un gage de résilience, face aux ambivalences du système-monde, exacerbe les faiblesses du continent encore à la rescousse pour nourrir ses populations. Les ressources naturelles de la région sont immenses, allant du fer, du zircon à l'or et au diamant, au pétrole, et sont cadencées aux pieds des Sahéliens qui y résident. Une politique économique hardie, qui cristallise toutes ces initiatives, pourrait résorber le gap du sous-emploi qui est une étape incontournable vers le développement.

4. Conclusion

La croissance démographique, loin d'être un handicap pour le Sahel, est une aubaine pour bâtir un espace dynamique qui offre des possibilités à ses citoyens. L'arme démographique peut accompagner la restauration d'un climat pacifique qui a prévalu en concentrant toute l'énergie des femmes et à la construction d'un horizon nouveau. Le constat sur le terrain, depuis plus d'une décennie, montre que le déterminant dans cette guerre contre les ennemis multiformes (extrémisme violent, criminalité trans-étatique, migration, trafics illicites) dépend du regain des masses. Il convient de puiser dans le patrimoine immatériel enfermé dans les communautés, afin d'amorcer la marche vers la paix, donc le développement socio-économique.

Construire la paix est une valeur, un processus qui appelle certaines attitudes. C'est un double travail de la communauté et de l'État. En réalité, la paix est semée dans les esprits par le canal de la culture et de l'éducation. Celles-ci permettent de développer des qualités intrinsèques de respect et d'altruisme pour enrichir les perceptions qu'on peut retrouver dans les grimoires des traditions. Par ailleurs, la porosité des frontières ne doit pas être une fatalité qui renforce les défis, elle peut être le lit fécond de transmission des vertus transsahariennes qui ont encadré apparemment les évolutions des peuples. Cette posture fera émerger une synergie. Telle attitude peut offrir aux communautés la capacité de se régénérer, de sécréter des mécanismes qui vont favoriser une renaissance économique, sociale et culturelle. Le chantier primordial pouvant faciliter la prise de décision stratégique en faveur d'une réorientation des perceptions est la conscience de soi. Cela doit cheville

une véritable pensée critique. En effet, il faut oser ébranler les convictions superficielles qui voilent certains cadres sociétaux. Cette désorganisation continue à amplifier une trajectoire erratique, qui est la constante réalité de la crise au Sahel. L'angoisse existentielle marquante, dans l'immense territoire sahélien, peut être remplacée par un tableau plus reluisant. Le levier de la solidarité active, qualité consubstantielle aux communautés africaines, peut servir de stimulus. Il est bon de rappeler qu'en dépit des frontières fictives, l'interculturalité est restée un ciment fort des peuples. Ce chapelet d'acquis est bénéfique pour l'essor et le renforcement de perceptions positives.

+++++++

Panéliste 3 : Croyances, us et coutumes comme facteurs de croissance démographique

Dr Koffi KPOTCHOU,

Maître de Conférences de sociologie à l'université de Lomé, Togo.

Résumé

Cette communication, après une définition conceptuelle, consistant à mettre en évidence l'importance de la prise en compte des us et traditions des populations dans la compréhension de la démographie, évoque quelques logiques qui pourraient aider à comprendre les attitudes des acteurs en présence quant au nexus Démographie, Sécurité et Développement. L'analyse met la lumière sur les différentes perceptions de la fécondité dans les milieux africains qui rendent difficile la transition démographique. Pour finir, elle propose des recommandations pour la facilitation d'une bonne transition démographique.

Introduction

Le Sahel est confronté à de graves problèmes de paix, sécurité et développement. Malgré la présence de plusieurs ressources naturelles, le Sahel est encore pauvre et en proie à l'insécurité humaine. Ses résultats économiques sont très faibles et son indice de développement humain (IDH) est bas. À cause de ces faibles performances, les pays du Sahel sont classés parmi les pays à IDH faible en 2022 (PNUD, 2023). La population du Sahel augmente considérablement depuis 1960 (taux de natalité élevé, baisse de la mortalité grâce aux progrès de la médecine, la qualité de l'alimentation et l'hygiène). D'une part, la natalité au Sahel se maintient à un haut niveau par les habitudes acquises et le faible usage de la contraception. D'autre part, la mortalité a fortement diminué en raison des campagnes de vaccinations massives et des progrès de l'hygiène. La conséquence en est la transition démographique très faiblement (voire pas du tout) amorcée : en grande partie à cause d'un taux de fécondité encore très élevé (Niger, Tchad, Mali en particulier).

Les taux élevés de mortalité maternelle sont attribués, entre autres, à la sensibilisation insuffisante de la population sur les informations et services de santé sexuelle et reproductive (SSSR). Les populations combinées des six pays du Sahel et du nord du Nigéria devraient passer de 181 millions d'habitants (estimations actuelles) à une fourchette comprise entre 370 millions et 415 millions d'habitants en 2045 (UNDESA, 2019). Cette croissance démographique dominée par une population jeune, plus de 64% de la population a moins de 24 ans, fait augmenter les dépenses des États et des

ménages en matière de santé, d'éducation, de sécurité et d'emploi. L'exode rural est encore un fléau pressant dans le Sahel, favorisant la croissance de la population urbaine qui a pour conséquence la prolifération des bidonvilles, l'insécurité, l'insuffisance des équipements au niveau de tous les pays. Plusieurs facteurs expliquent donc la croissance démographique dans le Sahel. Mais pour les besoins de cette communication, les facteurs liés aux croyances, us et coutumes sont exposés. Avant tout, il importe d'apporter quelques clarifications conceptuelles.

C'est quoi la croyance ?

Selon le Larousse, c'est le fait de croire à l'existence de quelqu'un ou de quelque chose, à la vérité d'une doctrine, d'une thèse : la croyance en Dieu, aux fantômes. D'après les sciences sociales, la croyance peut être une construction sociale pour justifier ou expliquer un fait, une situation. Ainsi, chaque époque et chaque société créent ses croyances. Au Mali, celui qui coupe un arbre de la forêt entre Diarra et Trougoumbé (Nioro) tombe malade, devient fou ou perd une partie de son bétail. Il a toujours existé également des croyances autour de la fécondité :

- dans l'Égypte ancienne, on croyait en la force des dieux, des prières, des amulettes pouvant favoriser la fertilité chez l'homme. Ces croyances étaient symbolisées par le dieu MIN LE PHALLUS ;
- les Grecs aussi croyaient au pouvoir du dieu DIONYSOS qui représentait la force vitale et la virilité ;
- en Afrique, globalement, on croit que l'enfant est un don de dieu.

Qu'est-ce qu'on entend par US ?

US, selon la grammaire et la jurisprudence, est un vieux terme qui signifie usage, c'est-à-dire la manière ordinaire d'agir en certain cas. On joint ordinairement le terme d'us avec celui de coutumes : on dit les us et coutumes d'un tel lieu, comme si ces termes étaient absolument synonymes. Les croyances, les us et coutumes, mis ensemble avec d'autres éléments, permettent de définir la culture d'une société. C'est pourquoi, pour l'anthropologue Tylor, la culture est un « Ensemble complexe qui englobe les connaissances, les croyances, les arts, la morale, les lois, les coutumes, et toute autre capacité et habitude acquise par l'Homme en tant que membre d'une société ».

La culture d'un peuple est ce qu'il a de plus précieux. Toutefois, elle doit être revisitée pour l'adapter à l'évolution du monde. C'est ce que nous recommandait déjà Cheik Anta Diop lorsqu'il invitait les Africains à une introspection en même temps qu'une rétrospection pour ne pas légitimer les construits identitaires : « Il devient donc indispensable que les Africains

se penchent sur leur propre histoire et leur civilisation et étudient celle-ci pour mieux se connaître : arriver ainsi à la véritable connaissance de leur passé, à rendre périmées, grotesques et désormais inoffensives ces armes culturelles. » (Anta Diop, 1955 : 111-112).

Les discours revendiqués par les croyances, us et coutumes sur la fécondité

Beaucoup d'études expliquent la démographie à travers plusieurs variables, dont le niveau de vie, le milieu de vie, le niveau d'instruction, la religion et les traditions. Deux occurrences sont constatées :

- évolution différentielle : l'instruction et la fécondité évoluent en proportionnalité inverse. Autrement dit, plus une femme est instruite, moins elle fait d'enfants et inversement ;
- effet propre de la variable, dont, par exemple, les traditions. Il est difficile de mesurer l'effet propre des traditions sur la fécondité sans tomber dans des interprétations, car la fécondité est naturelle. Comment expliquer, par exemple, scientifiquement que c'est un fétiche ou un rituel qui est à l'origine d'une grossesse ?

Néanmoins, dans les faits, on peut explorer les logiques communautaires de la forte natalité en Afrique noire, en général, et au Sahel, en particulier.

1. La fécondité comme bénédiction des ancêtres

Au cours des cérémonies traditionnelles, on entend la prière suivante qui est adressée aux mânes des ancêtres : « Que les féconds fécondent davantage et que les stériles fécondent également ». La fécondité est considérée comme une bénédiction des ancêtres et comme telle, elle ne doit être empêchée de quelque manière. Celui qui l'empêche peut rencontrer la colère des dieux. La femme féconde est alors valorisée et la femme stérile maudite.

2. Le garçon comme transmission génétique de la lignée

En Afrique, suivant leur sexe, les enfants ne sont pas valorisés de la même manière. Les enfants de sexe masculin sont perçus comme étant plus indispensables que les filles, car ce sont eux qui perpétuent la lignée. Selon des croyances populaires, « la fille appartient à autrui ; le garçon est la sève de la famille ». Ces croyances conditionnent les multiples fécondités et la polygamie.

3. La famille nombreuse : un symbole de fierté et d'honneur

Les pays du Sahel, tout comme les autres pays de l'Afrique noire, encouragent une tradition nataliste ou pro nataliste conforme aux valeurs ancestrales. De ce fait, la démographie est perçue comme une perpétuation de la postérité, voire de la descendance des ancêtres

grâce à la fécondité. Faire une famille, c'est le fait de féconder, de procréer pour la continuité de la descendance des ancêtres.

En Afrique traditionnelle, la famille est plurielle. Elle regroupe plusieurs générations. Le mariage reste une occasion précieuse d'agrandir la famille. Selon Julien Kita (2002), « De même que l'Occident pense naturellement le «moi», l'Africain est éduqué à penser naturellement le «nous». Il ne s'agit pas de pensée collective où l'individuel est pratiquement inexistant [...]. » La pensée africaine n'est ni collective ni individuelle. Elle a quelque chose en commun aussi bien avec la pensée collective qu'avec la pensée individuelle, et a son identité en soi de sorte que le «nous» c'est la famille, la grande famille avec les tantes, les oncles, les cousins, d'une part, et, d'autre part, le clan, le village, l'ethnie... A contrario, celui que l'Occident désigne par « demi-frère », l'Africain le nomme simplement « frère ». Et avoir plusieurs frères, c'est une bonne chose, car cela rend fort et fier. C'est pourquoi diverses unions sont permises, à savoir la polygamie, le sororat, le lévirat, dans le but de perpétuer la lignée.

4. Le mariage d'enfants

Iris Group (2020), dans son rapport intitulé Mariage d'enfants, précoce et forcé : Une analyse d'économie politique du Burkina Faso, mentionne que :

- le taux de mariage d'enfants est le plus élevé au Sahel : les filles des zones rurales sont significativement plus susceptibles d'être mariées avant 18 ans ;
- le taux de mariage d'enfants est le plus élevé parmi les familles les plus pauvres ;
- les taux de mariage des moins de 18 ans et des moins de 15 ans sont les plus élevés dans les groupes musulmans et traditionnels/animistes religieux ;
- les disparités géographiques dans le taux de mariage d'enfants correspondent généralement aux disparités géographiques dans l'égalité genre.

C'est ainsi que plusieurs filles deviennent des mères alors qu'elles sont elles-mêmes des enfants. Or, lorsqu'une fille se marie très tôt, les chances de contribuer à une démographie excessive sont grandes. Au même moment, elle est privée de plusieurs choses pouvant assurer son autonomisation économique, intellectuelle, morale, essentiellement l'éducation et est exposée aux violences conjugales. Pour cela, d'autres pays imposent un âge minimum du mariage plus élevé, comme le Népal, où la loi ordonne d'avoir au moins 20 ans pour pouvoir se marier. Au Sahel, en dehors des actions des pouvoirs publics et des ONG en charge de la question, il est important que les communautés s'organisent, elles aussi, pour lutter contre le fléau comme c'est le cas au Malawi.

5. Les croyances religieuses

Le sociologue Durkheim propose la définition suivante : une religion est un système de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées. En Afrique, il faut noter qu'il existe deux types de religion. Les religions révélées à vocation universelle : l'islam et le christianisme et les religions dites traditionnelles, localisées, concrètes et fortement ritualisées qui tirent leur essence dans l'ancestralité ou la tradition ancestrale. Cette deuxième catégorie rime avec les valeurs ancestrales, voire la tradition. C'est aussi un ensemble déterminé de croyances et de dogmes définissant le rapport de l'homme avec le sacré. La religion indique, de ce fait, un ensemble de rites spécifiques propres à chacune de ces croyances.

Le point commun de toutes les croyances religieuses est globalement :

- l'interdiction des moyens de contraception et des contraceptifs modernes par les chefs religieux qui considèrent le planning familial comme incompatible avec les croyances ;
- les tabous autour des relations sexuelles prémaritales limitant l'accès à la contraception pour les jeunes célibataires et encourageant le mariage dès que les filles atteignent la puberté, en particulier chez les musulmans (Amnesty International, 2016 ; Initiatives Conseil International, 2016).

Conclusion-recommandations

En guise de conclusion et recommandations, on retient que depuis le sommet de N'Gor (Sénégal) en 1992, les pays africains s'étaient engagés à faire baisser le taux de croissance annuelle de la population à 2,5% en 2000 et à 2% en 2010. En 2020, ce taux est encore supérieur à 2,5%. Pire, les projections démographiques indiquent que dans cette région, la population va probablement doubler dans les 26 prochaines années avec 05 pays qui le feront en moins de 25 ans (Burkina Faso, Gambie, Mali, Mauritanie et Niger). Les considérations traditionnelles justifient, en partie, le maintien de la forte croissance démographique au Sahel. Des actions sont en train d'être faites par des pouvoirs publics, des ONG, des leaders communautaires pour une prise de conscience du poids démographique au niveau individuel, familial et national. Mais le chantier est encore là et interpelle toujours. C'est pourquoi des mesures doivent être prises à plusieurs niveaux pour accélérer les transitions démographiques dans le Sahel. Il convient, entre autres, de :

- sensibiliser les filles et prendre des dispositions idoines afin de maintenir longtemps les filles dans le système éducatif pour profiter de l'évolution différentielle entre l'éducation et la fécondité ;
- sensibiliser davantage, et par tous les canaux nécessaires, les hommes et les femmes sur les conséquences néfastes d'une fécondité excessive. Peu d'enfants peuvent être

mieux supportés, éduqués et poussés à la réussite ;

- susciter une adéquation des politiques au contexte national : les gouvernements sahéliens doivent faire prendre des dispositions effectives pour faire appliquer les lois existantes pouvant réduire les mariages d'adolescentes et les mariages forcés qui compromettent, dans bien des cas, l'autonomie morale, intellectuelle et même économique des filles et femmes au Sahel ;
- susciter une collaboration avec les chefs religieux, les pouvoirs publics, les organisations de la société civile et les hommes pour l'acceptation et l'utilisation plus généralisée des méthodes de contraception efficaces et sans danger ;
- sensibiliser les États, les partenaires au développement, les leaders religieux et traditionnels sur les relations population-paix-sécurité-développement.

La vie a un sens, c'est le bien le plus précieux sur terre. C'est pourquoi nous devons lui accorder la plus digne des valeurs, le plus profond respect.

Bibliographie

Amnesty International. (2016). Mon corps, mes droits : Pourquoi les femmes et les filles ne peuvent pas accéder aux services de santé sexuelle et reproductive au Burkina Faso. Amnesty International Publications.

Anta Diop, C. (1955). Nations nègres et culture. Paris : Présence Africaine.

Durkheim, É. (1912). Les formes élémentaires de la vie religieuse. Paris : Alcan.

Initiatives Conseil International. (2016). Étude sur les obstacles à l'utilisation des services de santé sexuelle et reproductive dans les pays sahéliens. Rapport technique.

Iris Group. (2020). Mariage d'enfants, précoce et forcé : Une analyse d'économie politique du Burkina Faso. Washington, DC : Iris Group.

+++++++

PANEL 2 : FEMMES, DÉMOGRAPHIE ET SÉCURITÉ

Ce panel a été modéré par Mme DIALLO Aïssata TOURE, Cheffe de service communication et relations publiques, Institut National de Santé Publique (INSP), Mali. Le panel regroupe trois (3) communications sur les questions de femmes, démographie et sécurité.

Panéliste 4 : Genre, démographie et égalité des chances au Sahel

M. Moussa SIDIBE,

Agroéconomiste, Expert en développement local, Coordinateur du Projet Autonomisation des Femmes pour la Dividende démographique dans le sahel (SWEED-Mali), Mali

Résumé

Cette communication décrit les dynamiques de genre et les actions de soutien en faveur de l'égalité des chances entre filles et garçons, dans le contexte démographique du Sahel, à travers le Projet SWEDD, créé en 2015 et regroupant 13 pays d'Afrique. L'analyse montre que le projet SWEDD est une expérience transnationale, qui est une réponse des gouvernements africains aux défis d'autonomisation des filles. Elle met en exergue les défis auxquels font face les jeunes filles et met la lumière sur les apports du projet qui ont été très bénéfiques à ces jeunes filles. La communication finit par formuler des recommandations pour une meilleure amélioration de la condition de vie des jeunes filles.

Introduction

Notre panel 2, « Femmes, démographie et sécurité humaine », est décliné en trois sous-thèmes dont le 1er, « Genre, démographie et égalité des chances au Sahel », est celui que nous traitons ici. Notre communication explore les dynamiques sociales et économiques liées au genre, à la population et à l'accès équitable aux opportunités dans la région du Sahel. Elle tente d'examiner les rôles et attentes assignés aux hommes et aux femmes et d'analyser leur accès aux ressources et à la prise de décision. Au-delà, elle aborde la question démographique, caractérisée par des taux de croissance rapide et des transitions particulières, qui a un impact significatif sur les défis auxquels le Sahel fait face, sur de nombreux plans.

Dans les régions du Sahel, l'égalité des chances est un enjeu majeur, surtout dans un environnement où des inégalités profondes existent entre les sexes. Les femmes sont souvent confrontées à des obstacles quant à l'accès à l'éducation, à l'emploi et

à la participation politique. Les jeunes, en ce qui les concerne, peuvent être privés d'opportunités en raison de contraintes économiques et culturelles, surtout dans les zones rurales.

Notre communication s'articule donc autour des points évoqués plus haut et analyse les politiques publiques et les initiatives de développement qui doivent intégrer ces dimensions pour favoriser une véritable égalité, promouvoir l'autonomisation des femmes et des jeunes. Pour finir, elle proposera des recommandations visant à apporter des solutions aux défis démographiques de manière inclusive, afin d'assurer un avenir plus équilibré et équitable pour tous.

I- **Rappel de quelques notions**

1. **Le genre**

Dans la littérature, plusieurs écrits existent sur la notion de genre. Nous pouvons retenir que « Le genre est un construit social et un outil sociologique d'analyse, de planification et de suivi, qui vise à révéler les différences sociales et les inégalités dans les relations entre les hommes et les femmes, les garçons et les filles. Le genre permet de comprendre comment la société, à partir du sexe biologique, attribue aux hommes et aux femmes des rôles différents, des normes et obligations, créant ainsi une hiérarchie et des inégalités ».

Apparu aux USA dans les années 70-80, l'usage du concept Genre s'est développé autour de la reconnaissance des droits des femmes. Aussi, le lien entre genre et reconnaissance des droits des femmes a créé une sorte d'automatisme chez les gens qui, par réflexe, ont tendance à ramener la question de Genre aux femmes seules. De plus en plus, on parle d'égalité du genre, qui ne vise pas à rendre les femmes et les hommes identiques, mais plutôt à considérer que leurs droits, leurs responsabilités et leurs chances ne doivent plus dépendre du fait d'être né homme ou femme.

2. **La démographie**

La démographie est « L'étude quantitative des populations humaines et de leurs dynamiques, à partir de leurs composantes : fécondité, conjugalité, migration, vieillissement et mortalité ». Il s'agit d'analyser l'évolution de ces phénomènes dans le temps et dans l'espace et selon les milieux socioéconomiques et culturels. Les démographes ont recours à plusieurs disciplines connexes pour comprendre et interpréter les phénomènes démographiques. Parmi ces disciplines, nous pouvons citer la sociologie, l'histoire, l'économie, etc. Ainsi, la démographie est loin d'un simple cadre d'analyse statistique, elle permet d'étudier les phénomènes sociaux dans une perspective globale.

3. Le Sahel

Beaucoup d'éléments ont été donnés sur le Sahel dans les TDR du séminaire. Géographiquement, il est l'espace de transition entre le Sahara au Nord et la zone soudanienne au Sud. C'est une bande d'environ 5 500 km de longueur sur 400 à 500 km de largeur. Il s'étend sur une dizaine de pays africains, depuis l'embouchure du fleuve Sénégal jusqu'à la Djézireh soudanaise (Haut Nil). Il s'agit du Burkina Faso, du Cameroun, de la Gambie, de la Guinée, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, du Sénégal ; du Tchad et du Soudan. Le Sahel est un milieu physique difficile qui fait face aux aléas climatiques avec une forte rareté prononcée des ressources en eau, en terres arables, etc., qui affecte négativement les conditions globales des populations.

4. Égalité des chances

Il s'agit d'un traitement, de mesures ou toutes autres dispositions visant à donner les mêmes chances à tout le monde pour réussir, atteindre un objectif donné, indépendamment de toute considération. Le concept d'égalité des chances s'est développé au regard des traitements différenciés ou des mesures ne donnant pas les mêmes chances à tout un chacun d'arriver à un but donné. Par exemple, en matière d'éducation, on dira que "l'égalité des chances à l'école est un principe qui vise à ce que tous les élèves aient les mêmes possibilités de réussite scolaire et sociale indépendamment de leurs origines, de leur sexe ou de leur situation économique".

Nos sociétés sont organisées de sorte qu'il revient aux pouvoirs publics, prioritairement, de tracer les cadres et conditions d'égalité des chances dans les pays ou tout autre espace géographique, politique ou économique donné.

II- Le Sahel : le contexte démographique et du genre et l'égalité des chances

Le Sahel est classé parmi les régions les plus pauvres, les plus fragiles et les plus fécondes au monde. Selon l'ONU, la population totale du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Tchad est passée de 21 millions d'habitants en 1960 à 103 millions en 2020, soit une multiplication par 5.

Depuis quelques années, force est de reconnaître qu'une grande partie de cet espace fait face à une crise sécuritaire aux multiples causes et implications qui le déstabilise. L'espace du Sahel est globalement caractérisé par les réalités suivantes :

- une forte croissance démographique (plus de 3% de croissance par an, population multipliée par 5 en 60 ans) avec une forte présence de jeunes (+40% ont moins de 15 ans);
- une forte pression sur les ressources dans l'espace avec la poussée démographique et

les conditions climatiques de plus en plus hostiles ;

- une demande sociale de plus en plus forte et peu satisfaisante des infrastructures de base : éducation, santé, alimentation, etc. ;
- le chômage élevé des populations, surtout les femmes et les jeunes ;
- des pesanteurs socio-culturelles et religieuses prégnantes dans cet espace avec une forte poussée d'organisations terroristes qui disent « agir au nom de la religion musulmane ». Ces organisations provoquent de graves crises sécuritaires dans la zone débouchant souvent sur des instabilités politiques et institutionnelles dans certains pays ;
- le niveau de pauvreté élevé, variable suivant le milieu et suivant le sexe : pauvreté à visage féminin et rural.

Ces réalités, peu reluisantes qui se posent en défis majeurs à relever par les pouvoirs publics et les populations, cachent la présence annoncée d'importantes richesses qui restent encore sous-exploitées. En effet, le Sahel est réputé être riche en ressources minières dont le niveau d'exploitation reste encore limité, ce qui suscite un peu d'espoir dans un tableau presque sombre et cela à condition que le capital humain soit de qualité.

En termes d'égalité des chances, au Mali, comme dans beaucoup d'autres pays du Sahel, l'égalité des chances au bénéfice des filles et femmes se heurte, entre autres, à des contraintes comme :

- l'accès limité au capital ;
- la limitation du champ d'activités économiques des femmes ;
- la limitation des mouvements des filles ;
- la concurrence entre temps domestique et temps économique ;
- le faible niveau d'instruction ;
- la limitation du droit d'expression ;
- le mariage des enfants et les grossesses précoces et multiples.

Ces contraintes sont d'ordre économique, socio-culturel et religieux et freinent l'épanouissement des filles et des femmes à leur juste potentiel.

III- Au Sahel, que font les Gouvernements et leurs partenaires en faveur du genre et de l'égalité des chances ?

Les gouvernements, seuls ou avec l'appui de leurs partenaires au développement, ont initié plusieurs actions isolées ou groupées visant à faire face aux défis démographiques que connaît le Sahel et aux problèmes d'égalité du genre. Des réformes ont été entreprises en matière de législation pour protéger les femmes et les filles et leur assurer l'accès et la protection autour des droits, souvent élémentaires, comme l'accès à la propriété foncière, à plus d'éducation, à l'emploi, etc. Toutefois, les situations sont variables d'un pays à l'autre.

Depuis quelques années, avec les actions d'associations, d'organismes internationaux, nationaux, des gouvernements, des ONG et d'autres acteurs internes comme externes, des actions sont menées pour donner aux femmes et aux filles autant de chance qu'aux hommes et aux garçons. À la pointe de ce combat, l'Organisation des Nations Unies (ONU) draine, dans ses sillages, beaucoup d'organisations qui sont dédiées à la cause de la défense de l'égalité des chances et de droits des femmes.

Les mesures prises par les autorités et leurs partenaires se résument à :

- des dispositions législatives avec des lois protégeant les femmes et favorables à leur promotion ;
- la création dans plusieurs pays des départements en charge de la promotion de la femme ;
- la conception, au financement et à la mise en œuvre de politiques du genre ;
- la conception, au financement et à la mise en œuvre de différents programmes favorables aux femmes.

Au Mali et dans plusieurs pays du Sahel comme le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger, le Tchad, la Guinée, le Sénégal, la Gambie et le Cameroun, une initiative phare est mise en œuvre avec le financement de la Banque mondiale et l'assistance technique de UNFPA et de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS). Il s'agit du projet « Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel : SWEDD », qui a été lancé en 2015 avec 6 pays au départ pour atteindre aujourd'hui 13 pays de l'Afrique. Il est mis en œuvre au Mali depuis son démarrage et nous en sommes à sa deuxième phase.

L'objectif global du projet est d'accélérer la transition démographique, à travers la maîtrise des taux de fécondité et de mortalité maternelle et infantile ainsi que la réduction des inégalités entre les sexes dans la région du Sahel en vue de réaliser les objectifs plus larges qui consistent à déclencher le dividende démographique. L'objectif de développement du projet est d'améliorer le niveau d'autonomisation des femmes et des adolescentes et leur

assurer l'accès à des services de santé reproductive, infantile et maternelle de qualité dans des zones sélectionnées des pays participants, mais aussi d'améliorer la génération et le partage des connaissances au niveau régional.

Le projet est structuré en trois composantes :

- la Composante 1 vise à accroître la demande pour les services de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle (SRMNIN) en favorisant les changements sociaux et comportementaux et l'autonomisation des femmes et des adolescentes ;
- la Composante 2 vise à renforcer les capacités régionales pour la mise à disposition des produits de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle, et de personnel qualifié à travers l'amélioration des systèmes de stockage et de distribution des médicaments ;
- la Composante 3 vise à favoriser l'engagement politique et renforcer la capacité d'élaboration des politiques favorables au dividende démographique et la mise en œuvre du Projet.

Au Mali, le projet SWEDD est mis en œuvre sous la coordination d'un Comité National de Pilotage (CNP), présidé par le ministre en charge de la population en synergie avec les ministères en charge de la santé, de la promotion de la femme, de la jeunesse, de l'éducation nationale, de l'économie et des finances, de l'emploi et de la formation professionnelle. En termes de résultats, nous pouvons noter qu'en matière de communication pour le changement social et comportemental :

- environ 7 000 000 de personnes sont touchées, à travers différentes activités de communication pour le changement social et comportemental utilisant les réseaux sociaux, la presse écrite, les caravanes, les prêches, les radios, les télévisions, sponsoring d'émissions éducatives, les journées, les foras, les assemblées villageoises ;
- 5 326 leaders religieux et communautaires ont été mobilisés, formés et engagés comme relais dans la sensibilisation autour des questions de mariage des enfants, de VBG, de scolarisation des filles, d'autonomisation de la femme, de santé de la reproduction dans les espaces publics (assemblées villageoises) et les édifices religieux (prêches dans les mosquées et dans les églises) ;
- des radios communautaires ont été installées dans les zones d'intervention du projet à faible couverture radiophonique (03 radios déjà installées et trois autres en cours d'installation).

En matière de scolarisation et de maintien des filles à l'école, plus de 203 610 filles du fondamental sont bénéficiaires d'au moins une des interventions relatives :

- à la scolarisation des filles (Stratégie de Scolarisation accélérée dite aussi Passerelle -SSA/P) et au maintien des filles à l'école ;
- au maintien des filles à l'école : vélos, appui hébergement, fournitures scolaires, cours de soutien, bourses mamans, kits scolaires ;
- à la réduction du taux d'abandon scolaire des filles qui est passé de 53% dans les zones d'intervention du projet au démarrage en 2016 à moins de 2,5% actuellement dans les mêmes zones.

En matière de compétences de vie et leadership,

- plus de 35 100 adolescentes et jeunes filles ont été recrutées et formées dans 500 espaces sûrs dans les domaines de la santé reproductive des jeunes, les compétences de vie, le leadership, etc.
- 17 076 maris et futurs maris ont été formés pour promouvoir les masculinités positives en faveur des droits des femmes dans 500 Clubs de maris (CDM) et 500 Clubs de futurs maris (CDFM) ;

En matière d'opportunités économiques, 35 086 filles/femmes de 15 à 24 ont été alphabétisées, formées et installées (installations en cours pour les filles de la phase 2) dans les activités génératrices de revenus (AGR) et les métiers traditionnellement réservés aux hommes. Dans le même cadre d'opportunités économiques, il y a eu le suivi économique auprès de 2 603 filles/femmes installées en phase 1, actuellement en activité, après deux années d'exploitation (2020 et 2021). À ce propos, on note :

- 4 143 344 612 FCFA de chiffre d'affaires généré, 9248 emplois permanents et temporaires générés, 34 784 membres des ménages bénéficiaires directs des appuis ;
- le niveau de revenus des filles bénéficiaires qui a augmenté de 2 473F CFA (source : Rapport étude de base de l'évaluation d'impact de la sous-composante 1.2 du SWEDD en 2017) à entre 25 000 F CFA et 55 000 F CFA par mois actuellement.

IV- **Recommandations**

Pour maîtriser la croissance démographique au Sahel et lutter contre les inégalités du genre, il convient, entre autres, de :

- mettre l'accent sur la communication pour le changement social et comportemental au niveau des communautés ;
- mettre l'accent sur l'éducation des filles ;
- mettre l'accent sur l'accès aux opportunités économiques pour les filles et femmes ;

- mettre en œuvre des mesures législatives et politiques favorables à la protection et à la promotion des filles et des femmes.

En somme, il s'agit, pour les pouvoirs politiques, de mettre en œuvre des politiques ambitieuses, favorables à la capture du dividende démographique en matière de santé, éducation, opportunités économiques, emploi et gouvernance.

V- Conclusion

La situation du Sahel est certes difficile aujourd'hui, mais l'espoir est permis et il s'agit pour les pouvoirs publics d'anticiper, en agissant sur les leviers majeurs comme la sécurité, la stabilité politique et institutionnelle, la santé, l'éducation, les opportunités économiques, l'emploi et la bonne gouvernance. La maîtrise de la croissance démographique et l'égalité du genre constituent aussi des facteurs clés pouvant aider à l'avènement d'un Sahel stable.

+++++++

Panéliste 5 : Planification familiale et développement durable au Sahel

M. Dramane COULIBALY, Géographe planificateur,

Directeur général adjoint de l'Observatoire National du Dividende Démographique, Mali

Résumé

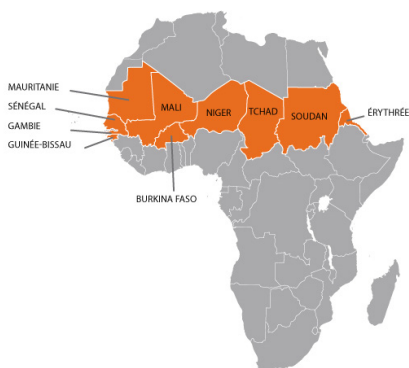
Cette communication fait le constat que malgré une hausse du taux de planification dans les pays d'Afrique, le taux de natalité est toujours rapide et élevé. Elle se prononce sur le lien entre la planification et le développement durable, le nombre important des jeunes dans le Sahel, vu à la fois comme une potentialité et un danger si elle est mal encadrée et mal accompagnée. La communication s'intéresse à la mortalité des enfants et au chômage des jeunes, avant de formuler des recommandations comme solutions aux défis à relever.

Introduction

La planification familiale, ou le planning familial est l'ensemble des moyens qui concourent à la régulation des naissances, dans le but de permettre aux familles de choisir d'avoir un enfant. Dans la plupart des pays africains, l'indice synthétique de fécondité est très élevé, souvent en raison du manque d'accès à la contraception et à la planification familiale. Selon le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, l'Afrique a le taux le plus élevé de besoins non satisfaits en contraceptifs.

1. Le poids démographique au Sahel

LA RÉGION DU SAHEL COMPREND 10 PAYS QUI DIFFÉRENT SUR LE PLAN DÉMOGRAPHIQUE.



2. Les défis de la planification familiale au Sahel

Bien que l'utilisation de la planification familiale augmente dans la majorité des pays en développement, le taux de fécondité dans les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest reste toujours élevé avec une moyenne de 5,4 enfants par femme. Ils ont, par conséquent, la croissance démographique la plus rapide au monde (2,96%). Plus de 64% de la population ouest-africaine a moins de 24 ans et le taux de grossesse chez les adolescentes est deux fois plus élevé que la moyenne mondiale. Plus d'une fille sur 10, âgée de 15 à 19 ans, a déjà accouché. Sur le plan sanitaire, ces pays affichent également les taux de mortalité maternelle, néonatale et infantile parmi les plus élevés.

Pour remédier à cette situation, les pays francophones d'Afrique de l'Ouest et leurs partenaires, réunis à Ouagadougou (Burkina Faso) en février 2011, sont parvenus à un consensus important de prendre des mesures concrètes pour accroître le recours à la planification familiale au profit de leurs populations respectives. Le cadre de la déclaration de Ouagadougou inclut la nécessité, pour chaque pays, d'assurer une augmentation régulière des contributions des budgets nationaux pour l'achat des produits contraceptifs. Des efforts ont été faits dans ce sens au cours des dix dernières années, mais à des degrés variables selon les pays. Cependant, au cours des trois dernières années, seulement quelques pays du PO ont régulièrement alloué des fonds internes à l'achat de contraceptifs et pourtant les 9 pays du PO s'étaient engagés à « sécuriser et augmenter d'au moins 10% par an, la part contributive de leurs gouvernements dans le budget alloué à l'achat des produits contraceptifs ». Ce constat milite pour la nécessité de renforcer le plaidoyer et le leadership au niveau national afin d'augmenter l'allocation de fonds générés en interne pour le financement de la planification familiale, en général, et de l'acquisition de produits contraceptifs, en particulier.

3. Lien entre planification et développement durable

La planification familiale est reconnue depuis longtemps en Afrique subsaharienne comme étant un moyen essentiel pour maintenir la santé et le bien-être des femmes et de leur famille. La Conférence internationale sur la Population et le Développement, tenue au Caire en 1994, a mis en exergue le rôle important qu'elle joue dans la réduction de la morbidité et de la mortalité des mères et des enfants de moins d'un an. Au Mali, la faible utilisation des services de santé de la reproduction, en général, et de la planification familiale (PF), en particulier, contribue fortement aux maladies ou aux décès des femmes, pendant et/ou après l'accouchement, et des enfants de moins d'un an.

Cette situation est, entre autres, la suite logique de pratiques néfastes parmi lesquelles les grossesses précoces, rapprochées, tardives, les avortements clandestins, la recherche tardive de soins, les difficultés d'accès aux soins et l'insuffisance de soins obstétricaux et néonataux adéquats.

OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)	PLANIFICATION FAMILIALE
<p><u>ODD 3 : BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</u></p> <p><i>Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</i></p>	<p>Quand les femmes ont accès à l'information, il y a moins de grossesses non désirées, moins de mortalité maternelle et infantile, et cela favorise plus la scolarisation des enfants</p> <p>Un moyen d'améliorer la qualité de vie des femmes dans le respect de leurs droits</p> <p>L'espacement des naissances est une opportunité pour les familles et les nations de sortir de la pauvreté, une opportunité pour les filles d'avoir un bon métier</p>
<p><u>ODD 4 : Éducation de qualité</u></p> <p><i>Il s'agit d'assurer un accès de tous à une éducation de qualité sans aucune distinction et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</i></p>	<p>L'accès à la planification familiale des adolescentes de la tranche 15-19 ans permet d'éviter les grossesses précoces et non désirées, qui sont souvent responsables des échecs scolaires, et même de la déperdition scolaire des jeunes filles.</p>
<p><u>ODD 5 : Travail décent et croissance économique.</u></p> <p><i>Il consiste à promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et le travail décent pour tous.</i></p>	<p>La planification familiale, par le biais de l'espacement des naissances, favorise la participation de la femme aux activités économiques. En effet cela permet aux femmes d'âges actives d'avoir plus de temps pour pratiquer les activités génératrices de revenu et d'être plus présentes sur le marché de l'emploi et d'être plus autonomes.</p>

<p><u>Agenda 2063</u></p> <p><i>ASPIRATION 6 : une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants</i></p>	<p>L'Agenda 2063 « engage les États membres à intégrer les droits à la santé sexuelle et reproductive, la planification des naissances et les services de lutte contre le VIH/ SIDA à travers le renforcement de la mise en œuvre des engagements antérieurs pris pour améliorer l'état de santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant, la garantie de l'intégration nécessaire pour faciliter les synergies entre les programmes relatifs au VIH/SIDA, à la tuberculose, à la santé maternelle, néonatale et infantile ».</p>
<p><u>FEUILLE DE ROUTE DE L'UA POUR TIRER PLEINEMENT PROFIT DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE EN INVESTISSANT DANS LA JEUNESSE</u></p> <p><i>Pilier N° 3 : Santé et bien-être</i></p>	<p>L'importance de garantir la bonne santé et le bien-être s'avère capitale pour assurer la réduction de la vulnérabilité des jeunes et maximiser l'investissement dans le capital humain. Il s'avère également essentiel d'accélérer la transition démographique et d'améliorer la productivité de la main-d'œuvre. À ce titre, pour tirer pleinement profit du dividende démographique, il est indispensable d'entreprendre des investissements stratégiques susceptibles d'améliorer les résultats, en matière de santé, relatifs à l'accès à la santé sexuelle et génésique, y compris la planification des naissances, afin de s'assurer que les femmes puissent décider elles-mêmes du nombre d'enfants qu'elles souhaiteraient avoir et de l'écart entre les naissances de ces enfants. Par ailleurs, il est également nécessaire d'accroître la survie des enfants en mettant l'accent sur la prévention des maladies infectieuses, la vaccination, l'amélioration de la nutrition et le renforcement des interventions médicales pendant la période néonatale.</p>

4. Les cadres d'opérationnalisation de la PF au Sahel

- La feuille de route de l'UA
- Les feuilles de route nationales pour la capture du dividende démographique
- Les politiques de population
- Le projet SWEDD

Conclusion

Cette communication a montré que malgré l'existence de nombreuses méthodes de planification familiale, l'usage des contraceptifs reste un défi à relever au Sahel à cause du faible taux d'utilisation des contraceptifs, c'est pourquoi le taux de fécondité dans les pays francophones de l'Afrique est élevé. De ce fait, le Sahel enregistre le taux de croissance démographique le plus rapide au monde. Sur le plan sanitaire, les pays du Sahel affichent également les taux de mortalité maternelle, néonatale et infantile parmi les plus élevés.

+++++

Panéliste 6 : Politiques publiques et gestion de la dynamique démographique au Sahel

Mme Nana Alassane TOURE,
Experte genre et Gouvernance, Mali

Résumé

Cette communication met un accent particulier sur de nombreux défis auxquels font face les autorités politiques, les femmes et les enfants, au nombre desquels on peut retenir la mortalité infantile, l'insuffisance de l'emploi des jeunes et le faible accès des femmes et filles aux services de santé reproductive et de fécondité. La communication fait l'état des lieux des problèmes et fait des suggestions d'actions pour une meilleure amélioration des conditions de vie des femmes et des enfants.

1. Introduction

Présentement, de nombreux États du Sahel font l'objet de plusieurs réflexions au niveau scientifique et de gouvernance, en raison de l'insécurité qui prend de l'ampleur et accentue les vulnérabilités existantes (faible accès aux structures sanitaires, la malnutrition des enfants, faible accès à l'éducation, à l'eau potable, etc.). Aussi, dans cette présentation, nous allons mettre le focus sur :

- quelques défis majeurs ;
- les politiques/stratégies en matière de démographie ;
- des recommandations.

2. Quelques défis

Selon les résultats des enquêtes démographiques et de santé au Mali, sur 1 000 naissances vivantes, 54 enfants sont morts avant d'atteindre leur premier anniversaire. Un enfant sur 10 meurt avant d'atteindre l'âge de 5 ans. Les taux de mortalité infantile et juvénile étaient en baisse dans les pays du Sahel, mais le contexte de crise entraînant le faible accès aux services de santé (la contraception, les CPN, les accouchements assistés, etc.) peut occasionner un changement de donne. C'est pourquoi les investissements dans le domaine de la santé doivent continuer.

3. Le nombre important de jeunes dans les pays du Sahel

Les jeunes des pays du Sahel font face à un problème d'éducation. Près de 1 500 sur 9.000 écoles sont fermées à cause de l'insécurité. Un demi-million d'enfants n'iront pas à l'école

cette année³ (UNICEF). En outre, l'insuffisance d'accès à la santé et à l'emploi menace plusieurs jeunes du Sahel. Pourtant cette couche représente au moins les trois quarts de la population sahélienne, ce qui constitue un facteur d'aggravation des conflits.

4. Insuffisance d'emploi des jeunes

L'Afrique dispose de la population la plus jeune au monde (200 millions de personnes de 15-24 ans). Ces jeunes non ou peu scolarisés sont tous confrontés au problème de chômage, ce qui crée un sentiment d'exclusion et entraîne certains jeunes vers des actions de violence dans les milieux urbains et ruraux. Beaucoup de jeunes sont aussi poussés vers la migration irrégulière. En outre, le taux de chômage des jeunes en Afrique subsaharienne est deux fois supérieur à celui des adultes (12,8% contre 6,5%).

5. Les inégalités entre les campagnes et les villes

Les taux de croissance économique affichés dans certains pays du Sahel n'ont malheureusement pas profité aux campagnes. Dans ces zones, l'agriculture qui est la principale activité est sous pression. La consommation des terres augmente et les terres fertiles se font rares. À cela s'ajoute l'insuffisance des financements et d'accompagnements techniques.

5.1. Pauvreté

La pauvreté est la cause de plusieurs problèmes dans le Sahel, notamment la mauvaise santé, l'insuffisance d'accès à l'éducation, la mortalité élevée, la migration vers d'autres zones considérées comme plus développées économiquement.

5.2. Faible accès des femmes et filles aux services de santé reproductive et de fécondité

Huit femmes de 15 à 49 ans ayant eu une naissance vivante au cours des cinq dernières années sur 10 (80 %) ont effectué au moins une visite prénatale. 67 % des naissances ont été assistées.

Plusieurs femmes et jeunes femmes dans le Sahel n'ont toujours pas accès aux moyens modernes de contraception. Elles continuent d'être infectées par les maladies sexuellement transmissibles et de mourir pendant l'accouchement (325 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes au Mali).

5.3. Dynamique hommes-femmes

L'amélioration des conditions de vie des femmes au niveau familial et professionnel, dans

3 L'année n'est pas précisée ici, mais cette communication a été présentée en 2023 (NDLR)

l'organisation sociale et politique ainsi que leur accès aux services de santé, de l'éducation et à la prise de décisions et aux ressources de l'État, de manière égale et équitable, peuvent favoriser l'obtention de bons résultats en matière de croissance économique.

6. Politiques/stratégies en matière de démographie

6.1. Adoption de la politique nationale de population

Pour une bonne Politique nationale de Population (PNP), il a été mis en place un système de promotion de la PNP à travers la dissémination et la diffusion, à différents niveaux, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs pour une meilleure prise en compte des variables démographiques. Dans le même sens, ont été mis en place des travaux de développement des études et recherches sur les questions de population, tout comme des mesures de développement d'une meilleure coordination, de suivi-évaluation de mise en œuvre des programmes et projets de population, etc.

En ce qui concerne l'urbanisation, pour en faire un facteur moteur de la croissance économique et du développement, les stratégies nationales font ressortir la qualité de vie dans les villes en vue de saisir cette opportunité pour créer des emplois, faciliter l'accès à un habitat décent et faire du développement urbain une source d'innovation. En fait, au Mali et dans beaucoup de pays du Sahel, les populations urbaines connaissent une forte augmentation, mais cela ne s'accompagne pas d'une croissance économique à hauteur de souhait. Aussi, les activités non agricoles ne se développent pas au même rythme que l'urbanisation. C'est pourquoi l'urbanisation a des effets négatifs sur les conditions de vie des populations (jeunes, hommes et femmes).

6.2. Pour les femmes et jeunes femmes

Au niveau continental, le Mali a souscrit à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et à son Protocole facultatif relatif aux droits des femmes en Afrique, mais aussi à la Charte africaine de la jeunesse adoptée en Gambie en juillet 2006 et à la politique genre de la CEDEAO. Sur le plan sécuritaire, nous avons différentes résolutions des Nations Unies : l'« Agenda Jeunes, paix et sécurité » et « Agenda femmes, paix et sécurité ». De plus, au niveau national, le Mali a adopté la Politique Nationale Genre pour concrétiser ses engagements nationaux, internationaux et africains pour une société démocratique et un État de droit dans lequel l'égalité entre les femmes et les hommes constitue une valeur fondamentale.

7. Recommandations

Les politiques mises en place par les gouvernements et organismes internationaux sont focalisées surtout sur le développement des villes, du secteur agricole, de la planification

familiale, de l'éducation des filles, de l'autonomisation des femmes, du développement économique... De ce fait, pour une meilleure gestion de la dynamique démographique en Afrique, il est nécessaire de :

- faire des villes des pôles de développement ;
- investir dans la planification familiale et la santé reproductive pour atteindre toutes les femmes et jeunes femmes ;
- d'investir davantage dans l'éducation, la santé, la nutrition des enfants ;
- adopter une perspective de genre afin d'identifier différentes manières de diffuser l'information auprès des hommes et des femmes ;
- mettre en place un programme de formation inclusif et adapté visant à renforcer les capacités des femmes et des jeunes pour qu'ils participent de manière significative aux processus de paix et de réconciliation à l'échelle locale et nationale.

8. Conclusion

La présente communication a fait l'état des lieux des défis liés à la gestion de la dynamique démographique en Afrique et a fait des suggestions pour une meilleure amélioration des conditions de vie des femmes et des enfants. Elle a montré que dans de nombreux États du Sahel l'insécurité prend de l'ampleur et accentue les problèmes existants qui sont, entre autres, le faible accès aux structures sanitaires, la malnutrition des enfants, le faible accès à une **éducation** de qualité, à l'eau potable, etc. Ces nombreuses réalités sapent les efforts politiques consentis pour l'amélioration des conditions de vie des femmes et des enfants.

+++++++

PRÉSENTATION DES COMMUNICATIONS DU 2^e JOUR

La deuxième journée du séminaire s'est tenue le 10 octobre 2023. Elle a enregistré six (6) communications réparties en deux (2) panels interactifs.

PANEL 3 : JEUNESSE COMME POTENTIEL RÉSERVOIR DES GROUPES ARMÉS

Ce panel a été modéré par M. Mahamadou Zibo MAIGA, Coordinateur CT-CSLP, Mali. Il a enregistré trois communications dont les textes sont présentés ci-dessous.

Panéliste 7 : Démographie, éducation et capital humain de la région sahélienne

M. Birama TANGARA,
Expert planificateur, Mali

Résumé

Cette communication s'escrime à rappeler les vertus de l'éducation et à établir le lien entre éducation, pauvreté et développement, en montrant que la pauvreté et le manque d'éducation des jeunes peuvent les pousser à s'enrôler dans les groupes terroristes, tandis que l'éducation fait de ces jeunes des citoyens et un potentiel de développement. Par ailleurs, elle évoque les défis relatifs à l'accès à l'éducation et formule des propositions pour des pistes de solutions idoines.

Introduction

Le Sahel, vaste région africaine semi-aride séparant le désert du Sahara au Nord et les savanes tropicales au Sud, est autant une terre d'opportunités que de défis. Cet espace regorge de ressources humaines et naturelles abondantes. Néanmoins, il reste confronté à des défis majeurs qui sont d'ordre :

- démographique ;
- politique ;
- environnemental ;
- sécuritaire.

La présente communication est axée sur l'aspect démographique.

I. La dynamique démographique dans le Sahel

Selon l'ONU, la population totale de ces six (6) États est passée de près de 21 millions d'habitants en 1960 à environ 103 millions en 2020, soit un quintuple en soixante ans

(UNDESA, 2019). Pour le nord du Nigéria, l'estimation aboutit à une trajectoire de croissance similaire, avec près de 78 millions d'habitants en 2020. Les populations combinées des six pays du Sahel et du nord du Nigéria devraient ainsi passer de 181 millions d'habitants à plus de 370 millions d'habitants en 2045.

Tableau 3 : Population mondiale, africaine et sahéenne (en millions), 1950 - 2100

	Population (millions)				
	1950	2017	2030	2050	2100
Monde	2 536,3	7 550,3	8 551,2	9 772,8	11 184,4
Asie	1 404,1	4 504,4	4 946,6	5 256,9	4 780,5
Europe	549,4	742,1	739,5	715,7	653,3
Afrique	228,7	1 256,3	1 703,5	2 527,6	4 467,6
Sahel	62,7	324,1	456,8	724,2	1 440,2
Burkina Faso	4,3	19,2	27,4	43,2	81,7
Cameroun	4,3	24,1	33,0	49,8	91,6
Tchad	2,5	14,9	21,5	33,6	61,7
Gambie	0,3	2,1	3,0	4,6	7,2
Guinée	3,1	12,7	17,6	26,9	48,3
Mali	4,7	18,5	27,1	44,0	83,2
Mauritanie	0,7	4,4	6,1	9,0	15,5
Niger	2,6	21,5	35,0	68,5	192,2
Nigéria	37,9	190,9	264,1	410,6	793,9
Sénégal	2,5	15,9	22,1	34,0	64,8

Sources : Département des affaires économiques et sociales, World Population Prospects, 2017.

L'analyse du tableau fait ressortir que le taux de croissance démographique du Sahel est le plus élevé du monde, soit 2,9 % par an, et en 2017, sa population comptait pour 25,8 % de la population totale de l'Afrique (soit 324,1 millions d'habitants), proportion qui devrait atteindre 28,7 % (soit 724,2 millions d'habitants) en 2050. Le taux de fécondité de la région est le plus fort du monde, soit de 4,6 à 7,2 naissances par femmes, tandis que le taux de fécondité des adolescentes est le plus élevé du monde (152 ‰).

À la lumière de ce qui précède, il convient de noter que la forte croissance de la population au Sahel est due en partie à la jeunesse de la population (plus de 60% de la population du Sahel est jeune et quatre sur dix sahéens ont moins de quinze).

II. Etat de l'éducation dans la zone sahéenne

« L'éducation est l'arme la plus puissante que nous pouvons utiliser pour changer le monde », a affirmé Nelson Mandela (2003). Cela sous-entend qu'une bonne éducation pour tous est la clé d'un meilleur avenir à long terme, pour le monde et, pour notre cas spécifique, la région du Sahel. L'éducation améliore l'employabilité et les revenus, réduit les écarts entre les sexes, sort les familles de la pauvreté, renforce les institutions et produit des bénéfices qui se répercutent sur la génération suivante. Selon la Banque mondiale, la bonne nouvelle est que la région a pris les premières mesures importantes pour construire

cet avenir. Beaucoup plus d'enfants ont pu accéder à l'éducation au cours des 15 dernières années : les inscriptions dans la région ont presque doublé dans l'enseignement primaire et triplé dans l'enseignement secondaire.

Il convient de noter que les gouvernements concernés ont pris de nombreuses initiatives en faveur de l'éducation. Malgré ces initiatives, de nombreux enfants ne sont toujours pas scolarisés et ceux qui le sont apprennent beaucoup moins qu'ils ne le devraient. Parmi les enfants de la région en âge de fréquenter l'école primaire, 40 % ne sont pas scolarisés. En outre, le taux de pauvreté éducative de la région est de 88 %, ce qui signifie que seuls 12 % des enfants sont scolarisés et capables de lire et de comprendre un texte adapté à leur âge à la fin du primaire. Tous ces facteurs contribuent à un faible niveau d'éducation dans la région du Sahel et donc à une faible productivité. Au Niger, par exemple, 72 % des adultes en âge de travailler n'ont aucune formation. Dans tous les pays du Sahel, moins de 50 % des femmes adultes sont alphabétisées, contre 59 % dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne et 80 % dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Ce chiffre tombe à 23 % pour les femmes vivant dans les zones rurales du Sahel. Même parmi le segment le plus jeune de la population active - les jeunes de 15 à 24 ans - les performances en lecture et en écriture sont relativement faibles au Sahel, avec des taux d'alphabétisation allant de 45 à 66 %, alors que la moyenne en Afrique subsaharienne est de 77 %. De plus, les enfants et les jeunes les plus pauvres, ainsi que ceux affectés par les conflits, qui ont le plus besoin d'une bonne éducation pour avoir une chance dans la vie, sont ceux qui souffrent le plus des défaillances dans l'accès et la qualité de l'éducation.

Le taux de scolarisation dans le secondaire supérieur n'est que de 5 pour cent pour les filles rurales les plus pauvres, contre 100 % pour les garçons urbains du quintile le plus riche. (Banque mondiale). La croissance de la population urbaine sera assurément un des défis majeurs du continent au cours des prochaines décennies. Les démographes estiment que l'Afrique subsaharienne connaîtra sa transition urbaine en 2035, date à laquelle plus de la moitié de sa population habitera en zone urbaine. Alors que les objectifs de scolarisation universelle sont loin d'être atteints en milieu rural, l'urbanisation rapide du continent pose d'immenses défis en matière de satisfaction des besoins éducatifs dans les villes, pourtant souvent considérées comme plus favorisées.

Ce phénomène d'urbanisation se traduit en effet par le développement de quartiers spontanés et de bidonvilles en périphérie des villes, entraînant d'importantes difficultés sur le plan éducatif. Dans certains pays, l'accès à l'éducation dans ces quartiers spontanés est plus faible que dans les villages environnants. Toutefois, les inégalités entre villes et campagnes persistent et les besoins en matière d'éducation demeurent plus importants en milieu rural. Si la part relative de la population rurale est en baisse, la population scolarisable en milieu rural continuera à augmenter fortement en valeur absolue.

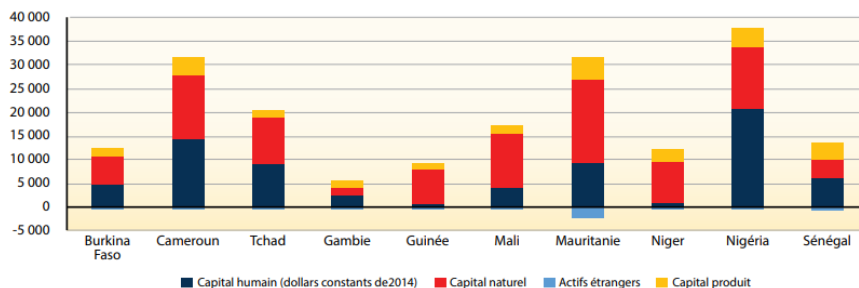
Une autre caractéristique démographique du continent est le jeune âge de sa population, soulevant la question cruciale de l'employabilité. Résoudre ce défi sera indispensable pour tirer pleinement avantage du dividende démographique. Investir dès aujourd'hui dans le développement des compétences apparaît donc comme la voie à privilégier. Ces enjeux démographiques – et leur implication en termes d'investissements dans l'éducation et la formation – sont au cœur des agendas continentaux. Le thème choisi en 2017 par l'Union Africaine (UA) lors de son sommet d'Addis-Abeba soulignait déjà clairement cet enjeu : « Tirer profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse ». Quelques mois plus tard, lors de sa 72^e session, l'Assemblée générale des Nations Unies lançait, à son tour, la Feuille de route du dividende démographique pour l'Afrique. À l'aube d'une décennie cruciale, pour atteindre l'objectif de développement durable 4, il est temps que ces engagements politiques se concrétisent, aussi bien au niveau régional que national.

III. Lien entre démographie, éducation et capital humain

Le taux de croissance démographique du Sahel est le plus élevé du monde, soit 2,9 % par an, et en 2017, sa population comptait pour 25,8 % de la population totale de l'Afrique (soit 324,1 millions d'habitants), proportion qui devrait atteindre 28,7 % (724,2 millions d'habitants) en 2050. Le taux de fécondité de la région est le plus haut du monde, soit près de 4,6 à 7,2 naissances par femmes, tandis que le taux de fécondité des adolescentes est le plus élevé du monde (152 ‰). La dynamique économique des pays de la région du Sahel ainsi que leur capacité à créer une richesse et un bien-être durables, dépendent de plusieurs facteurs. Les principaux éléments positifs sont la dotation en capital naturel (sources d'énergie, minéraux, terres, etc.), l'importance des divers actifs détenus par les pays et leur capital humain en termes de connaissance, de compétence et d'expérience de la main-d'œuvre.

Le capital humain est un facteur déterminant dans tous les processus de développement. Au niveau macroéconomique, les théoriciens soutiennent qu'un stock plus élevé de capital humain contribue à la croissance endogène et à la transformation structurelle, en accélérant le rythme de l'innovation et le taux de distribution des nouvelles technologies. Au niveau microéconomique, l'amélioration du capital humain augmente la productivité du travail et donc le revenu. La répartition de la richesse par habitant dans les pays du Sahel montre que le capital humain représente la composante majeure au Nigéria et la deuxième composante de la richesse dans les autres pays de la région (à l'exception du Niger et de la Guinée, où le capital humain occupe la troisième place parmi les composantes de la richesse).

Richesse totale par habitant au Sahel et ses composantes (en dollars constants, 2014)



Source : Banque mondiale, Wealth Accounting 2016.

Le capital humain représentait en moyenne 43 % de la richesse totale des pays du Sahel en 2014, avec un maximum de 56 % au Nigéria contre 71 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Le capital humain, importante composante de la richesse, place la dynamique démographique au cœur des préoccupations de développement du Sahel. En 2017, la région du Sahel comptait 324,1 millions d'habitants, soit près de 25,8 % de la population totale du continent. La région du Sahel connaît la croissance démographique la plus rapide de tout le continent. Sa population totale devrait atteindre 456,8 millions d'habitants d'ici à 2030, date à laquelle la région représentera 26,8 % de la population africaine. Elle continuera de croître pour atteindre 724,2 millions d'habitants, soit 28,7 % de la population totale de l'Afrique, d'ici à 2050. Une autre caractéristique importante de la région du Sahel, qui est au cœur de la croissance démographique actuelle, est l'indice synthétique de fécondité (ISF) et, notamment, le taux de fécondité des adolescentes.

En 2015, le Sahel a enregistré, en moyenne, 152 naissances vivantes pour 1 000 adolescentes, contre 117 dans la CEDEAO, 114 dans la CEEAC et 103 en Afrique subsaharienne. Cela reflète les inégalités entre les sexes et les normes sociales, y compris le mariage précoce, la faible utilisation des méthodes contraceptives modernes et le faible niveau d'autonomisation des femmes dans les dix pays du Sahel. En effet, l'âge médian au premier mariage dans la région est de 16,1 ans et l'utilisation de la contraception moderne n'est que de 9 % (SWEED, 2015). Cela a des répercussions négatives majeures sur le niveau d'instruction des filles et sur la santé des générations futures. La faible utilisation d'une méthode contraceptive moderne est révélatrice du caractère inadéquat de l'offre de service de santé de la reproduction. D'une manière générale, les systèmes de santé des pays du Sahel rencontrent également des difficultés pour réagir au mieux aux épidémies récurrentes et au phénomène de la malnutrition dans certains pays de la région. Cette situation s'explique, en partie, par la faible couverture et la mauvaise qualité des services de soins.

Le taux de croissance démographique pour l'ensemble de la région du Sahel était en moyenne de 2,9 % par an, avec le Tchad (3,11 %), la Gambie (3,03 %) et le Niger (3,82 %) dépassant le taux de 3 %. Près de 60 % de la population de la région a moins de 25 ans. Le taux de dépendance des moins de 15 ans et des plus de 64 ans est de 92 % de la population en âge de travailler. Cette situation constituera un défi majeur pour l'avenir si des politiques publiques saines ne sont pas mises en place. Toutefois, ce dividende démographique d'une population jeune peut également être une chance si des investissements et des mécanismes appropriés sont mis en place pour assurer le développement humain, notamment en termes d'éducation de qualité, de bonne santé et d'emplois décents pour les jeunes. À cet égard, l'autonomisation des jeunes âgés de 15 à 24 ans est une question cruciale pour les mettre sur la voie du progrès social, de la prospérité future, de l'amélioration du niveau de vie et de la sécurité d'emploi. En effet, les trois grandes étapes de l'entrée dans la vie adulte, à savoir la sortie de la famille d'origine, l'entrée dans la vie active et le mariage, ne sont plus aussi faciles à franchir qu'auparavant, en raison des conditions de vie stagnantes ou en détérioration dans de nombreuses régions du Sahel. Bien qu'il n'existe pas beaucoup d'informations fiables sur l'entrée dans la vie active, il est bien connu que les jeunes sont les premiers à souffrir des défaillances du marché du travail.

À cet égard, un jeune oisif, se sentant diminué et désavantagé de façon permanente, peut devenir une « bombe à retardement » sociale et politique, déclenchant, dans le pire des cas, des troubles civils, de la délinquance et de l'extrémisme, tout en devenant la proie potentielle de manipulations politiques et idéologiques.

Récommandations

À la lumière des points développés, pour l'atteinte du dividende démographique, il convient de retenir les recommandations ci-après :

- intégrer l'aspect «variables démographiques» dans les politiques, stratégies, plans et programmes de développement pour aboutir à la capture du dividende démographique ;
- promouvoir une éducation de qualité pour tous ;
- promouvoir, de façon spécifique, l'accès des filles à l'éducation ;
- renforcer l'accès à l'école en milieu rural ;
- procéder à la création d'emplois décents, surtout en milieu rural.

Conclusion

Cette communication s'est axée sur l'aspect démographique, en faisant l'état des lieux de la démographie et de l'éducation au Sahel. Elle a montré que les gouvernements des États du Sahel ont pris de nombreuses initiatives en faveur de l'éducation, mais qu'en dépit de ces initiatives, de nombreux enfants ne sont toujours pas scolarisés, ce qui est un constat déplorable, car la jeunesse sahélienne peut être un atout de développement si elle est bien encadrée. Autrement, cette jeunesse peut être « une bombe à retardement » politique et sociale en ce sens qu'elle peut être corrompue et employée à des fins nuisibles.

+++++++

Panéliste 8 : Facteurs d'attraction des jeunes aux entreprises terroristes et criminelles

Dr Zakaria SORE,

Enseignant-chercheur, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina-Faso

Résumé

Cette communication a mis en débat le concept «jeunes», pour en saisir les éléments définitionnels et les caractéristiques d'ordre institutionnel et sociologique, et a montré comment des jeunes, sans emploi, mal formés à la citoyenneté, peuvent constituer une cible facile pour les terroristes, ou être utilisés par les acteurs politiques en quête de pouvoir. La communication a décrit les facteurs facilitant le recrutement dans les groupes terroristes et les motivations des jeunes qui basculent dans l'extrémisme violent. Elle met également un accent particulier sur la faiblesse des États dans le contrôle des Associations religieuses.

La jeunesse, qu'est-ce que c'est ?

La jeunesse est avant tout une condition biologique. Pour les Nations Unies, la jeunesse est la période de vie comprise entre 15 et 24 ans. Aussi, la Résolution 2250 entend par « jeunesse » toute personne âgée de 18 à 29 ans et quant à la Charte africaine de la jeunesse, la jeunesse est la période de 15 à 35 ans. Au Mali, l'âge de la jeunesse varie selon les études. Selon certaines études, cet âge est compris entre 15 et 40 ans (Fousseni Traoré, 2005) tandis que selon d'autres, c'est entre 10 et 35 ans (B. A. Traoré, 2007). Au Burkina, la jeunesse est la période allant de 15 à 35 ans. Au Niger, c'est la période de 15 à 35 ans. Au-delà, la jeunesse est surtout une condition sociologique. À cet effet, elle :

- est une entité hétérogène qui regroupe des individus appartenant à des univers sociaux différents et dont les limites d'âge sont incertaines ;
- concerne des « cadets sociaux » ;
- se termine lorsque l'individu assume pleinement ses responsabilités, devenant ainsi adulte.

Le Sahel, une population extrêmement jeune

Tableau 4 : tranches d'âge et proportion de la population

Pays	Burkina Faso	Mali	Niger
Tranches d'âge			
10-14 ans	12,7%	13,2%	13,2%
15-19 ans	10,7%	10,6%	10,6%
20-24 ans	8,9%	8,6%	8,3%
Total	32,3%	32,4%	32,1%

Source : compilation des résultats de recensement dans les trois pays.

Proportion de la population de moins de 35 ans

Pays	Burkina Faso	Mali	Niger
Proportion	79,39%	80,06	80,47

La jeunesse, une composition sociale qui rend vulnérable

La vulnérabilité est située entre l'exclusion et l'intégration, et la catégorie de vulnérable entre celles d'intégré et de marginal ou de disqualifié (Thomas, 2010). Les jeunes ont un accès limité aux sphères de décisions et les associations des jeunes ne sont pas suffisamment organisées et politisées. Ils font face à une faible possibilité de promotion économique et sociale pouvant profiter à tous les jeunes (Soré, 2017). Toutefois, on constate que différents pouvoirs bâtissent un discours flatteur sur l'importance de la jeunesse, alors qu'au fond ces discours ne comportent qu'une volonté de canalisation. Compte tenu de ces réalités, les jeunes sont confrontés au chômage et aux problèmes de formation. Par voie de conséquence, la jeunesse se sent trahie et laissée pour compte, son sort économique et social n'ayant guère eu l'air d'évoluer depuis longtemps.

Expliquer le développement des entreprises terroristes

La théorie de l'avidité

Paul Collier fait une distinction entre la protestation pacifique et les conflits violents. Pour lui, les conflits comme la rébellion ou les violences armées sont nourris par la recherche d'un gain particulier et la prédation (greed). La théorie de l'avidité postule qu'un individu adhère à des groupes extrémistes violents parce qu'attiré par les bénéfices qu'il est susceptible d'en tirer (argent, pouvoir, contrôle d'un territoire ou d'une population donnée). Au Burkina, les attaques terroristes commencent avec Malam Dicko, fondateur de l'association Ansarul Islam. Khalidou Sy (2023 <https://afriquexxi.info/Le-desarroi-de-Youssouf-le-policier-qui-failli-arreter-Malam-Dicko>), dans ses prêches, il cherche à déconstruire l'ordre social et n'hésite pas à s'en prendre ouvertement à ses pairs marabouts. L'une des cibles de ses prêches était les confréries islamiques de la ville, organisées autour de « la Tidjaniya (les Doucouré) et la mosquée de Woursababé (les Cissé). Ces derniers furent les premiers à s'être installés à Djibo ». Malam Dicko remet aussi en cause la toute-puissance des chefferies coutumières et le monopole de l'autorité religieuse détenue par les familles maraboutiques, qu'il accuse de s'enrichir aux dépens des populations (<https://www.wakatsera.com/burkina-qui-sont-les-ravisseurs-de-limam-de-djibo/>).



Malam Dicko, photo prise sur internet



Imam Cissé, assassiné en août 2022

Contrôle des zones de trafics illicites



Les zones de trafics illicites sont des plaques tournantes pour les flux illicites, principalement les médicaments et drogues illicites, mais aussi le carburant (contrebande à grande échelle, contrefaçons, tabac). À ces produits s'ajoutent les flux anti-commerciaux (biens de consommation, contrefaçons, médicaments, tabac), mais également le commerce des armes à feu. Le contrôle de ces zones entraîne souvent des alliances entre les groupes terroristes et les groupes de narcotrafiants. En participant aux activités illicites, même indirectement, ou en entretenant des liens avec des trafiquants, les groupes extrémistes parviennent à atteindre trois objectifs principaux : générer des ressources financières, se procurer des moyens de subsistance et opérationnels et renforcer leur ancrage local, y compris par le biais du recrutement (Assanvo, 2019).

Le contrôle des centres de production

Les sites d'orpaillage jouent également un rôle de premier plan dans le financement des groupes extrémistes (Assavo, 2019). Ils se battent ainsi pour contrôler les sites d'orpaillage en alimentant souvent les tensions communautaires. Les événements de Solhan en 2021 s'inscrivent dans une longue suite de conflits localisés dont les aspects ethno-politiques et religieux renvoient à des enjeux structurels de disputes pour des ressources rares (eau et pâturages, surtout) dans un environnement semi-aride confronté à une expansion démographique incontrôlée (Théry and Dory, 2021).



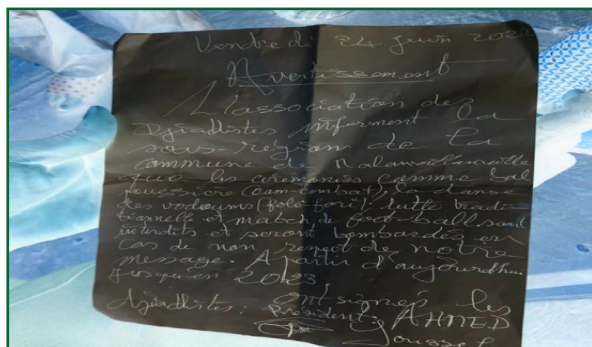
Le JNIM a ouvert des perspectives aux mineurs d'or artisanaux au Burkina Faso, en chassant les mineurs traditionnels qui bénéficient d'une reconnaissance et souvent d'un encadrement de l'État, y compris dans les zones proches du WAP. Selon Assavo (2019), les ressources financières générées permettent aux groupes d'acquérir des capacités opérationnelles (notamment armes, motos et carburant).



La théorie du « grief »

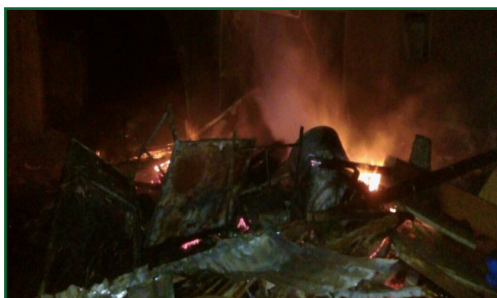
Parmi les théories qui expliquent l'engagement dans les groupes terroristes, il y a la théorie des griefs. Elle part du postulat selon lequel les individus prennent les armes pour des motifs identitaires (origine ethnique, religion, classe sociale) et non pour améliorer leur situation économique. Dans cette perspective, Khosrokhavar (2014) mobilise ce qu'il appelle griefs sociaux pour justifier la radicalisation des jeunes. Il explique que « la radicalisation violente est liée à un sentiment d'injustice, à une révolte morale contre un monde perçu comme discriminatoire ou humiliant » (Khosrokhavar, 2014, p. 16).

Contenu : Dans cette théorie, les candidats aux entreprises terroristes justifient leur situation sociale par une exclusion de l'autorité.



Une mauvaise interprétation des principes de la religion

Le djihadisme est considéré comme un phénomène multidimensionnel qu'il convient de cerner dans toutes ses déclinaisons. Le concept de djihad est aujourd'hui détourné de son acception initiale, à la faveur d'une manipulation sémantique qui plonge ses racines dans une certaine interprétation de l'Islam (Mansour Sy Djamil, 2017). Les interprétations, souvent en déphasage, entraînent l'enrôlement de jeunes dans les groupes terroristes violents et conduisent à des actions contre des commerces, des lieux de culte d'autres confessions, etc., comme le montrent les images suivantes.



Chambres de passe incendiées à Bobo Dioulasso en 2016 par des jeunes se réclamant de l'Islam



Saccage des maquis et bars dans la commune de Béguédo, à la date du 31 mars et du 1^{er} avril 2022 par des musulmans.

Le contrôle des associations caritatives, l'autre opportunité pour les entreprises terroristes

Les ONG islamistes non contrôlées comme facteurs favorables

Pour Ammour (2018), l'Arabie Saoudite alliant prédication et action sociale, voire humanitaire (da'wah et ighâtha), certaines de ses fondations ont investi financièrement et idéologiquement le continent africain pour imposer leur interprétation conservatrice de l'islam. Aussi est-il plausible de soutenir que l'islam fondamentaliste est le terreau sur lequel sont nés et ont prospéré le salafisme et le djihadisme armés qui minent les sociétés africaines et s'exportent au-delà des frontières (AMMOUR, 2018).

Les facteurs contextuels

Les facteurs contextuels sont, entre autres, le caractère inachevé/inadapté et la non-appropriation de l'État, le développement inégal et le sentiment d'être délaissé par l'État ainsi que l'action des forces de l'ordre.



Pour mieux étayer nos propos, on rapporte ci-dessous le témoignage d'un enquêté :

Ce jour-là je quittais Baraboulé pour la ville de Djibo quand une patrouille de militaires m'a encerclé à la sortie de Baraboulé. Après un contrôle d'identité, j'ai été arrêté au motif que je m'appelais Oumarou Dicko qui serait recherché. Mes yeux ont été bandés et mes pieds attachés comme un vulgaire voleur. Malgré l'intervention du Maire de Baraboulé et du Commissaire de Police qui ont tous les deux confirmé que j'étais un agent de l'État civil à la mairie, ils m'ont gardé *pendant trois jours c'est-à-dire du lundi au mercredi avant de me libérer*. (Agent à la mairie, Baraboulé) in Hagberg et al. (2019, p. 54).

Le pastoralisme, une autre opportunité pour les entreprises terroristes ?

Le pastoralisme connaît aujourd'hui de nombreux problèmes, parmi lesquels on peut

retenir la violation et/ou l'obstruction récurrente des espaces et des parcours pastoraux. En effet, de nombreuses zones pastorales sont occupées pour d'autres activités. On retient également les tracasseries aux portes d'entrée de la transhumance (taxes illicites par divers acteurs étatiques et non étatiques, mais aussi sur les sites d'accueil), sans oublier la fermeture des frontières béninoises et togolaises aux activités de transhumance alors que ces espaces constituent un terreau fertile.



Ces problèmes qui sont directement connectés à la difficulté d'exercice de la transhumance deviennent des sources de radicalisation de nombreux éleveurs dont les plus fragiles rejoignent les GAT. Les acteurs des groupes terroristes violents utilisent les difficultés des éleveurs comme fond de mobilisation, appelant les éleveurs à les rejoindre afin de lutter contre les entraves et injustices.

La lutte contre le terrorisme comme opportunité de mobilisation de la jeunesse

La jeunesse est la frange de la population la plus menacée par les actions des groupes armés terroristes. Les jeunes sont les premières victimes en ce qu'ils constituent la majorité des combattants terroristes. Ainsi, les actions des forces armées les touchent. Aussi, les forces qui sont les principales cibles des terroristes sont majoritairement constituées de jeunes. Selon des estimations de l'UNFPA, plus de 90 % des décès directs liés à un conflit, en 2015, concernaient des hommes, jeunes et adultes (UNFPA, 2015). Avec le terrorisme, c'est dans la jeunesse que les maux croissent, car elle paye le plus gros tribut humain et économique de la crise terroriste. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, les investissements publics qui devaient faciliter la création des emplois au profit des jeunes sont réorientés vers l'équipement et la prise en charge des besoins des armées nationales.

L'activisme des groupes armés terroristes a eu pour effet de susciter, chez les jeunes, l'envie de développer des actions contre-terroristes et de susciter le sentiment patriotique dans la jeunesse qui souhaite participer à la libération du pays. De ce fait, les jeunes semblent désormais disposés à rejoindre les rangs des forces de l'ordre.

En 2022, le Burkina Faso a lancé un recrutement massif de 50 000 Volontaires pour la Défense de la Patrie et finalement a reçu 90 000 candidatures (<https://burkina24.com/2022/11/24/recrutement-de-vdp-plus-de-90-000-inscrits/> consulté le 28 juin 2025).

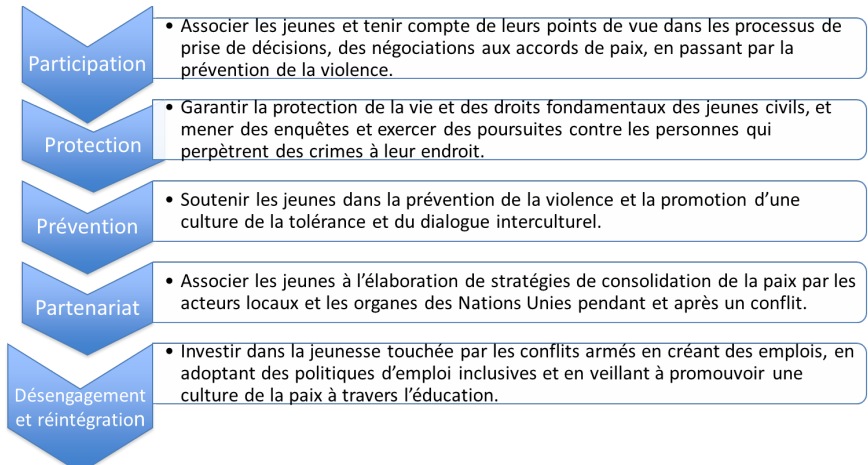
Avec le terrorisme, c'est dans la jeunesse que les maux croissent, car elle paye le plus gros tribut humain et économique de la crise terroriste. Selon des estimations, plus de 90 % des décès directs liés à un conflit, en 2015, concernaient de jeunes hommes adultes (UNFPA, 2015). Toutefois, face à cette réalité, c'est la réorientation des investissements publics vers les dépenses de sécurité qui favorise le développement de projets au profit des jeunes.

Faire de la jeunesse le cœur de la mobilisation pour le pays

La résolution 2250 du Conseil de sécurité du 9 décembre 2015 sur les jeunes, la paix et la sécurité reconnaît le rôle central de la jeunesse en matière de paix et de sécurité et recommande aux États d'en faire des partenaires stratégiques. Ainsi, la jeunesse ne peut pas se donner le luxe de regarder les autres agir, dans ce contexte d'insécurité, sans réaction de sa part. Le statut de jeunesse n'autorise pas, en principe, les jeunes d'être des citoyens apathiques, mais des citoyens actifs qui demandent juste d'avoir l'opportunité de participer à la construction de la société, selon leur désir. Les jeunes rêvent d'un pays totalement libéré et d'une société paisible. À ce sujet, on peut affirmer que les projets politiques portés par la jeunesse sont les plus durables.

Stratégies de participation

Modèle d'implication de la jeunesse, de la Résolution 2250 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les jeunes, la paix et la sécurité.



Conclusion

Cette communication a fait l'état des lieux de la situation de la jeunesse sahélienne vis-à-vis du terrorisme et est parvenue, au final, à l'idée que les jeunes payent le plus gros tribut humain et économique de la crise terroriste. L'étude a montré également que les jeunes peuvent adhérer à des groupes extrémistes violents s'ils sont désœuvrés et motivés par les bénéfices (argent, pouvoir, contrôle d'un territoire ou d'une population donnée) qu'ils peuvent tirer des pratiques terroristes. Les jeunes peuvent aussi facilement tomber dans le piège des terroristes à cause des facteurs contextuels qui sont, entre autres, le développement inégal et le sentiment d'être délaissé par l'État ainsi que l'action des forces de l'ordre.

Bibliographie

AMMOUR Laurence-Aïda, 2018, *La pénétration wahhabite en Afrique*, Rapport de recherche, Centre Français de Recherche sur le Renseignement.

ASSANVO William, 2019, *La criminalité organisée alimente-t-elle les groupes terroristes dans le Liptako-Gourma ?* ISS.

DJAMIL Mansour Sy, 2017, « L'Islam face au terrorisme », *Le droit à l'épreuve des nouvelles*

formes de terrorisme, in Pauline Caron et Bassirou Sene, Artois Presses Université, p. 27-52

HAGBERG Sten, KIBORA Ludovic O., BARRY Sidi, CISSAO Yacouba, GNESSI Siaka, KABORÉ Amado, KONÉ Bintou et ZONGO Mariatou, 2019, *Sécurité par le bas Perceptions et perspectives citoyennes des défis de sécurité au Burkina Faso*, Uppsala, Uppsala University.

KHOSROKHAVAR Farhad. 2014, *Radicalisation*. Paris, Éditions de la MSH.

SORÉ Zakaria, 2017, « Quand les cadets défont le pouvoir. Anthropologie de la participation des mouvements de jeunes à l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 au Burkina Faso » *Actes du colloque Mouvements sociaux et gouvernance en Afrique*, Université Ouaga 1 Professeur Joseph Ki-Zerbo, p. 17-34.

THERY Hervé et DORY Daniel, « Solhan : cartographier le terrorisme et la dynamique territoriale d'une insurrection », *Mappemonde* [En ligne], 131 | 2021, mis en ligne le 08 juillet 2021, consulté le 28 juin 2025. URL : <http://journals.openedition.org/mappemonde/6129> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mappemonde.6129>

THOMAS H., *Les vulnérables. La démocratie contre les pauvres*, Éditions du croquant, coll. « Terra », Paris, 2010.

TRAORÉ Fousseini, 2005, « Chômage et conditions d'emploi des jeunes au Mali », *Document de travail*, Centre d'études et de recherches sur le développement international, Université d'Auvergne.

+++++

Panéliste 9 : Démographie et emploi des jeunes au Sahel : défis et opportunités

Dr François KONE, Enseignant-chercheur

Directeur général du Centre d'Étude et de Renforcement des Capacités d'Analyse
et de Plaidoyer, Mali

Résumé

Cette communication s'évertue à montrer qu'à cause de la faible présence de l'État dans les zones périphériques, on a des facteurs favorisant l'extrémisme violent comme la pauvreté, l'apparition des trafics de tous genres et le faible accès des populations aux services socioéconomiques de base. Elle énumère quelques conséquences de la démographie galopante et ses défis dans le contexte du Sahel et propose des recommandations.

1. Introduction : Rappel historique sur le Sahel

Historiquement, le Sahel a été une zone d'échanges entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne à travers les routes caravanières et des villes qui ont été de véritables centres de transactions multiformes. Le rayonnement économique et culturel de la zone qui s'en est suivi a pris fin avec l'essor du commerce transatlantique et la colonisation de l'Afrique. Après les indépendances, la connexion (économique, politique et culturelle) des nouveaux États du Sahel avec le reste du monde se faisait désormais avec « la façade Atlantique » (Gaye, 2017). Les États comme le Mali, le Niger, le Burkina Faso ou le Tchad vont continuer à développer les régions côtières à travers la route ou le chemin de fer vers les ports de Dakar, Abidjan, Cotonou, Douala, etc. Cette extraversion des économies ouest-africaines, avec une moindre présence de l'État dans les régions périphériques sahéniennes, a eu comme conséquence un appauvrissement continu et un accès limité des populations locales aux services sociaux de base (éducation, santé). Cette situation donnait lieu à une opposition entre centre et périphérie qui va s'installer durablement dans les pays du Sahel.

La faible présence de l'État combinée à la pauvreté dans les régions périphériques sahéniennes constituera un terreau favorable au développement de trafics de toutes sortes permettant aux populations de s'approvisionner en produits de base bon marché qui ne venaient pas du Centre en raison de l'enclavement. Ce commerce contrôlé par les aristocraties locales et longtemps toléré ou ignoré par les autorités locales prendra de l'ampleur avec l'utilisation des pick-up 4x4 à la place des chameaux des caravanes (Gaye, 2017). À partir des années 2000, le Sahel subira deux (2) chocs extérieurs qui vont bouleverser les équilibres politiques et sociaux, aggravant ainsi la situation sécuritaire déjà précaire (Gaye, 2017). Il s'agit :

- du changement d'itinéraires dans l'acheminement de la cocaïne de l'Amérique latine vers l'Europe suite au durcissement de la répression contre la production, le transport et la commercialisation de cette drogue aux États-Unis et en Europe dans les années 80 et 90 ;
- de l'implantation du terrorisme salafiste dans le Sahel, après son échec en Algérie où les mouvements avaient tenté sans succès de renverser l'ordre politique existant au profit de cette idéologie.

2. Dynamique démographique au Sahel : forte croissance et jeunesse de la population

La dynamique démographique dans le Sahel est caractérisée par le rythme élevé d'accroissement de la population, résultat d'une forte fécondité et d'une mortalité en baisse (Michel, 2016). Aussi l'accroissement naturel dépasse-t-il le solde migratoire renforçant la tendance haussière des populations des pays sahéliens situés au sud du Sahara. Par ailleurs, au regard des projections de population à des horizons plus ou moins lointains, cette tendance n'est pas près de s'inverser. En effet, dans ces pays, il est attendu une forte croissance démographique aussi bien à l'horizon 2050 qu'à l'horizon 2100. La population des 6 pays dans le tableau 1 (Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad et Mauritanie) devrait passer de 54,8 millions d'habitants en 2000 à 239,8 millions d'habitants en 2050 puis à 540,3 millions d'habitants en 2100.

Tableau 5 : Estimations et projections de population pour les pays du Sahel (millions d'habitants)

Année	Sénégal	Mali	Burkina	Niger	Tchad	Mauritanie	Sahel
1950	2.5	4.7	4.3	2.6	2.5	0.7	17.2
2000	9.9	11.0	11.6	11.2	8.3	2.7	54.8
2050	36.2	45.4	42.8	72.2	35.1	8.0	239.8
2100	75.0	93.0	81.0	209.3	68.9	13.1	540.3

Source : Nations Unies, World Population Prospects, Révision de 2015.

En moyenne, la croissance démographique au Sahel se situe au tour de 3% (Arnaud, 2016), mais ce niveau global cache des disparités entre les pays de la région. Selon Alio (2017), la croissance démographique au Niger avoisine 4%, soit 3,9%. La population qui était estimée à 19,3 millions d'habitants devrait quadrupler pour atteindre 56 millions en 2050 (Alio, 2017). Au Burkina Faso, entre 1960 et 2020, la population a plus que quadruplé, passant de 4 829 2894 habitants en 1960 à 21 510 1815 habitants en 2020 (Kpognon, 2020). Le pays fait face ainsi à une forte poussée démographique avec un taux d'accroissement intercensitaire en hausse, 2,4%, entre 1985 et 1996, et 3,1%, entre 1996 et 2006. Le taux d'accroissement annuel moyen de la population était ainsi estimé à 3,1% en 2006. À ce

rythme, la population du pays devrait doubler d'ici 23 ans, au plus tard.

La croissance démographique (RGPH 2009) au Mali était légèrement plus forte que celle au Burkina Faso, soit 3,6% par an. Ces tendances s'expliquent, en partie, par la forte fécondité dans ces pays. L'indice synthétique de fécondité est estimé à 7,6 enfants par femme (Alio, 2017) au Niger, 5,4 enfants par femme en 2011 au Burkina Faso (Kpognon, 2020), 6,4 enfants par femme au Mali (RGPH 2009) et 7,1 enfants par femme au Tchad. Une autre caractéristique importante de la démographie dans les pays du Sahel est la jeunesse de leurs populations. Ces populations jeunes et peu qualifiées sont les principales cibles du recrutement des réseaux criminels et des groupes radicaux. La jeunesse est généralement définie sur le plan statistique par des tranches d'âge qui varient selon les auteurs et les institutions. Ainsi, les Nations unies, la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) définissent les jeunes comme la population de 15 à 24 ans alors que l'Union africaine situe les jeunes entre 15 et 35 ans. Au Mali, il s'agit de la tranche d'âge comprise entre 15 et 40 ans, mais nous privilégions les tranches d'âge de l'Union africaine (15-35 ans) et des Nations unies (15-24 ans).

Selon une étude (Barlet et al.), en 2010, la population de 15 à 24 ans de l'Afrique de l'Ouest, y compris les pays sahéliens de cette zone, était de 59,128 millions d'habitants. Elle représentait ainsi 19,4% de la population totale de cette région. Au Burkina Faso (Kpognon, 2020), l'âge médian de la population était de 17,6 ans en 2020. Autrement dit, la moitié de la population était âgée de 0 à 17,6 ans, ce qui dénote de la jeunesse de la population de ce pays. La même année, la proportion des 15 à 34 ans, dans la population, était de 33,23% en 2020, soit près d'un tiers avec une prédominance féminine alors que les 15-24 ans représentaient 18,8%. Au Mali, le constat de jeunesse se fait à travers les données du RGPH 2009 selon lesquelles plus de la moitié (53%) de la population totale a moins de 18 ans. De même, le poids des jeunes de 15 à 35 ans était 32,1%, contre 19,1% pour les jeunes de 15 à 24 ans.

3. Marché de l'emploi dans le Sahel : effets de la démographie et difficile insertion des jeunes

En Afrique subsaharienne, y compris dans les pays du Sahel, les marchés de l'emploi ont certaines caractéristiques (Beaujeu, 2011) qui ne facilitent pas la création massive d'emploi pour les jeunes en dehors de l'agriculture. On peut donc relever un certain nombre de difficultés et de constats :

- le faible dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire : d'où l'importance du secteur informel, qui regroupe entre 70 et 90 % de l'emploi non agricole ;
- la prépondérance de l'agriculture, et plus particulièrement des agricultures familiales dans l'emploi : malgré les migrations vers les villes, le secteur agricole occupe en moyenne

entre 50 et 60 % de la population active, chiffre pouvant atteindre 90 % dans certains pays ;

- les difficultés particulières d’insertion pour les jeunes et les femmes sur le marché du travail, pour diverses raisons (objectives ou socioculturelles) ;
- l’importance des migrations régionales comme instrument de régulation du marché du travail.

En général, les effets de l’amélioration de la situation économique d’un pays peuvent être annihilés en présence d’un accroissement rapide de la population si la croissance économique n’atteint pas un certain seuil. Cette situation est celle de beaucoup de pays d’Afrique subsaharienne. En effet, selon Barlet et al., la forte croissance démographique faisait de cette région, y compris les pays du Sahel, celle ayant le PIB moyen par habitant le plus faible (2 642 USD en parité de pouvoir d’achat – PPA) et les taux de pauvreté les plus élevés (33 % de la population sont considérés comme pauvres selon le seuil de revenu de 2 USD par jour, PPA). Cette situation est exacerbée lorsque la croissance économique n’est pas suffisamment créatrice d’emplois, à cause du fait que les principales perspectives d’emplois résident surtout dans les zones rurales et dans l’économie informelle (Barlet et al.).

L’enjeu pour la région est de rendre la croissance plus inclusive et créatrice d’emplois (Barlet et al.) et les pays du Sahel ne sont pas une exception à cette règle. Du fait de la croissance démographique, les pays du Sahel doivent faire face, chaque année, à une vague importante de jeunes qui arrivent sur le marché de l’emploi. Si le rythme de création d’emplois n’est pas à la hauteur de ce phénomène, les jeunes seront, de plus en plus, frappés par le chômage et la précarité de l’emploi. En 2010, dans les pays du Sahel, les jeunes arrivant sur le marché de l’emploi se comptaient en centaines de milliers (Tableau 2) à la seule exception de la Mauritanie où ces jeunes étaient au nombre de 67 600. La vague annuelle est beaucoup plus importante dans les autres pays, allant de 228 000 au Tchad à 319 000 au Burkina Faso, en passant par le Sénégal, 269 000, le Mali, 278 000 et le Niger, 285 000. À l’instar du rythme d’augmentation de la population, l’accroissement du nombre de ces jeunes se fait à un rythme soutenu d’ici 2030. En effet, la cohorte qui devrait arriver sur le marché de l’emploi en 2030 devrait représenter une augmentation de 135% au Niger, 92% au Burkina Faso, 72% au Tchad, 56% au Mali, 52% au Sénégal et 4% en Mauritanie, par rapport à la cohorte de 2010. C’est une véritable déferlante à laquelle doivent faire ces pays, ce qui exige de la part des États concernés des politiques volontaristes de création d’emploi au profit des jeunes.

Tableau 6 : Estimation du nombre annuel d'arrivées sur le marché de l'emploi (milliers)

	2010	2030	% d'augmentation de 2010 à 2030
Sénégal	269	411	52
Tchad	228	391	72
Niger	285	670	135
Mali	278	434	56
Burkina Faso	319	614	92
Mauritanie	67,6	94	4

Source : Calculs IRD sur la base des données de l'ONU (2009), World Population Prospect : The 2008 Révision.

1.1. Situation des jeunes sur le marché de l'emploi dans les pays du Sahel

Les pays du Sahel, victimes d'une insécurité endémique sont riches de leur jeunesse à condition que cette jeunesse soit mise dans les meilleures conditions pour s'éduquer, se soigner et pour exercer dans la vie productive. En effet, dans les pays du Sahel, les structures de populations sont dominées par les tranches d'âge de jeunes, mais leur insertion sur le marché de l'emploi reste problématique. Au Sahel comme dans beaucoup d'autres pays d'Afrique, sur le marché de l'emploi, les jeunes sont frappés, plus que les autres actifs, par le chômage et la précarité des emplois. Bien qu'ils aient des taux d'activité plus importants dans les pays à faible revenu, les jeunes sont plus souvent confinés dans des emplois précaires (Bartlet et al.). Il y a une forte corrélation entre études et accès à l'emploi formel, mais l'adéquation insuffisante entre compétences acquises et besoins économiques défavorisent les jeunes sur les marchés de l'emploi. Les perspectives d'emploi des jeunes sont presque exclusivement dans les micros et petites entreprises (plus souvent informelles) et en zones rurales.

Au niveau mondial, le taux de chômage des jeunes se situe entre 11% et 13% (International Labour Organization, 2013) et a eu une tendance à la hausse entre 1991 et 2013. Les taux de chômage des jeunes observés sont plus bas, mais cela s'explique par la définition de ce taux qui est plus adapté aux économies essentiellement formelles. Dans les économies majoritairement informelles, le taux de chômage tel que défini par l'Organisation internationale du Travail (OIT) ne rend pas compte de la situation réelle sur le marché de l'emploi notamment en raison du phénomène de chômeurs découragés et du fait que les organismes d'enregistrement des chômeurs et de médiation de l'offre et de la demande d'emploi ne couvrent pas les pays en entier. C'est pour ces raisons que les taux de chômage sont anormalement bas dans les pays où le marché de l'emploi est dominé par l'informel

comme c'est le cas dans les pays du Sahel. Les services chargés des statistiques sur l'emploi dans les pays concernés calculent souvent des indicateurs alternatifs de chômage pour rendre compte de la situation réelle.

Au Mali par exemple, en 2021, le taux de chômage est globalement de 6,1% alors que celui des jeunes est de 10,8%. Les jeunes sont donc plus souvent touchés par le chômage que les autres couches de la société. Par ailleurs, le taux de chômage des jeunes est inégalement réparti selon le niveau d'éducation. Il varie de 7,2% pour les jeunes sans aucun niveau d'instruction à 25,6% pour les jeunes de niveau supérieur, en passant par 14,9% pour le niveau primaire et 19,8% pour le niveau secondaire (ONEF, 2021). Le constat est que le chômage augmente avec le niveau d'éducation. Les moins instruits ont plus de chance d'avoir un emploi, mais moins de chance d'avoir un emploi décent, contrairement aux plus instruits. Par ailleurs, les emplois indépendants représentent 63,6% des emplois des jeunes de 25 à 35 ans alors qu'ils ne valent que 53,1% des emplois dans l'ensemble. Autrement, les emplois indépendants reviennent plus souvent à ces jeunes et généralement ce sont des emplois précaires (ONEF, 2021).

En 2022, la répartition des chômeurs montre que la tranche d'âge 15-35 ans pèse à elle seule 83,9% des chômeurs du pays. Cela suppose qu'en 2022, plus de huit chômeurs sur dix étaient un jeune (ONEF, 2022). Au Niger, la situation socioéconomique est caractérisée (Alio, 2017) par un chômage et sous-emploi endémique. Le chômage concerne aussi bien les jeunes que les moins jeunes avec une prédominance de l'emploi informel, une faiblesse de l'offre d'emplois formels et un accès difficile des jeunes diplômés au travail décent. Le taux global de chômage était de 16% (25% pour les femmes et 12% pour les hommes) (Arnaud, 2016) alors que celui des jeunes de 15 à 29 ans valait 24% (SDARP 2008/2012). Comme au Mali, le chômage touche beaucoup plus la population jeune. Au Burkina Faso, le taux de chômage des 15 ans ou plus est en hausse : de 2,5% en 2000 à 6,4% en 2020 (Kpognon, 2020). Le marché de l'emploi est aussi caractérisé par la précarité de l'emploi comme dans la plupart des pays en développement.

La situation difficile des jeunes sur le marché de l'emploi se traduit par l'importance particulière du sous-groupe social appelé « les jeunes ni à l'école ni au travail, ni en formation » qui constitue autant de pépinières pour toutes les dérives sociales surtout pour le terrorisme, le trafic et la consommation de stupéfiant, bref pour l'économie du crime. Les statistiques montrent que cette catégorie de jeunes représente des proportions importantes de la jeunesse dans la plupart des pays de la zone du Sahel, soit 51,9% des 15 à 24 ans au Niger et 10% des jeunes au Burkina Faso (Arnaud, 2016).

1.2. Les politiques de promotion et les opportunités d'emploi pour les jeunes

L'emploi et la réduction de la pauvreté ne découlent pas systématiquement de la croissance ou des options économiques et commerciales des pays. Il faut une approche volontariste

de l'emploi, qui met cette question au centre des choix politiques. Heureusement, la prise de conscience du besoin de faire de l'emploi une priorité sur l'agenda politique national et international semble être une réalité pour les décideurs. Dans la typologie des réponses à la problématique de l'emploi des jeunes (ARNAUD, 2016), certaines réponses s'adressent au système éducatif dans le but d'en améliorer la qualité et le rendre plus inclusif, d'autres sont directement dédiées à la promotion de l'insertion professionnelle des jeunes et une troisième catégorie encourage l'insertion sociale et politique des jeunes. Il faut noter que ces types de politiques ne sont ni exhaustifs ni mutuellement exclusifs. Dans certains cas, les stratégies combinent plusieurs types d'actions ici citées ou non.

Pour la promotion de l'emploi des jeunes, il est nécessaire (Barlet et al.) d'élaborer et mettre en œuvre une politique nationale d'emploi des jeunes impliquant l'État et tous les partenaires, locaux comme internationaux (Livre blanc pour l'emploi en Afrique, 2015). Pour ce faire (Beaujeu, 2011), on pourrait, (i) à court terme, dynamiser les petites entreprises du secteur informel, (ii) à long terme, favoriser l'émergence d'un tissu industriel moderne et dynamique, (iii) intégrer systématiquement la question de l'emploi dans les stratégies politiques et (iv) réaliser les potentialités de l'agriculture familiale dans un environnement international contraignant. Dans le cas du Mali, les politiques publiques traitant directement ou indirectement de l'emploi des jeunes sont nombreuses. Certaines sont évoquées ci-dessous.

- *La Politique nationale de formation professionnelle*

L'objectif global de cette politique est le développement des ressources humaines pour la productivité et la compétitivité. Elle prend en charge les besoins de formation des actifs des secteurs productifs, des agents des services de l'État et des Collectivités territoriales ainsi que l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes.

- *La Politique nationale de l'emploi du Mali*

Dans l'un de ces objectifs spécifiques, il s'agit du ciblage des mesures de promotion de l'emploi pour tenir compte du défi démographique et de la spécificité des problèmes d'insertion de certains groupes (femmes, jeunes, handicapés, migrants de retour, etc.). Aussi, dans ses actions à réaliser dans l'Axe stratégique 4, il est question de « Promouvoir l'emploi des jeunes ».

- *La Politique-cadre de développement de la jeunesse*

La vision de cette politique est « L'épanouissement, le développement des capacités, des compétences et des potentialités, l'employabilité et le leadership des jeunes afin que chacun devienne un citoyen actif et productif au sein de la société malienne, de même qu'un acteur à part entière de la politique de développement du pays ». Son objectif global est de

favoriser le bien-être, l'épanouissement, le développement des capacités, les potentialités et l'employabilité des jeunes afin que chaque jeune soit un citoyen actif et productif et un acteur à part entière de la politique de développement du pays. De plus, l'un des objectifs spécifiques est de développer les compétences, l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes en vue d'une meilleure insertion socioprofessionnelle.

- *Le Programme Emploi – Jeunes (Pej) : Phase 1(2004-2008), phase 2 (2011-2015)*

Ce programme vise à contribuer au développement économique et social du Mali en offrant aux jeunes, de 15 à 40 ans, le maximum de possibilités d'emploi, tant dans le domaine de l'emploi salarié que de l'emploi indépendant. De façon spécifique, ce programme cherche à :

- ✓ renforcer l'employabilité des jeunes par l'apprentissage et les stages de qualification professionnelle ;
- ✓ développer l'entrepreneuriat des jeunes ;
- ✓ faciliter l'accès des jeunes ruraux au marché du travail ;
- ✓ faciliter l'accès des jeunes au financement de leurs projets.

Dans le cadre du programme, ces objectifs relèvent des composantes ci-dessous :

- ✓ composante 1 : « **Renforcement de l'employabilité des jeunes** » ;
- ✓ composante 2 : « **Développement de l'entrepreneuriat des jeunes** » ;
- ✓ composante 3 : « **Emploi rural et travaux à haute intensité de main-d'œuvre** » ;
- ✓ composante 4 : « Accès des jeunes au crédit ».

- *Le Projet de développement des compétences et emploi des jeunes (PROCEJ)*

Ce projet est une réponse au taux de chômage particulièrement élevé chez les jeunes à cause d'importantes contraintes qui les empêchent d'accéder à des opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat décentes. Il visait à améliorer l'éducation et la formation pour soutenir l'employabilité et les possibilités d'emploi pour les jeunes dans le secteur privé en trois composantes, à savoir (i) Éducation et formation pour l'employabilité, (ii) Création d'emplois pour les jeunes dans le secteur privé et (iii) Renforcement institutionnel et gestion de projet. Dans la deuxième composante, deux approches ont été adoptées dans le but de soutenir l'émergence de nouveaux entrepreneur-e-s et la promotion du développement d'entreprises existantes.

En plus des politiques, stratégies et programmes élaborés, le Mali a aussi créé des structures

spécialement dédiées à l'emploi des jeunes et qui sont des instruments de mise en œuvre de ses documents de politique. La plus significative de ces structures est l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) créée en 2003. Elle a pour mission de concourir à la création d'emplois pour les jeunes, hommes et femmes de 15 à 40 ans, en milieu rural ou urbain, résidants ou expatriés, en facilitant leur accès au marché du travail et au crédit. Elle est chargée, plus particulièrement, de la mise en œuvre du Programme emploi-jeunes (Pej) qui en est à sa deuxième génération. L'objectif de développement de l'APEJ est de contribuer au développement économique et social du pays à travers la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi et de la politique nationale de la formation professionnelle, en offrant aux jeunes maliens âgés de 15 à 40 ans des opportunités d'emploi dans les différents secteurs d'activité économique à travers l'emploi salarié ou l'auto-emploi. En outre, l'APEJ est chargée de :

- concevoir et mettre en œuvre des programmes de travaux à haute intensité de main-d'œuvre en vue de créer des emplois pour les jeunes sans qualification en milieu urbain et rural ;
- faciliter l'accès des jeunes aux outils de production et promouvoir les activités de commercialisation des produits ;
- faciliter l'insertion des jeunes à travers les stages de qualification en complémentarité avec les structures existantes ;
- rechercher des synergies avec des programmes de développement ayant des incidences sur l'emploi ;
- mobiliser et gérer des ressources mises à sa disposition pour la promotion et la création d'emplois des jeunes ;
- élaborer des protocoles de convention avec les institutions financières ;
- appuyer les collectivités territoriales à concevoir et mettre en œuvre des programmes locaux de création d'emplois pour les jeunes ;
- assurer la coordination dans son domaine de spécialité qui est l'emploi des jeunes ;
- mettre en place un réseau de partenaires nationaux et internationaux pour promouvoir l'emploi des jeunes.

Au Niger, des politiques et programmes traitant de l'emploi des jeunes, on pourrait retenir :

- la Politique nationale de l'emploi au Niger ;
- le Projet d'appui à la formation et à l'insertion professionnelle des jeunes filles et garçons des régions d'Agadez et Zinder ;
- le Projet d'appui à la formation des ressources industrielles et du BTP (pafri-btp) du Niger, pour favoriser l'accès des jeunes à l'emploi dans l'industrie et le BTP (Bâtiments

et Travaux publics).

Au regard du paradigme du dividende démographique, la fenêtre du dividende démographique semble ouverte dans les pays du Sahel pour encore de très longues années. Mais cela ne constitue qu'un potentiel, une opportunité de croissance économique sous certaines conditions dans lesquelles l'emploi des jeunes occupe une place centrale. L'opportunité de la jeunesse de la structure populationnelle pour la production de plus de richesses ne saurait être saisie qu'à la condition de mettre cette jeunesse au travail. La volonté politique des dirigeants des pays du Sahel pour capturer effectivement ce dividende n'est plus à démontrer. Des feuilles de route nationale ont été élaborées dans certains pays comme le Mali, déterminant les actions à entreprendre pour arriver à capturer le dividende démographique. Dans presque tous les pays du Sahel, le Projet SWEDD (Autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel) est en cours. Ce projet comprend des sous-composantes dédiées à la scolarisation et à l'emploi des filles et des jeunes femmes qui constituent des opportunités inespérées pour promouvoir l'emploi des jeunes surtout des jeunes filles. Le projet a aussi aidé à mettre en place des Observatoires du dividende démographique qui font de la recherche-action sur les questions de dividende démographiques et pour la prise en compte de ces questions dans la gestion du développement (budgétisation, planification, législation, etc.).

Globalement, l'idée du dividende démographique est de profiter de la structure de la population qui est dominée par les personnes en âge de travailler pour mener des politiques allant dans le sens de l'emploi effectif de ces personnes dans le système de production. Il s'agit alors de bien former et bien soigner ces jeunes, de créer des emplois pour eux par des investissements massifs et tout cela, dans une gouvernance vertueuse, pour générer plus de croissance. C'est une opportunité pour les pays du Sahel qui pourrait les aider à juguler durablement la crise d'emploi des jeunes.

Les nouvelles technologies offrent aussi de nombreuses potentialités pour l'inclusion financière, l'agriculture, la santé, l'éducation ou l'insertion en faveur des jeunes. Elles peuvent être facilement explorées et exploitées en s'inspirant des cas des pays émergents. Les autorités des pays du Sahel ont saisi l'importance de la question de l'emploi des jeunes en élaborant et en mettant en œuvre plusieurs politiques, stratégies, programmes et mécanismes de promotion de l'emploi des jeunes. Ce sont autant d'opportunités offertes pour que les jeunes puissent accéder à l'emploi. Les actions concernent la formation initiale et continue, l'adaptation du système de formation aux besoins du marché du travail, la médiation entre l'offre et la demande du travail, l'appui au secteur privé pour la création d'emploi, la lutte contre les discriminations à l'encontre des filles sur le marché du travail, etc.

1.3. Les défis à relever pour une meilleure insertion des jeunes

Le préalable de la réussite de toute action publique de développement est la stabilité politique et sécuritaire. Les États sahéliens devraient, avant tout, lutter contre l'instabilité sociopolitique et sécuritaire, notamment par une combinaison intelligente des approches militaires, diplomatiques et socioéconomiques. Une fois ce préalable acquis, pour faire face au problème de l'emploi des jeunes, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne vont être confrontés à un double défi : l'un réel, l'autre hypothétique (Beaujeu, 2011). Le premier défi, qui est immédiat, est la maîtrise du rythme de la croissance démographique qui permettra de limiter les flux de nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi et donc de garder, dans des proportions raisonnables, les besoins de création de nouveaux emplois. Cela constitue un véritable défi dans la mesure où ce choix de politique fait souvent l'objet de farouches oppositions basées sur les croyances religieuses d'inspiration islamique et sur la tradition.

À long terme, le second défi sera de tirer profit d'un éventuel dividende démographique. Autrement dit, il faudra réaliser le potentiel de croissance économique dû au changement de structure de la population en faveur des personnes en âge de travailler par la mise en œuvre de politiques adéquates dans le secteur de l'éducation, de la santé et des infrastructures. Un point commun à la majorité des pays du Sahel est la faiblesse des systèmes éducatifs et de formation, des performances économiques. Les enjeux pour l'emploi des jeunes (Beaujeu, 2011) sont la formulation de politiques de formation et d'emploi efficaces, le renforcement des capacités des systèmes économiques à offrir des opportunités d'emplois décents et productifs pour faire face à l'arrivée massive de cohortes de jeunes sur le marché du travail durant les prochaines décennies.

La réforme des systèmes éducatifs et de formation dans le sens de les rendre plus inclusifs et d'adapter les offres aux besoins des économies nationales, est aussi un défi. Pour ce faire, il faudrait renforcer qualitativement et quantitativement les offres de formation technique et professionnelle au détriment des filières du tertiaire dont les sortants sont les plus victimes du chômage et de la précarité des emplois. En raison du nombre et de la diversité des acteurs concernés, du volume important des investissements, ce processus de réforme est loin d'être aisé.

L'efficacité limitée des politiques de promotion de l'emploi, en général, et de celui des jeunes, en particulier, est un défi pour les gouvernements des pays du Sahel. Ces politiques arrivent rarement à inverser durablement les tendances négatives de la situation des jeunes sur le marché de l'emploi. Cet état de fait pourrait s'expliquer essentiellement par la prise en compte insuffisante de 2 aspects dans la formulation de ces politiques. D'une part, ces politiques publiques s'avèrent inadaptées à la réalité des économies du Sahel en étant basées sur les logiques du secteur formel, au mépris de la réalité d'économies largement

informelles dans ces pays. Au Mali, par exemple, la très grande majorité des emplois sont informels. Cet aspect devrait largement être intégré dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'emploi, surtout des jeunes qui sont plus nombreux dans ce secteur. D'autre part, le secteur agricole en tant que premier pourvoyeur d'emploi, ou plutôt d'activité de subsistance, peine à se moderniser. Ce secteur est encore tributaire des aléas climatiques et reste dominé par l'agriculture familiale.

4. Recommandations

Les résultats nous permettent de formuler les recommandations suivantes aussi bien pour la sécurité et la stabilité que pour la promotion de l'emploi des jeunes dans l'espace sahélien :

Pour lutter contre l'insécurité au Sahel, il est nécessaire de :

- renforcer l'outil de défense ;
- initier des plans d'aménagement du territoire dans tous les pays sahéliens pour corriger les disparités de développement entre les régions périphériques et les régions dites « favorisées », en exploitant les potentialités économiques, sociales et culturelles des régions périphériques ;
- proposer des AGR aux populations comme alternatives à la coopération avec les criminels et sensibiliser les leaders communautaires sur les inconvénients de la coopération avec les réseaux de trafics illicites.

Pour une insertion de masse des jeunes sur le marché de l'emploi dans les pays du Sahel, il faut :

- réformer le système d'éducation/formation dans le sens de l'inclusivité et du renforcement quantitatif et qualitatif des offres de formation et de leur adaptation aux besoins de l'économie ;
- prioriser les formations techniques et professionnelles ;
- entreprendre de profondes réformes économiques pour le développement du secteur privé surtout industriel et pour susciter une croissance créatrice d'emploi ;
- élaborer et mettre en œuvre des politiques pour limiter l'explosion démographique ;
- évaluer et mettre à l'échelle les actions du Projet SWED qui s'avéreront efficaces à promouvoir l'emploi des jeunes filles.

5. Conclusion

Les pays du Sahel sont confrontés à un certain nombre de réalités géopolitiques, démographiques et socioéconomiques qui font que les jeunes ont du mal à s'insérer dans les marchés de l'emploi. En effet, à cause de récents bouleversements géopolitiques, ces pays se trouvent désormais confrontés aux réseaux de narcotrafiquants et au terrorisme d'inspiration salafiste. À cela s'ajoute la forte croissance démographique due à une forte fécondité avec comme conséquence le poids important des jeunes dans la structure démographique. Du point de vue de l'emploi, cela implique une arrivée massive, tous les ans, de jeunes sur le marché de l'emploi. La capacité limitée des systèmes économiques nationaux à fournir des emplois décents, la faiblesse des compétences acquises dans le système d'éducation et de formation ainsi que leur inadaptation aux besoins de l'économie, entre autres, font que la question de l'emploi des jeunes se pose avec acuité dans tous ces pays.

La volonté politique des gouvernements et les politiques volontaristes en faveur de l'emploi des jeunes, l'ouverture de la fenêtre du dividende démographique ainsi que les nouvelles technologies constituent des opportunités pour juguler durablement la crise d'emploi des jeunes de ces pays. Il apparaît cependant un certain nombre de défis qui sont des questions de maîtrise des rythmes de croissance démographique, de réforme des systèmes éducatifs et de formation, de réorientation des politiques de promotion d'emploi des jeunes pour les adapter aux réalités économiques de ces pays.

+++++++

PANEL 4 : COMMENT RÉUSSIR LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL ?

Ce panel a été modéré par M. Bakary DANIOKO, consultant sénior en Ressources humaines et Manager exécutif du Cabinet GERSEL RH Conseil, Mali. Le panel regroupe trois (3) communications.

Panéliste 10 : Les migrations maliennes : Entre mythes, réalités, opportunités, risques et réglementations

Dr Fodié TANDJIGORA, Enseignant-chercheur

Université des Lettres et des Sciences humaines de Bamako, Mali

Résumé

Cette communication a procédé à une déconstruction des pensées généralement admises sur la migration africaine avant de rappeler la charge idéologique que comporte le terme de migration. Elle montre que la migration africaine est plus une migration de type Sud-Sud que de type Nord-Sud. Cela signifie que la majorité des migrations africaines s'effectuent dans les pays africains et non en Europe, contrairement à ce que font croire certaines Presses occidentales. La communication se prononce sur les schémas et les réseaux de passeurs des migrants clandestins et évoque que le lien entre migration et groupes armés demeure simplement une hypothèse, non encore éprouvée par les conclusions d'études dignes de confiance.

Principales destinations des Maliens

Tableau 7 : Principales destinations des Maliens

Continent	Nombre de migrants	Pourcentage
Afrique	3 631 385	96,5
Europe	102 000	2,7
Amérique	1 705	0,1
Asie	26 550	0,7
Total	3 761 530	100

MMEIA, DGME (Rapport, 2018)

On estimait à 281 millions le nombre de migrants internationaux dans le monde en 2020, soit 3,6 % de la population mondiale (OIM), contrairement à ce que l'illusion médiatique montre.

Au chapitre de l'encadrement de la migration à travers les politiques migratoires

Dans ce chapitre, on retient essentiellement deux niveaux : le niveau mondial et le niveau africain.

Au niveau mondial, on a le Pacte mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières. Ce Pacte mondial est un plan d'action complet qui constitue une avancée importante dans les efforts collectifs pour relever les défis et les opportunités de la mobilité humaine, fondé sur des valeurs de partage des responsabilités, de souveraineté des États, de non-discrimination et de droits de l'homme. Pour la mise en œuvre du Pacte, les États membres sont encouragés à élaborer des réponses nationales ambitieuses en coopération avec les parties prenantes, y compris la société civile.

Il existe aussi les Politiques migratoires de l'UE : les politiques migratoires actuelles de l'Union européenne (UE) sont fortement axées sur l'externalisation des frontières par le biais d'approches sécuritaires. Cette stratégie politique consiste à conclure des accords visant à réduire la migration irrégulière à destination de l'Europe en mettant en place des obstacles tant physiques que virtuels dans les pays d'origine ou de transit. Le processus de Khartoum (novembre 2014), l'accord de La Valette (novembre 2015), et le récent accord conclu entre l'UE et la Turquie concernant les réfugiés (mars 2016) sont autant d'exemples qui illustrent cette approche.

Au niveau africain, on peut focaliser l'analyse sur certains éléments clés à commencer par l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. C'est le document du cadre stratégique du continent qui a pour but d'atteindre un objectif de développement inclusif et durable. Ses objectifs prioritaires sont : (1) promouvoir le développement social, économique et inclusif ; (2) réaliser l'intégration continentale et régionale ; (3) soutenir la gouvernance démocratique, la paix et la sécurité, parmi d'autres questions visant à repositionner l'Afrique pour devenir un acteur dominant sur la scène mondiale. En deuxième lieu, on s'intéresse aux Approches communes de la CEDEAO, à travers lesquelles les États de l'Afrique de l'Ouest ont, en 1975, signé à Lagos, au Nigéria, le Traité de la CEDEAO, un accord multilatéral visant à promouvoir la coopération et l'intégration. Au-delà, on retient la PONAM c'est-à-dire la Politique Nationale Migratoire adoptée en 2014 et comportant 8 axes.

Après l'analyse de l'encadrement de la migration à travers les politiques migratoires, on s'intéresse à présent à la migration clandestine, sa principale cause et son impact sur la démographie.

Migration clandestine : cause et conséquence

Comme cause de la migration clandestine, on retient trois facteurs.

⇒ Manque d'opportunité pour les jeunes : Au Mali, la structure de la population est assez jeune avec plus de 47% de personnes de moins de 15 ans et 53% de personnes de moins de 18 ans. Face à une telle réalité, le manque d'opportunité pourrait être la cause du départ de nombreux jeunes en migration.

⇒ Le déclin de l'emploi rural : de nombreux jeunes ruraux n'ont plus la possibilité de vivre de l'emploi rural à cause du changement climatique qui affecte l'agriculture aussi bien que l'élevage et la pêche. La conséquence logique est le départ en migration comme réponse aux crises de subsistance que connaissent certaines localités de départ.

⇒ L'échec scolaire : il conduit souvent sur les routes migratoires clandestines. De nombreux jeunes déscolarisés ont pu prendre le chemin de la migration clandestine.

Comme conséquence de migration, on peut évoquer trois éléments.

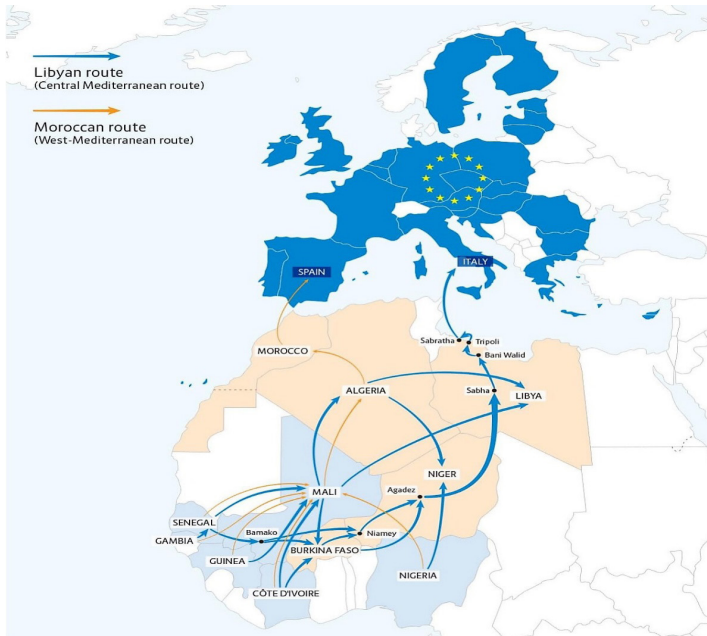
⇒ La déstructuration des unités domestiques : Le départ prolongé de l'homme affecte la vie de la famille surtout l'éducation des enfants.

⇒ La dépendance chronique des communautés villageoises vis-à-vis des dividendes de la migration : L'aide permanente peut rendre dépendantes les communautés restées au village qui n'envisageront aucune autre perspective.

⇒ Les pertes en vies humaines sur les routes migratoires clandestines : la traversée du Désert et de l'Atlantique provoque de nombreuses victimes.

Routes de la migration irrégulière faute de visa

Bamako est le point nodal des flux, Gao, située au Nord, est le carrefour en direction de l'Algérie-Maroc-Espagne et Niger-Lybie- Italie Gogui : Nouadhibou.



Migration et insécurité : quel lien ?

Y a-t-il un risque d'enrôlement des migrants clandestins par les groupes terroristes ?

À ce jour, les données n'établissent pas de liens dialectiques entre groupes armés terroristes et migrants clandestins. Cependant, des témoignages d'anciens migrants rapportent des prélèvements systématiques de taxes sur la route de Gao, Tinzawatine et Tamanrasset. Cette relation Migration/terrorisme s'est en effet concentrée sur des constats empiriques, autour des interrogations suivantes : les personnes impliquées sont-elles migrantes ? sont-elles infiltrées dans des réseaux migratoires pour les utiliser ? Proviennent-elles de milieux immigrés ?

Tableau 8 : Personnes impliquées dans des attentats terroristes en France de janvier 2012 à août 2016

PERSONNES	LIEU DE NAISSANCE	MOBILITÉS	ÂGE	NATIONALITÉ	RÉSIDENCE
Bilal Hadfi	Inconnu	Syrie	20	Française	Bruxelles
Sid Ahmed Ghlam	Algérie	Turquie	24	Algérienne	Paris
Ayoub El-khazani	Maroc	Europe	26	Marocaine	Paris
Mohamed Merrah	France	AFG/ Pa- kistan	24	Franco-Algérien	Paris
Ismael Omar Mostefai	France	Syrie	29	Française	Chartres
Samy Amimour	France	Syrie	28	Française	Drancy
Saïd Kouachi	France	Yémen	34	Française	Reims
Chérif Kouachi	France	Yémen	32	Française	Gennevilliers
Amedy Coulibaly	France	Inconnue	32	Française	Bagneux
Yassin Salhi	France	Syrie	35	Française	Besançon
Mustapha Mokeddem	France	Syrie	21	Française	Toulouse
Hakim Marnissi	France	Inconnue	25	Française	Toulouse
Larossy Abballa	France	Inconnue	25	Inconnue	Inconnue
Salah Abdeslam	Belgique	Syrie	26	Française	Molenbeek
Brahim Abdeslam	Belgique	Syrie ? Turq.	31	Française	Molenbeek
Abdelhamid Abaaoud	Belgique	Syrie	28	Belgo-marocaine	Molenbeek
Mohamed Lahouaeij Boulel	Tunisie	Inconnu	31	Tunisienne	Nice
Abdel Malik Petit-jean	France	Turquie	19	Française	Aix-les-Bains
Adel Kermiche	France	Syrie	19	Franco-algérienne	Saint-Etienne-du-Rouvray

Migration et terrorisme dans les discours politiques

Les partis de droite et d'extrême droite en Europe ont construit une rhétorique autour de la question migratoire en vue de faire peur aux citoyens. C'est le cas dans certains pays comme la France, avec le Front national en France, devenu en 2018 le Rassemblement national (RN). C'est aussi le cas de la Suisse : UDC, l'Italie : La ligue du Nord, la Norvège : Fremskrittspartiet (parti du progrès).

À présent, on formule quelques recommandations en vue de réduire le taux de migration des pays du Sahel.

Recommandations

Aujourd'hui, il est nécessaire d'aller au-delà des sensibilisations sur les risques liés à la migration clandestine, pour des actions concrètes. Pour cela, il faut :

- établir des données fiables sur les migrations maliennes ;
- impulser un développement endogène dans les zones de départ ;
- dresser une cartographie des potentialités dans les zones de départ ;
- appuyer des jeunes résidents afin de casser le mythe selon lequel la réussite est impossible sur place ;
- encourager les transferts de fonds de la diaspora vers l'investissement production.

Conclusion

Cette communication s'est escrimée à faire l'état des lieux de la migration des pays du Sahel vers les pays occidentaux et elle a permis de comprendre que la migration africaine est plus une migration de type Sud-Sud que de type Sud-Nord. En effet, contrairement à certaines idées reçues et à ce que la Presse occidentale offre à lire, la majorité des migrations africaines s'effectuent dans les pays africains et non en Europe. Par rapport au lien entre le réseau des passeurs et les groupes armés, notamment terroristes, aucune étude, jusqu'ici, n'a pu établir un tel lien. Par voie de conséquence, l'implication des passeurs dans le terrorisme n'est pas prouvée.

+++++

Panéliste 11 : Démographie, urbanisation et sécurité urbaine dans les villes sahéliennes

Dr Lamine SAVANE,

Politologue, Vice-doyen de la FASSO à l'Université de Ségou, Mali

Résumé

Cette communication montre comment l'urbanisation galopante compromet la sécurité humaine, l'accès à des services socioéconomiques de base, et complexifie toute forme de gestion humaine, en rendant difficile la mobilisation par l'État des ressources pour la population. Elle précise que les difficultés rencontrées par les forces de l'ordre à assurer la sécurité des populations et des biens dans les villes de l'Afrique subsaharienne (Dakar, Bamako), s'expliquent essentiellement par l'explosion démographique. Après avoir établi cet état des lieux, elle propose des recommandations.

Introduction

L'Afrique et l'Asie sont au cœur d'une transition urbaine jamais égalée dans l'histoire de l'humanité. Entre 1750 et 1950, le pourcentage de la population urbaine de l'Europe et de l'Amérique du Nord est passé de 10 à 52%. En revanche, celle de l'Afrique a progressé de 10% en 1960 à 35% en 2006 et devrait passer à 60% en 2030. Même si l'Afrique présente un taux d'urbanisation en dessous de 50%, avec une croissance annuelle de 3,3% (l'un des taux les plus forts au monde), d'ici 2025, la moitié de sa population vivra dans les zones urbaines soit 1 ou 2 milliards d'individus (quart de la population mondiale, Onu-Habitat, 2011).

En Afrique subsaharienne, l'Urbanisation s'est faite de manière extrêmement rapide à partir des années 1970. Si le rythme a un peu fléchi à partir des années 1990, un Africain sur 2 vit en ville à partir des années 2020. Cette urbanisation galopante va avoir des conséquences sur le quotidien des habitants, en termes d'accès aux services urbains, qu'il s'agisse de l'emploi, du logement, mais aussi et surtout de la sécurité (ONU-Habitat, 2011). Parmi les facteurs qui contribuent à la hausse de la criminalité urbaine, nombreux trouvent leur origine dans les inégalités urbaines créées et maintenues :

- 1.) par une mauvaise combinaison de la planification et de l'aménagement urbain ;
- 2.) par une mauvaise gouvernance (le non-respect des outils de la planification, outils de programmation et d'opérationnalisation, mairie, service d'urbanisme et domaine).

L'urbanisation rapide (peuplement et l'extension démesurée de la ville) favorise l'accroissement de la criminalité.

Dans le contexte de Bamako

En raison de la crise sécuritaire au Mali, il y a un peuplement rapide de la population bamakoise, mais qui existait déjà avec les migrants économiques ruraux qui venaient travailler. Cela va donc créer des zones de déplacés en périphérie de Bamako (quartier de Nyamana) avec des extensions de quartiers (quartier de Mountougoula).

II. Méthodologie

Cette communication se base sur une méthodologie exclusivement centrée sur la collecte des données de seconde main. C'est ainsi que des fouilles bibliographiques ont été mises en exergue pour la constitution d'une documentation riche et variée. Ces fouilles ont été menées dans les bibliothèques, centres de documentations, et sur des sites d'internet, etc. Les données recueillies ont porté sur les dynamiques démographiques des villes sahéliennes qui renseignent sur l'évolution de la population urbaine, incluant le taux d'accroissement naturel et le solde migratoire. Ce dernier élément fait référence ici aux migrants économiques et aux populations déplacées internes (PDIs), suite à la crise sécuritaire que traverse le Sahel.

L'analyse de la situation sécuritaire a représenté un enjeu majeur dans cette méthodologie, car elle affecte le bon fonctionnement des centres urbains sahéliens.

III. Quelques résultats

1. Une urbanisation galopante et sans contrôle complexifiant toute forme de gestion humaine

Les difficultés rencontrées par les forces de l'ordre à assurer la sécurité des populations et des biens dans les villes de l'Afrique subsaharienne (Dakar, Bamako), s'expliquent essentiellement par l'explosion démographique (multiplication par 10 de la population urbaine, entre 1950 et 2000), (Diop, 2012). Les changements dans la configuration spatiale des villes hypertrophiées, avec l'étalement du tissu urbain sur des dizaines de kilomètres, ont créé une inadéquation et une inadaptation des mesures adoptées pour rendre des services urbains à la population de manière ad hoc. Mais ce qui préoccupe le plus, « c'est la montée exponentielle de la violence, sa radicalisation, sa professionnalisation et son extension dans les quartiers dits résidentiels » (Diop, ibid).

2. D'une insécurité de survie vers une criminalité banalisée

Jusqu'à une date récente, tout le monde s'accordait que la banlieue était la zone la plus

criminogène dans les villes sahéliennes, à tel point que circuler librement devenait quasi-impossible dans certains secteurs. Les victimes se comptaient par dizaines et les plaintes dans les commissariats et gendarmeries se multipliaient (Diop, 2012). Ce fléau de la criminalité est aussi observable à Niamey, où la quasi-totalité des quartiers périphériques dispose de Yam Banda, dont la fréquence des patrouilles est intimement liée à la recrudescence des vols dans les quartiers (Kakou Henri Motcho).

3. Les contraintes démographiques liées à l'urbanisation

L'État éprouve, de plus en plus, des difficultés à mobiliser les ressources garantissant à l'ensemble de la population :

- une éducation et une formation correspondant aux exigences de l'économie moderne ;
- le développement d'un Système de santé adéquat ;
- des logements en quantité et en qualité suffisants ou un minimum de sécurité sociale (Kokou Henri Motcho, 2004).

4. La pauvreté et le chômage des jeunes

Dans son «Rapport 2000» sur le développement dans le monde, la Banque Mondiale soulignait le sentiment d'insécurité qui accompagne la pauvreté. Cela vaut vraisemblablement pour les villes sahéliennes comme Bamako, où le surpeuplement, la paupérisation et le chômage endémique sont le lot des habitants des quartiers populaires ou de la banlieue.

Recommandations

Pour lutter contre les facteurs qui contribuent à la hausse de la criminalité urbaine, il est nécessaire de :

- mieux favoriser une combinaison de la planification et de l'aménagement urbain ;
- favoriser la bonne gouvernance à travers la planification et la programmation au niveau de la mairie, des services d'urbanisme et du domaine ;
- mobiliser les ressources garantissant à l'ensemble de la population une éducation et une formation correspondant aux exigences de l'économie moderne ;
- développer un Système de santé adéquat ;
- construire des logements en quantité et en qualité avec un minimum de sécurité.

Conclusion

Au terme de cette analyse, on retient qu'en Afrique subsaharienne, c'est à partir des années 1970 que l'Urbanisation s'est faite de manière extrêmement rapide, même si ce rythme connaîtra une baisse à partir des années 1990. L'étude a également montré que cette

urbanisation galopante a eu des conséquences sur les habitants, en termes d'accès aux services urbains, notamment à l'accès à l'emploi, à des logements décents et à la sécurité. Pour ce qui concerne spécifiquement Bamako, on retient qu'en raison de la crise sécuritaire au Mali, Bamako se trouve surpeuplé, car les déplacés de guerre viennent s'ajouter aux migrants économiques ruraux, venus travailler. En définitive, on retient que c'est à cause de l'explosion démographique que les forces de l'ordre ont des difficultés à assurer la sécurité des populations et des biens dans les villes de l'Afrique subsaharienne.

+++++++

Panéliste 12 : Croissance démographique et pression sur les ressources au Sahel

M. Ishaga COULBALY,

Ingénieur statisticien démographique, Directeur national adjoint de la population,
Mali

Résumé

Cette communication caractérise le Sahel en le présentant comme une région confrontée à de nombreux défis d'ordre démographique, économique, agricole, climatique, environnemental et sécuritaire. Elle montre que cette croissance démographique, dans le Sahel, n'est pas suivie d'une augmentation de ressources, d'où des difficultés supplémentaires qui se traduisent par l'abatage des arbres pour satisfaire les besoins en bois, l'extension de superficies cultivées et la détérioration du couvert végétal.

1. Croissance démographique des pays du sahel

Introduction

Le Sahel est une région africaine qui marque la transition entre le Sahara au Nord et les savanes du domaine soudanien au Sud. Il s'étend de l'Atlantique à la mer Rouge sur environ 5500 kilomètres de longueur et 400 à 500 kilomètres de largeur. Le Sahel inclut, au sens large, 10 pays : le Burkina Faso, le Cameroun, la Gambie, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Sénégal et le Tchad.

Elle s'articule autour de quatre points. Le premier porte sur l'état des lieux de la population du Sahel tandis que le deuxième porte sur la situation démo économique des pays du Sahel. Le troisième et le quatrième points portent respectivement sur les conséquences de la croissance démographique et les recommandations.

Population

Selon les prévisions des Nations Unies, la population actuelle du Sahel est d'environ 75 millions et devrait presque tripler d'ici 2050 pour atteindre près de 200 millions. Le Sahel est une région qui fait face à de nombreux défis, dont les taux de croissance démographique qui sont parmi les plus élevés au monde, et la région est l'une des plus pauvres du monde, où la moitié de la population n'a pas accès à l'eau potable et où 2,5 millions d'enfants ne vont pas à l'école. Les défis auxquels les pays du Sahel sont confrontés sont multiples et comprennent des problèmes démographiques, économiques, agricoles, climatiques et environnementaux, ainsi que des problèmes de sécurité.

Les taux de natalité actuels laissent entrevoir une augmentation de la population du Sahel de 135 millions de personnes à 330 millions en 2050. L'extrême pauvreté affecte environ la moitié de la population sahélienne. L'élévation des températures et la dégradation des sols pourraient entraîner, d'ici 2050, une baisse de 50 % des rendements agricoles. À ces défis s'ajoute celui de l'insécurité croissante due à la montée en puissance des trafics de stupéfiants, entre autres, et à la propagation de l'extrémisme religieux violent auxquelles la région est également confrontée.

La jeunesse représentera les trois quarts de la population dans le Sahel et fera pression sur une demande sociale exponentielle. La moitié de la population a déjà moins de 15 ans et le tiers des enfants n'est pas scolarisé. Ces chiffres montrent, d'une part, l'extrême jeunesse de la population du Sahel et, d'autre part, tout l'intérêt à accorder aux interrelations entre démographie, paix, sécurité et développement, dans la mesure où sans la paix il n'y a pas de développement. En effet, chaque année, des centaines de milliers de jeunes arrivent sur le marché de l'emploi, le plus souvent sans qualification et ne comptent que leur force de travail. Cette situation contribue aussi l'augmentation de la criminalité. Au même moment, la croissance démographique se poursuit à un rythme qui semble s'accélérer.

Situation démo économique des pays du Sahel

La situation démographique des pays du Sahel met en évidence de nouveaux défis économiques et démographiques à relever. En effet, une croissance démographique trop rapide qui ne s'accompagne pas d'une augmentation correspondante de ressources accentue les difficultés auxquelles se heurtent les politiques publiques en matière de réduction de la pauvreté, car si la population augmente plus vite que la production, le revenu par habitant diminue. Par ailleurs, cette augmentation du nombre de personnes à charge conduit à un transfert des ressources vers les secteurs sociaux (éducation, santé, emploi, etc.) au détriment de l'investissement qui est le gage de la croissance économique. En matière de développement, la population d'un pays n'est pas à appréhender dans son ensemble, mais la richesse de ce pays dépend, à la fois, du nombre d'actifs et de leur répartition dans les différents secteurs de l'économie. Au-delà de cette contribution quantitative, c'est de la qualité de cette main-d'œuvre que va dépendre la productivité du travail et donc de la production globale.

De ce qui précède, il est important de mettre l'accent sur, non seulement, la qualité des ressources humaines, mais aussi d'occuper celles-ci, afin qu'elles ne puissent pas constituer une bombe à retardement. L'emploi et la formation professionnelle doivent demeurer au cœur des préoccupations des pays du Sahel, car, tant que le manque d'emploi constitue une bombe à retardement, il pourrait pousser une bonne partie des bras valides à se faire recruter par les ennemis de la paix, pour gagner de l'argent et satisfaire leurs besoins vitaux.

2. Conséquences de la croissance démographique rapide sur les ressources

La croissance démographique très rapide des pays du Sahel aura des implications déterminantes, entre autres, sur la sauvegarde des écosystèmes. Ainsi, le climat est un facteur fondamental pour une économie dépendante du secteur primaire, et les pays du Sahel y sont particulièrement vulnérables. La rareté et la détérioration de la qualité de certaines ressources indispensables à la vie (eau, flore, faune, etc.) peuvent être constatées aussi bien en milieu rural que dans les zones urbaines. Le développement de l'agriculture extensive, la croissance démographique, l'urbanisation non planifiée, l'industrialisation et les changements climatiques exercent une pression, de plus en plus, forte sur les ressources naturelles.

La faune et la flore, jadis nombreuses et diversifiées, ont fortement régressé du fait de l'action de l'Homme et des effets cumulés de la sécheresse (diminution des habitats naturels, disparition de certaines espèces végétales et animales, envahissement par certaines espèces végétales nuisibles). La dégradation de l'environnement s'explique par la crise économique, l'inadéquation des structures de gestion, les facteurs climatiques défavorables, la mauvaise gestion du foncier et la persistance des techniques culturales peu performantes, l'insuffisance d'information et d'éducation environnementales. Le maintien ou la dégradation de l'environnement est un des facteurs clés pour la production agricole et la sécurité alimentaire à long terme. Les statistiques concernant la gestion des forêts, l'aquaculture et l'environnement font défaut dans les pays du Sahel. Toutefois, la croissance démographique aura probablement des effets importants sur l'environnement parce que la capacité agricole des terres sera mise à forte contribution pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition. La baisse de la fertilité des sols dans certaines régions est déjà un problème pour la production agricole. Ce problème est illustré, par exemple, par l'abandon de certaines terres auparavant irrigables.

Les interrelations entre population et environnement sont à la fois multiples et complexes. L'accroissement rapide de la population peut contribuer à la détérioration de l'environnement, à travers :

- l'abattage des arbres pour satisfaire les besoins croissants de la population en bois ;
- l'extension des superficies cultivées, en vue de satisfaire les besoins alimentaires de la population ;
- et l'abaissement de la nappe phréatique.

L'ensemble de ces facteurs contribue à la dégradation de l'environnement avec, pour corollaires, l'accélération de la désertification et de la détérioration du couvert végétal.

Recommandations

Pour que la croissance démographique, dans les pays du Sahel, soit à la base du développement, il faut :

- faire accompagner la croissance démographique par l'augmentation des ressources pour la réduction de la pauvreté ;
- accroître l'investissement qui est le gage de la croissance économique ;
- mettre l'accent sur, non seulement, la qualité des ressources humaines, mais aussi occuper celles-ci, afin qu'elles ne puissent pas constituer une bombe à retardement ;
- favoriser la création d'emplois et renforcer la formation professionnelle dans les pays du Sahel.

Conclusion

En conclusion, il faut engager dans nos pays une dynamique de développement qui nécessitera une mobilisation forte et un investissement public d'autant plus important qu'il s'applique à une population qui connaît une croissance rapide.

+++++++

PRÉSENTATION DES COMMUNICATIONS DU 3^e JOUR

La troisième journée du séminaire a enregistré quatre (4) communications présentées dans le panel 5.

PANEL 5 : GOUVERNANCE ET DÉFIS DÉMOGRAPHIQUES

Ce dernier panel a été modéré par George Kweku ARKO-DADZIE, Commandant adjoint du KAIPTC, au Ghana. Il a regroupé 04 communications complémentaires sur les thèmes suivants :

- Démographie et fragilité des États au Sahel : enjeux de gouvernance ;
- Enjeux de gouvernance liés à l'exploitation des ressources naturelles dans les zones de conflit ;
- Partage d'expérience : cas du Nigéria ;
- Partage d'expérience : cas du Canada.

Panéliste 13 : Démographie et fragilité des États au Sahel : enjeux de gouvernance

Mme KEITA Maïchata COULIBALY,
Experte Genre et sécurité, Mali

Résumé

Cette communication a analysé la corrélation entre démographie et fragilité de l'État au Sahel. Dans cette perspective, elle a identifié les défis et enjeux de gouvernance qui se posent à l'État au Sahel. Elle révèle que, selon qu'il réussira ou échouera à relever ces enjeux de gouvernance suscités par la démographie, l'État au Sahel résistera ou cédera à la fragilité. Le poids démographique peut alors être un potentiel de développement ou une bombe à retardement. La communication évoque des défis et fait des recommandations.

Introduction

La présente communication, dans le cadre du séminaire international de haut niveau, organisé par le Centre d'Analyse et de Recherche de l'Espace Sahélo-Saharien (CARESS) de l'École de Maintien de la Paix (EMP), porte sur le thème : « Dynamique démographique, Paix, Sécurité et Développement au Sahel ».

Ce panel, dans lequel s'inscrit cette communication, vise à interroger les enjeux de gouvernance au regard des dynamiques démographiques et de la fragilité des États du Sahel. Au regard des objectifs du séminaire, le panel s'articule autour de trois points essentiels. Dans un premier temps, il s'agit de mettre en exergue les dynamiques démographiques au Sahel (a) ; ensuite, faire ressortir la corrélation entre la démographie et la fragilité des États au Sahel (b) et enfin, analyser les enjeux de gouvernance qui sous-tendent les dynamiques démographiques et la fragilité des États sahéliens (c). À cet effet et conformément aux résultats attendus du séminaire, la présentation portera sur le contexte du thème (I) ; la problématique (II) et les recommandations (III).

La présente communication privilégiera l'approche interactive et itérative avec les participants.es.

I- Contexte de la thématique

Ces dernières années, dans des régions comme le Sahel, la paix et le développement ont été mis en péril par des problèmes de sécurité internes et transfrontaliers croissants, notamment des conflits armés, de graves attaques terroristes (perpétrées par des groupes jihadistes tels que Boko Haram et Al-Qaida, par des groupes affiliés à Daech et par les rebelles séparatistes touaregs) et la criminalité organisée. La région a, en particulier, connu une hausse dévastatrice des attaques terroristes : le nombre de victimes lié au terrorisme dans les pays dits du Sahel, comme le Mali, le Niger et le Burkina Faso est aujourd'hui cinq fois plus élevé qu'en 2016 (ONU Info, 2020). La situation est encore aggravée par la dégradation environnementale, la mauvaise gouvernance et l'arrivée massive de migrants en provenance des autres États d'Afrique subsaharienne¹. En fait, la région du Sahel est, depuis une décennie, fortement instable politiquement, car de nombreux coups d'État ont eu lieu dans plusieurs pays. Cette instabilité politique trouve sa source dans des causes plurielles, notamment la mauvaise gouvernance et les tensions sociales exacerbées par des velléités identitaires. Elles se manifestent par des rébellions et des soulèvements auxquels se greffent, volontiers, des actions de violence empreintes de références religieuse, communautaire et politique².

À la lumière de ces analyses, nous constatons que la mauvaise gouvernance des appareils administratifs³ a conduit les États du Sahel à une fragilité structurelle en proie à la résurgence armée et au sous-développement.

¹ *La Démographie est-elle une menace pour la paix et la sécurité au Sahel ? Bintu Zahara Sakor | Institut de recherche pour la paix d'Oslo (PRIO)*1*

² *Note d'Analyse Politique, INSTABILITÉS SOCIOPOLITIQUES ET COUPS D'ÉTAT AU SAHEL, Dr Aly TOUNKARA, Dr Ladjji OUATTARA, www.thinkingafrica.org, août 2022.*

³ *Conférence de Jean-Marc Chataigner, quels enjeux pour le Sahel ? mars 2019, <https://www.jeunes-ihedn.org/2019/cr-quels-enjeux-pour-le-sahel/>.*

II- Problématique

Avant tout développement sur les enjeux de gouvernance liés à la démographie et à la fragilité des États au Sahel, il importe d'apporter des éléments définitionnels aux différents concepts qui sous-tendent cette communication.

Étymologiquement, « Sahel » signifie le bord, le littoral du désert. Toutefois, définir le Sahel n'est pas chose aisée. La définition est différente selon les géographes, diplomates, militaires, historiens... Nous pourrions néanmoins définir l'espace sahélien comme suit : il s'agit d'une région au sud du Sahara, délimitée par l'espace de la savane ainsi que par le niveau de pluie qui tombe, qui oscille entre 250 et 500mm. Cet espace est caractérisé par des échanges continuels, qu'ils soient humains ou commerciaux. Il s'agit donc d'un espace composite, influencé par l'Afrique du Nord, l'Afrique noire et par d'autres parties du monde. Ce vaste espace, transversal à toute l'Afrique et qui ne connaît pas de frontières linguistiques ou coloniales, s'étend du Sénégal à l'Érythrée. Dans le même ordre d'idées, tel que défini par les tdrs du séminaire, le Sahel est situé entre le Sahara au Nord, la zone soudanienne au Sud, l'Atlantique à l'Ouest et la mer Rouge à l'Est. Le Sahel est un vaste territoire d'environ 3 millions de kilomètres carrés qui s'étend sur une bande de 5 500 kilomètres de longueur sur environ 500 kilomètres de largeur. Il inclut dans son acception géographique élargie, 11 pays que sont le Burkina Faso, le Cameroun, la Gambie, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, le Soudan et le Tchad. Toutefois, beaucoup d'acteurs limitent le Sahel à six États, dont le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad¹. Selon une note d'analyse politique de l'Observatoire des enjeux géopolitiques, sécuritaires et sociopolitiques du Sahel (août 2022), cela se justifie par le fait que cette zone correspond au foyer de tensions tant sécuritaire que de déstabilisation institutionnelle marquée par des coups d'État.

Quant à la gouvernance, elle renvoie à un exercice pluri acteurs du pouvoir et privilégie une perspective en termes de processus. Elle implique un enjeu d'interactions entre les différentes parties prenantes de l'action publique (État, institutions, société civile jusqu'au citoyen, secteur privé, etc.), les différents systèmes normatifs (étatiques, traditionnels, internationaux, etc.) et les valeurs (justice sociale, équité, etc.) qui s'entrecroisent. Elle concerne les mécanismes de coordination sociale qui permettent l'action publique. Ses différentes déclinaisons (gouvernance locale, urbaine, mondiale) renvoient à la nécessité de l'articulation (échelles, acteurs, etc.). Plus largement, elle suppose une ouverture à la pluralité et la diversité des acteurs de l'action publique et donc des sociétés. La gouvernance porte en elle des enjeux forts en termes de légitimité, d'adhésion des populations à un

¹ *Termes de référence, séminaire international de haut niveau sur le thème « DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE, PAIX, SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT AU SAHEL », École de Maintien de la Paix (EMP) - Bamako, octobre 2023.*

système de pouvoir. Elle est au cœur de l'efficience, de l'efficacité et de l'effectivité sociale de ce système.

Les dispositifs participatifs de co-production et de co-responsabilité (gouvernance collaborative, concertation, mobilisation citoyenne, contrôle social, etc.) ainsi que les nouvelles technologies (e-administration, gouvernance démocratique 2.0, open government, etc.) y participent. Concept ouvert, la gouvernance incarne la complexité du pouvoir et de l'action publique. Sa forme et ses modalités se redéfinissent en permanence à travers les pratiques et selon les contextes où elle est mise en œuvre¹.

La notion d'État défaillant ou d'État failli correspond à l'effondrement de régimes autoritaires consécutifs à la vague de libéralisation mondiale de la décennie de 1990, dans la nouvelle donne des relations internationales. Les États faillis seraient ceux qui se trouvent dans une situation où l'État est incapable de régler ses fonctions de base, et notamment d'assurer la sécurité interne comme externe, bien qu'il dispose théoriquement du monopole de la force légitime. L'État-nation failli serait incapable de se maintenir comme membre de la communauté internationale. L'État fragile serait dans la situation de « failing state » qui appellerait des remèdes nécessitant la collaboration de plusieurs types d'acteurs². La fragilité repose donc sur un diagnostic faisant apparaître plusieurs séries de causes : la première série met l'accent sur les déterminismes d'ordre culturel (conflictualités de type identitaire, ethnique, religieux) ; la seconde série sur des considérations économiques (faible couverture des besoins essentiels, inégal accès aux richesses, sentiment d'injustice par rapport aux élites) ; la troisième série met en avant des considérations politiques (inefficacité de l'État quant à la délivrance des services relevant du domaine régalien, incapacité d'assurer la sécurité des personnes et des biens, enfin incapacité à représenter la population et les groupes qui la constituent)³.

¹ Elisabeth DAU, (2014), « Gouvernance » in Nicolas Kada & Martial Mathieu : *Dictionnaire de l'administration publique*, PUG/ France.

² F. GAULME, « États faillis », « États fragiles » : *concepts jumelés d'une nouvelle réflexion mondiale, politique étrangère*, 1, 2011, pp. 21-22, 26.

³ V. BOEGE, A. BROWN, K. CLEMENT et A. NOLAN, *on hybrid political orders and emerging states: state formation in the context of fragility*, Berlin, Oct. 2008.

1. Les dynamiques démographiques des États du Sahel : leur corrélation avec la fragilité des États

Les pays du Sahel connaissent une évolution exponentielle de leurs populations ces dernières années. Pour le cas du Mali, elle est passée de 5,3 millions d'habitants en 1960 à 20,3 millions en 2020. Cette population, à l'instar des autres pays du Sahel, se caractérise par son extrême jeunesse (67% de la population ont moins de 24 ans et 47% d'entre eux ont moins de 15 ans¹). La population en âge de travailler représentait, quant à elle, 52.7 % de la population totale. Toutefois, le chômage et le sous-emploi touchent une grande partie de cette couche. Selon le Cadre de Relance Economique et de Développement durable (CREDD), 9.1% de cette population était touché par le chômage, soit 8% chez les hommes et 10.4% chez les femmes. En outre, les jeunes se heurtent à plusieurs obstacles lorsqu'ils souhaitent exercer leurs droits à participer à la vie politique, à la cohésion sociale et revendiquer l'accès à un enseignement de qualité et aux soins de santé, en particulier pour les filles et les jeunes femmes. Les jeunes, plus que n'importe quelle autre catégorie, sont affectés par le changement climatique, la marginalisation, la dégradation de leurs droits et les difficultés d'accès à la justice².

Au regard de ces développements, il paraît clair que le poids démographique d'un pays est assez déterminant dans les rivalités et dans les compétitions entre pays sur la scène internationale. La taille de la population totale d'un pays a une charge symbolique forte sur ses pays voisins et oriente souvent leurs comportements démographiques dans la perspective d'un hypothétique affrontement militaire³. Cependant, comme le souligne l'étude monographique sur la démographie, la paix et la sécurité au Mali, l'état de la population, son effectif, sa structure par âge et par sexe, sa répartition sur le territoire national et sa dynamique (fécondité, mortalité, migration), à un moment donné, peuvent créer une situation interactionnelle très complexe qui peut favoriser la paix, la sécurité et la stabilité ou mettre en péril la paix, la sécurité et la stabilité, si les fortes demandes sociales induites par la croissance démographique dans les secteurs sociaux (Santé, Éducation, Défense, Emploi) ne sont pas satisfaites.

¹ Source EDS VI 2018 : http://www.instat-mali.org/contenu/pub/eds6-2018_pub.pdf

² Source : *Stratégie Jeunesse_Systèmes_Nations_Unies_21*

³ *Étude monographique sur la DÉMOGRAPHIE, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ AU SAHEL : cas du Mali, UNFPA, 2020.*

2. Le relèvement des enjeux de gouvernance, une opportunité pour la croissance démographique et la stabilité des États fragiles au Sahel ou les dérives à la gouvernance, une bombe à retardement pour la croissance démographique

Le nouveau contexte des menaces (l'émergence de groupes armés non étatiques et terroristes, la montée de la criminalité transfrontalière et transnationale organisée, l'expansion de la radicalisation, etc.) dans l'espace sahélo-saharien et plus particulièrement au Mali, amène à réinterroger les paradigmes sécuritaires. En effet, malgré les efforts entrepris pour restructurer les armées et les services de sécurité en Afrique, les capacités de nombre d'États africains à assurer la défense et la sécurité de leur territoire sont toujours un enjeu majeur et une préoccupation globale¹.

La crise complexe qu'a vécue le Mali en 2012 a révélé le caractère « fragile » de l'État malien et son incapacité à assumer ses fonctions « régaliennes », à savoir la sécurité territoriale, la protection des personnes et de leurs biens². Ce contexte de crise sociopolitique, sécuritaire et de pauvreté est constitutif de défis puisque le chômage des jeunes a un double impact sur la paix et la sécurité au Mali. Fanatisés, radicalisés, désœuvrés sont les qualificatifs généralement admis pour désigner les jeunes qui désespèrent, qui sont pris dans les pièges de l'insécurité et qui ne trouvent d'autres alternatives souvent que d'aller grossir les rangs des groupes armés violents. D'une part, le sentiment d'abandon, de manque d'encadrement, de formation, d'accompagnement à la créativité, à l'esprit d'initiative et à l'innovation pousse les jeunes à l'attentisme, au repli identitaire souvent suicidaire pour ceux qui empruntent les voies de la violence. Cette forte proportion de jeunes dans un pays qui génère peu d'emplois risque donc de devenir une bombe à retardement démographique plutôt qu'un moteur de croissance économique, en laissant aux groupes armés un terreau fertile pour le recrutement de ces jeunes pauvres, désœuvrés, peu éduqués, facilement séduits par l'argent facile et les idéologies radicales³.

Par ailleurs, les dérives liées à la gouvernance de proximité ont amplifié les conflits autour des ressources naturelles et provoqué des tensions inter et intra-communautaires. La violence généralisée et les graves violations des droits humains ont créé des traumatismes dans de nombreuses régions au Mali. Les interactions courantes entre les différentes communautés et les ethnies au Mali sont ainsi affectées. À cela, il faut ajouter que la corruption reste perçue comme le principal mal de la gouvernance et annihilerait la majorité

¹ Heitman, H., 2011, « Optimiser les structures des forces de sécurité africaine », *Africabrief*, n°13. / Sada, H., 2014, « Paix et sécurité en Afrique : nouvelles menaces, nouveaux enjeux », in : *Contributions au débat, Forum International de Dakar sur la Paix et la sécurité en Afrique*, <http://www.dakarforum.org>

² Bellina Séverine, Darbon Dominique, Sundstøl Eriksen Stein et Jacob Sending Ole, (2010) *L'État en quête de légitimité : sortir collectivement des situations de fragilité*, Paris : Editions Charles Léopold Mayer,

³ *Analyse Politico-économique sur les dynamiques de genre et les relations de conflits, Programme de Gouvernance Locale Redevable (PGLR+), janvier 2022.*

des efforts consentis pour le développement. Elle touche pratiquement l'ensemble des secteurs, notamment le secteur de la politique, de l'armée et de la sécurité, de la santé, de l'éducation, de la justice et le secteur financier¹.

En plus de ces défis, il ressort des données de l'UNFPA (L'étude monographique sur la démographie, la paix et la sécurité au Sahel : cas du Mali) que près de la moitié de la population malienne vit dans les centres urbains. En un demi-siècle, le taux d'urbanisation du Mali a quadruplé, passant de 11 % en 1960 à 44 % en 2020. Cette urbanisation rapide a entraîné une augmentation des bidonvilles (établissements informels), des problèmes de logement, des litiges fonciers et des conflits qui en découlent, de la criminalité urbaine et du grand banditisme. De plus, avec l'augmentation de la population urbaine, les besoins en logement qui en résultent ont explosé et la demande sociale non satisfaite qui en résulte est une source de frustration individuelle et collective².

L'effet combiné des défis évoqués nous interpelle à nous interroger sur :

- les systèmes de gouvernance au Sahel (État unitaire ou fédéral) ;
- l'articulation entre l'unité et la diversité ;
- l'inadéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché de l'emploi ;
- la faible légitimité des autorités publiques et élues malgré un système de démocratie représentative avec comme conséquence le délitement de l'autorité publique et des institutions ;
- la socialisation de la pratique de la corruption systémique ;
- la personification du pouvoir avec comme corollaire le favoritisme, clientélisme, l'autoritarisme, etc. ;
- le déphasage entre les politiques publiques et les réalités socio-culturelles ;
- le faible accès aux services sociaux de base ;
- la porosité des frontières et la vastitude des territoires ;
- le chômage endémique des jeunes malgré les potentialités/ressources naturelles ;
- l'urbanisation anarchique ;

¹ Policy Brief N°02, *Où en sommes-nous avec la réforme du secteur de la sécurité au Mali ?* ARGA-Mali, mars 2017.

² *Étude monographique sur la DÉMOGRAPHIE, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ AU SAHEL : cas du Mali*, UNFPA, 2020.

- l'effondrement du système de défense et de sécurité.

Recommandations

❖ Une approche intégrée du développement

Les pays du Sahel doivent mutualiser leurs efforts autour des projets régionaux de développement afin de prendre en compte la dimension régionale des enjeux ;

❖ Des réformes politiques et économiques empreintes des réalités socio-culturelles

Pour faire face aux enjeux de la mauvaise gouvernance (pauvreté, manque d'accès aux opportunités économiques et à l'emploi, inaccessibilité à la justice, la santé, l'éducation), l'insécurité, les rébellions cycliques et coups d'État récurrents, etc., les réponses doivent être holistiques, en prenant en compte la dimension politique, économique, environnementale et militaire.

❖ L'investissement dans la recherche

La recherche aura pour finalité d'élaborer des stratégies démographiques, économiques, sociales et politiques adaptées aux contextes spécifiques des pays du Sahel.

❖ Le renforcement de la gouvernance

L'humain doit être au cœur de tout processus de gouvernance. La gestion publique doit tenir compte des besoins essentiels des populations. Le contrat social entre les représentants de l'État et les populations doit être empreint de redevabilité, de transparence et de justice sociale.

❖ La mise en place d'une véritable politique de décentralisation et l'implication des légitimités traditionnelles dans la gestion des affaires publiques

De par leur connaissance des terroirs et de la légitimité et notoriété dont elles jouissent, ces autorités ou légitimités doivent être investies d'un mandat public conféré par le pouvoir politique dans le respect du droit positif et des réalités locales.

Conclusion

Les turbulences de cette région du monde (Sahel) ont de multiples causes et la démographie y joue un rôle très significatif. Cette zone connaît une forte croissance démographique, source de problèmes sociaux. En Afrique de l'Ouest, les pays ont toujours des niveaux de fécondité très élevés, surtout au Sahel, avec 7,6 enfants par femme. Ces pays connaissent aussi des défis multiformes : la faible productivité de l'agriculture, conséquences négatives des changements climatiques sur la production alimentaire et l'insécurité touchant la

moitié des pays sahéliens. À ces défis s'ajoute la croissance très rapide des besoins des populations (éducation, santé, nutrition), conséquence d'une croissance démographique naturelle exceptionnelle et sans précédent dans l'histoire de l'humanité¹.

Face à ces défis et enjeux multiformes et en vue de réussir la transition démographique au Sahel, il importe de mettre en place des stratégies et mécanismes spécifiques. Les différentes recommandations, dans le cadre de la présente communication, sont l'émanation des propositions formulées ou mesures édictées par l'État, ses partenaires au développement, les institutions de recherche ou les organisations de la société civile à travers différents documents de politique et études.

+++++

¹ *Les défis démographiques des pays sahéliens, John F. May, Jean-Pierre Guengant, 2014.*

Panéliste 14 : Enjeux de gouvernance liée à l'exploitation des ressources naturelles dans les zones de conflit

M. Mahougnon Emmanuel Odilon KOUKOUBOU,
Expert sécurité-démographie, Bénin

Résumé

Cette communication a rappelé le contraste qui frappe chaque fois qu'il est question du Sahel, à savoir une zone riche de ressources du sous-sol, cependant pauvre en développement. Elle pose donc la problématique suivante : à qui profitent les ressources du Sahel ? La communication a aussi montré en quoi les parcs frontaliers, à partir d'un investissement étatique en 2016, sont devenus une source de tensions sociales, de contestations en matière foncière et d'insécurité. Elle tente d'expliquer que les Peuls pasteurs sont victimes d'amalgames et que, par ailleurs, les parcs, à cause du fait qu'ils sont devenus des nids de terroristes, des espaces de braconnage, ont fini par être déclarés zones rouges.

Introduction

Cette présentation évoque les premiers résultats d'une recherche en cours, basée sur les méthodes suivantes :

- revue documentaire ;
- entretiens avec des personnes riveraines, victimes, autorités politiques et sécuritaires... ;
- observation non participante.

I. Les parcs frontaliers : ordinairement une ressource économique

Ce travail prend comme cas d'étude la gestion des parcs frontaliers au nord du Bénin : Pendjari (à la frontière Bénin-Burkina-Togo) et W (à la frontière Bénin-Burkina-Niger). Il s'agit d'une des rares ressources naturelles dont le Bénin peut se prévaloir. Ces parcs revêtaient un enjeu stratégique important pour le Bénin :

- sites touristiques attrayants visités par des milliers de touristes étrangers ;
- objet économique important (plusieurs secteurs d'activité en dépendent avec plusieurs emplois : restauration, hôtellerie, guide touristique, sécurité privée, transport...).

Ces parcs sont devenus un point central du Programme d'action gouvernemental (PAG) en

2016 avec la décision du Président Patrice Talon de faire du tourisme un pilier fondamental de sa gouvernance (contractualisation d'African Parks Network).

II. Les parcs frontaliers : extraordinairement une source d'insécurité

Malheureusement, les efforts du gouvernement pour développer le secteur touristique et plus précisément les parcs frontaliers du Nord sont compromis par le développement des activités de groupes terroristes dans la zone. Les parcs sont situés à l'angle des deux foyers de crise terroriste en Afrique de l'Ouest (au sud du Sahel et à l'ouest du Bassin du lac Tchad) et la première attaque a eu lieu le 1^{er} mai 2019 (enlèvement de deux touristes français par le JNIM et assassinat de leur guide Fiacre Gbédji). Suite à cela, la zone a été déclarée rouge par la France et d'autres pays occidentaux. Par conséquent, l'on a observé une chute progressive de l'affluence jusqu'à la fermeture des parcs au public, avec la recrudescence des attaques terroristes au nord du Bénin depuis décembre 2021.

Actuellement, les parcs ne fonctionnent pas, parce qu'en plus d'être situés dans un espace déclaré rouge, ils abritent désormais les groupes terroristes qui ont assiégé les parcs au nord du Bénin parce que ces derniers constituent une zone stratégique pour eux :

- zone de cachette (protège contre la surveillance aérienne des drones, zone à présence humaine limitée...);
- zone de braconnage ;
- zone transfrontalière (à trois frontières).

III. Les conséquences de l'insécurité sur l'exploitation des parcs frontaliers

Les parcs frontaliers, ressources naturelles exploitées par le Bénin, sont désormais en situation de crise. Leur non-exploitation cause des conséquences énormes, parmi lesquelles on retient des pertes d'emploi dans plusieurs secteurs (garde-côtes, guides touristiques, hôteliers, restaurateurs, transporteurs, chauffeurs, petits commerçants...). On constate donc de nouveaux chômeurs dans un espace géographique du nord du Bénin déjà considéré comme la partie la plus pauvre du pays. Une autre conséquence est ce qu'on peut appeler les manques à gagner pour l'État en termes d'impôts, de taxes ou d'autres bénéfices, etc., liés aux activités relatives à l'exploitation des parcs. Enfin, comme conséquence, la cessation des activités des parcs a créé ou renforcé les fragilités du pays et cela rend le pays davantage vulnérable à l'assaut des groupes terroristes. Les nouveaux chômeurs deviennent de potentiels clients au recrutement des groupes terroristes...

IV. Quelques enjeux de gouvernance

a. L'enjeu de sécurité

Afin de relancer l'exploitation des parcs frontaliers, le gouvernement du Bénin devra d'abord relever le défi de la sécurisation de la zone. Depuis les événements de mai 2019, une stratégie de sécurisation des parcs est définie, une force spéciale y est déployée, une garde nationale est créée pour lutter contre le terrorisme, une opération dénommée «Mirador» est déployée dans le nord pour sécuriser la zone. L'État a compris que sans le retour d'un sentiment de sécurité dans la zone, les parcs ne peuvent plus revivre. Mieux, la vie des parcs étant dépendante de la fréquentation de touristes étrangers, un travail de sécurisation de l'espace devient donc nécessaire pour recréer la confiance et attirer les visiteurs.

b. L'enjeu de coordination

Il s'agit ici d'une coordination internationale avec les pays du voisinage. Malheureusement, il n'est pas possible d'assurer la sécurité des parcs en agissant seulement du côté béninois. Lesdits parcs couvrant plusieurs États à la fois, il apparaît indispensable de coordonner la lutte et d'agir conjointement afin que les efforts des uns ne soient pas annihilés par les défaillances des autres. Selon les autorités béninoises interrogées, la partie béninoise du parc de la Pendjari serait victime du relâchement des autorités burkinabè qui auraient abandonné le contrôle de leur partie depuis plusieurs années. Il est donc important de travailler à avoir le même niveau de rigueur et d'exigence de part et d'autre des frontières des parcs afin de ne pas laisser les groupes terroristes profiter des défauts de coordination. L'enjeu de coordination concerne aussi le partage de renseignements et les interventions conjointes. Avec la crise actuelle entre les autorités nigériennes et béninoises ayant conduit à la dénonciation par les Nigériens de l'accord militaire entre les deux parties, la sécurisation du parc W prend un coup.

c. L'enjeu d'équité sociale et de justice

Il y a un enjeu de justice derrière l'exploitation par l'État des ressources naturelles. C'est de pouvoir assurer une redistribution équitable des richesses du pays. Les parcs produisent des ressources financières qui profitent à l'ensemble du pays. Dans leur état actuel, non seulement, cela crée un manque à gagner pour l'État, mais ces ressources sont plutôt exploitées ou gaspillées par les groupes terroristes. La volonté de l'État de reprendre la main sur cette ressource naturelle est donc aussi guidée par cet enjeu de profiter de la ressource d'une part, mais surtout de faire en sorte que les dividendes qu'elle génère puissent servir à l'ensemble de la communauté.

d. Recommandations

Pour plus de stabilité dans la zone des parcs frontaliers, il est nécessaire :

- d'apporter la sécurisation nécessaire de l'espace pour recréer la confiance et attirer les visiteurs ;
- pour les trois pays frontaliers concernés, de coordonner la lutte et d'agir conjointement afin que les efforts des uns ne soient pas annihilés par les défaillances des autres ;
- de travailler à avoir le même niveau de rigueur et d'exigence de part et d'autre des frontières des parcs afin de ne pas laisser les groupes terroristes profiter des défauts de coordination ;
- de pouvoir assurer une redistribution équitable des richesses du pays.

Conclusion

Les parcs frontaliers (Bénin-Burkina et Niger) constituent une source économique et un enjeu stratégique pour le Bénin, car ils attirent des visiteurs touristes et sont, dans ce sens, des opportunités d'emploi. Mais aujourd'hui, l'accès à ces parcs devient difficile à cause des activités terroristes qui se développent dans la zone frontalière. La dangerosité de la zone incite les touristes à s'en éloigner. Si tous les États concernés conjuguent les efforts, il serait plus facile de lutter contre le terrorisme qui sévit dans la zone afin que les parcs puissent, à nouveau, être accessibles aux visiteurs et touristes. Cela pourrait favoriser l'accès à certains emplois du secteur du tourisme et à redynamiser le secteur économique.

+++++

Panéliste 15 : Partage d'expérience : cas du Nigéria

Major General Anthony Mayowa ATOLAGBE,
Military Expert and security consultant, Nigéria

Résumé

Dans ces lignes de partage d'expérience ci-dessous, le Général Anthony M. ATOLAGBE fait profiter à l'assistance l'expérience du Nigéria face aux questions de démographie, paix et crise.

DÉMOGRAPHIE PAIX, SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT – L'EXPÉRIENCE NIGÉRIANE

Je vais vous fournir des données empiriques et faire une analyse rapide des points saillants des données. Le Nigéria est le plus grand pays d'Afrique, tant en termes de population que de taille économique, et l'exemple de ce pays peut être important dans nos discussions et dans les préoccupations concernant le Sahel. En ce qui concerne la population du Nigéria, elle est d'environ deux cents dix millions d'habitants, avec une croissance actuelle de 2,5 pour cent par an et pourrait atteindre quatre cents millions d'ici 2050, selon les statistiques du Bureau national (NBS). Le Nigéria devrait devenir le troisième pays le plus peuplé du monde d'ici 2050 et permettez-moi de rappeler que notre population est supérieure à celle de tous les pays d'Afrique de l'Ouest entière. La population nigériane compte 63 pour cent de personnes âgées de moins de vingt-quatre ans ainsi que 49,3 pour cent de femmes, ce qui nécessite une attention particulière aux femmes, aux enfants et aux jeunes.

Penchons-nous maintenant sur l'économie. L'impact de la pandémie de Covid 19 et les deux récessions qu'a connues le Nigéria au cours des quatre dernières années ont eu un certain impact sur l'économie, selon le Rapport d'analyse commune de pays 2022 de l'ONU. La récession de 2020 a entraîné une contraction du PIB de 1,8 %, mais grâce aux efforts politiques réactifs du gouvernement, la croissance s'est rapidement rétablie à 3,4 % en 2021. En termes de recette publique, il y a eu une baisse du PIB de 22,25 % en 2006, de 5,5 % en 2016 et de 2,7 %, avant la pandémie en 2019, mais il a ensuite bondi à 7,3 % en 2021 pour atteindre une moyenne de 7,3 % et 6,3 % en 2023. Pendant la pandémie, environ 25 % des emplois ont été perdus, tandis qu'il existe un écart entre les sexes en matière de chômage des femmes, soit 35,2 % contre 31,85 % des hommes. En 2022, le chômage des jeunes a connu une hausse de 53,4 % contre 31,4 % avant la pandémie de Covid-19. Le taux de pauvreté, bien qu'il ne soit pas commun à l'ensemble du pays, varie de 4,5% à 87,7% selon les États. La population urbaine du Nigéria en crise est passée de 73 % en 1990 à 53 % en 2022. En outre, il existe un déficit de logements qui se fait davantage sentir dans les villes que dans les zones rurales et il semble que les stratégies gouvernementales visant à

améliorer la fourniture de logements doivent être améliorées.

Les résultats de la contraction du PIB et la nécessité de réaliser des projets d'investissement qui se traduisent par des emprunts publics de près de 50.000 milliards de nairas peuvent sembler inintéressants. Les emprunts ont servi à financer des projets d'investissement et le gouvernement a promis qu'ils produiront des résultats à long terme. En outre, les conditions économiques sont difficiles en raison du coût élevé des marchandises, conséquence de la suppression des subventions, le gouvernement insistant sur le fait que cela était nécessaire pour le bien du pays et de la population. Dans un environnement difficile, la sous-alimentation et l'insécurité alimentaire ont entraîné une augmentation de 27 % à 45 % entre 2013 et 2018 dans l'État de Borno, probablement à cause du conflit dans la région. Les indicateurs de santé, d'éducation et de services de base ne sont pas non plus égaux lorsque l'on compare les zones urbaines aux zones rurales. Le nombre d'enfants non scolarisés est passé de 10,5 millions à 13,2 millions en 2018, probablement en raison de la stagnation économique et de l'insécurité croissante, mais les statistiques actuelles prévoient une forte réduction de ce nombre en 2023.

À propos de la sécurité, le pays est confronté à diverses menaces dans les six zones géopolitiques. Les forces de sécurité font face aux menaces antiterroristes dans le Nord-Est, au banditisme dans le Nord-Ouest, au conflit entre agriculteurs et fermiers dans le Centre-Nord, à l'agitation séparatiste dans le Sud-Est, au ravitaillement, au déversement de pétrole, au militantisme dans le Sud-Sud ainsi qu'à la lutte contre la piraterie dans le Sud-Ouest. Plusieurs attentats à la bombe contre des infrastructures gouvernementales ainsi que des centres de culte étaient répandus avant 2022, mais les enlèvements contre rançon avaient prospéré dans les trois régions.

Le changement climatique a également un impact sur les affaires et l'agriculture : 22 villes nigérianes ont enregistré des températures supérieures à 40 degrés pendant environ 27 jours en 2022, tandis que la désertification et la déforestation se poursuivent, en particulier dans la partie nord du Nigéria, jusqu'à ce jour. Dans le même ordre d'idées, 17 États ont connu des crues soudaines, des crues océaniques et des érosions au cours des trois dernières années. La plupart des inondations sont causées par la montée des eaux du fleuve Niger et de la Bénoué en cas de fortes pluies. Les changements climatiques ont eu de graves conséquences sur la vie des populations, même si de nombreuses agences responsables font de leur mieux pour en réduire l'impact. Ces dernières années, la pollution atmosphérique due aux émissions industrielles est courante dans les zones urbaines et rurales.

Bien qu'il existe une expérience mondiale, au Nigeria, l'emploi est passé de 14,2 % en 2016 à 23,1 % en 2018 et à 33,3 % en fin 2020. Depuis fin 2014, selon le NBS, le chômage est passé de 11,7 % à 53,4 % en 2020. Et c'est l'un des défis les plus importants auxquels

le Nigéria est actuellement confronté. La loi sur la discrimination à l'égard des personnes handicapées (interdiction) qui a été signée en 2018 vise à garantir l'accès à l'éducation et aux soins de santé ainsi que la participation politique et les nominations, entre autres. De nombreuses réformes sont mises en place par le nouveau gouvernement en faveur de l'émancipation de la jeunesse. L'indice du capital humain de 2018 place le Nigéria au 168^e rang sur 173 pays classés selon la même méthodologie. L'indice du capital humain montre que neuf enfants sur dix survivent à la petite enfance et seront prêts à commencer l'école. Par exemple, une évaluation de l'UNICEF a étudié les tendances des PDI en 2017, selon lesquelles les enfants d'âge scolaire, âgés de 6 à 17 ans, représentaient 33 % des PDI et des rapatriés. Cela était visible dans la région du Nord-Est, où environ 54 % des enfants scolarisables n'étaient pas scolarisés. Les différents conflits qui ont conduit à la déscolarisation des enfants ont perturbé l'éducation dans les zones concernées, créant ainsi une forte population de jeunes désœuvrés et une source facile de recrutement pour les terroristes, pour la participation aux crimes et à d'autres menaces.

Analyses et commentaires

En commençant par la démographie et en parlant de la population du Nigéria, la région nord qui fait partie du Sahel a une population plus élevée que la partie sud du Nigéria. La population jeune est également plus élevée en raison des familles nombreuses de la population majoritaire du Nord. De nombreux enfants non scolarisés existent également dans les environnements nordiques, car certaines familles ne sont pas en mesure de maintenir l'éducation scolaire de certains de leurs enfants. Cela constitue un terrain propice au recrutement de jeunes combattants de Boko Haram et de l'ISWAP ainsi que des bandits dans la région du Nord. Concernant l'économie, les expériences de la pandémie de Covid 19 et les récessions qu'a connues l'économie ont créé un ralentissement de la structure économique du pays, déjà en voie d'amélioration. Le nouveau gouvernement a mis en œuvre les réformes nécessaires, notamment la suppression des subventions dans d'autres domaines, pour faire face aux réalités de situation économique du pays. La semaine dernière seulement, le salaire des fonctionnaires a été augmenté d'environ 50 dollars à titre de mesure temporaire pour faire face à l'impact de la suppression des subventions pendant six mois.

La responsabilité publique et la transparence des marchés publics sont progressivement mises en œuvre pour lutter contre la corruption. Même si les résultats ne sont pas encourageants, on peut espérer qu'avec la mise en œuvre continue des réformes et des orientations politiques, les choses s'amélioreront. En ce qui concerne la gouvernance, le Nigéria continue de réaliser des améliorations remarquables dans plus de la moitié de l'État de la fédération afin de garantir les valeurs démocratiques et la réalisation du bien public. Le gouvernement fédéral et celui de nombreux États ont déployé des efforts pour améliorer le niveau de vie des citoyens grâce à l'augmentation des salaires et au développement des

infrastructures.

En ce qui concerne la paix et la sécurité, les conflits dans les trois régions ont conduit au déplacement de personnes et de réfugiés dans les pays voisins. Le problème de Boko Haram dure depuis plus de vingt ans, même si l'on constate une énorme défaite des terroristes et de leurs alliés tels que ISWAP (État islamique en Afrique de l'Ouest). Aujourd'hui, grâce aux améliorations récentes en matière de sécurité, les cours ont repris et beaucoup d'élèves et d'étudiants retournent à l'école. Dans tous ces domaines, les inégalités entre les sexes sont comblées par des réformes et les actions des gouvernements le prouvent par l'attribution de nominations aux postes politiques. La partie nord du Nigéria présente une production agricole à haut rendement, mais celle-ci est menacée par la désertification et la déforestation. Face à cette nouvelle donne, de nombreux agriculteurs se sont tournés vers l'irrigation. Par ailleurs, des mécanismes d'alerte ont été mis en place par le gouvernement pour répondre aux défis du changement climatique afin d'éviter de graves conséquences pour la population. La pollution de l'air est une nouvelle dimension, car de nombreuses industries sont établies, mais les dangers ont été identifiés et des mesures proactives sont prises.

La participation des jeunes à la politique, en 2023, est probablement la plus élevée que le pays ait connue ces dernières années, ce qui est bon pour le développement. Il en va de même pour les personnes handicapées, car une attention particulière leur est accordée. La participation des jeunes à la politique a été grandement encouragée dans la mesure où le nouveau gouvernement a déjà attribué des nominations ministérielles aux jeunes. En outre, la constitution a été modifiée pour favoriser la candidature des jeunes aux postes de président, de gouverneur et de membre du parlement. Plusieurs mesures sont mises en œuvre à travers des réformes sur l'utilisation de la technologie, des prêts pour le parrainage des universités, des programmes de jeunes voix, NPOWER, du programme des boursiers du jubilé du Nigéria, entre autres. Néanmoins, l'indice de développement humain du Nigéria est d'environ 0,54 % et il existe une conviction selon laquelle les politiques émergentes du gouvernement ont abordé de nombreux indices de développement.

En résumé, la démographie nigériane offre le plus grand capital humain d'Afrique, avec des dispositions adéquates pour l'autonomisation des jeunes, une électricité adéquate, suffisamment d'eau et la scolarisation au secondaire. La population nigériane sera non seulement productive, mais elle contribuera considérablement à l'indice du capital humain. En ce qui concerne la paix et la sécurité, le dernier gouvernement a acquis un grand nombre de matériels, notamment des avions de combat, pour lutter contre les insurgés, les terroristes, les bandits, pour mettre fin aux enlèvements et assurer la coexistence pacifique entre les communautés. Certes, les résultats ne sont peut-être pas garantis à cent pour cent, mais le pays est stable et jouit d'une paix relative.

Kofi Annan a fait une déclaration mémorable selon laquelle il ne peut y avoir de développement sans sécurité et il ne peut y avoir de sécurité sans développement. En ce qui concerne le développement, un grand nombre de personnes ont été relocalisées dans leur maison ancestrale dans le Nord-Est et les activités commerciales et agricoles ont depuis repris. Des prêts bonifiés avec peu ou pas d'intérêt sont accordés par le gouvernement de l'État de Borno afin de soutenir les rapatriés. Les investissements directs étrangers au Nigéria connaîtront une augmentation majeure au cours de ce trimestre 2023, alors que les politiques du gouvernement créent les conditions permettant aux entreprises de prospérer. L'instabilité monétaire actuelle n'a rien à craindre, car elle présente un avantage positif à long terme pour le bénéfice de tous les citoyens. Les projets ferroviaires se répartissent dans les 6 régions du pays tandis que des constructions routières massives sont également en cours à travers le pays.

Je conclus en disant que les indices démographiques, de paix, de sécurité et de développement au Nigéria sont positifs et que nous sommes convaincus que le pays est sur la voie de la grandeur.

+++++++

Panéliste 16 : Partage d'expérience : Vue et expérience du Canada au Sahel – L'enjeu de la démographie

M. Alexander Mc GILL,

Chef du programme régional sahel, Ambassade de Canada au Mali

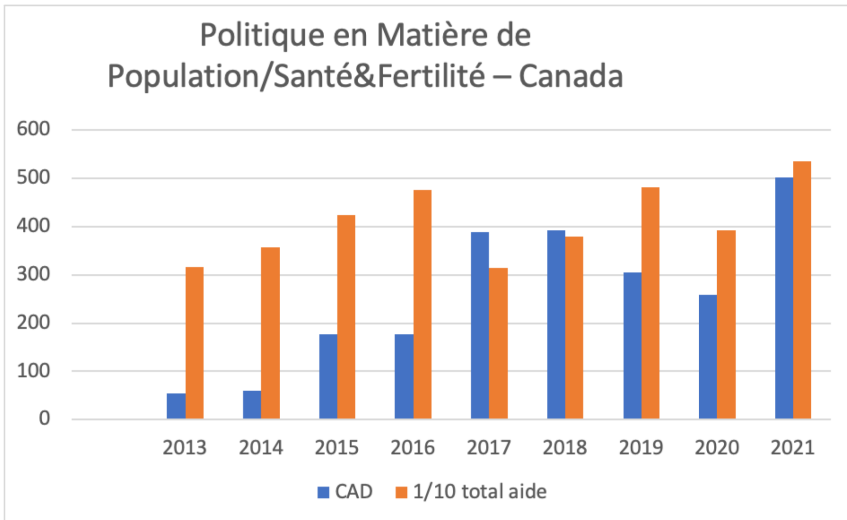
Ma présentation s'articule essentiellement autour de quelques points, à savoir la compréhension de la démographie et des migrations qui permettra de mettre l'accent sur les risques et les opportunités de la migration pour le Canada. Je m'intéresse également à l'engagement actuel du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement et, enfin, j'aborderai la question relative aux barrières au financement

La démographie est un enjeu d'importance pour le Canada, car le Canada est au Sahel depuis plus de 50 ans, souvent à travers la société civile canadienne. De plus, on peut évoquer la présence du Canada à travers son appui au système de santé tout comme à travers l'initiative Muskoka en 2010, mais aussi en 2019 par la politique canadienne d'aide internationale féministe.

Dans cette présentation, nous aborderons certains champs d'action énumérés ci-dessous.

- Champ d'action 1 : l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles
- Champ d'action 2 : La dignité humaine
- Champ d'action 3 : La croissance au service de tous
- Champ d'action 4 : L'environnement et l'action pour le climat
- Champ d'action 5 : La gouvernance inclusive
- Champ d'action 6 : La paix et la sécurité

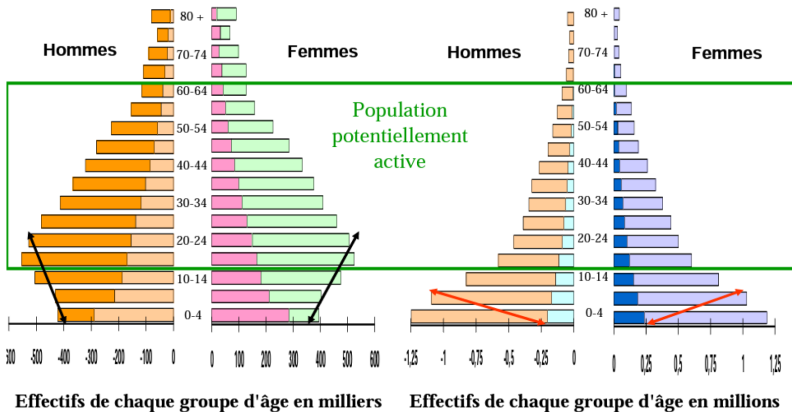
L'appui du Canada 2013 - 2021



Pyramide des âges en 1950 et 2005

Tunisie 1950: 3,5 millions
Tunisie 2005: 10,2 millions

Niger 1950: 2,2 millions
Niger 2005: 12,5 millions



Comprendre la démographie et les migrations : risques et opportunités pour le Canada

Importance stratégique pour le Canada

L'explosion démographique des jeunes dans les pays en développement, combinée aux pressions du marché du travail dans les pays développés, a engendré d'importants défis à gérer (par exemple, les politiques de gestion des migrations). Face à ces défis, une meilleure gouvernance mondiale des migrations aura des avantages significatifs pour le commerce, la croissance économique et le développement. Le Canada se trouve au centre de ces réalités, car il est l'un des principaux pays de destination des immigrants au monde, et la migration est essentielle à l'économie et à la société canadiennes.

Évaluation de l'influence du Canada

Étant donné que le Canada est une destination attrayante pour les migrants, le Canada est stratégiquement positionné pour être un leader en matière de migration et de développement (par exemple, recrutement éthique, contributions au développement de la diaspora, exploitation de la fuite des cerveaux pour le développement).

Engagement actuel du MAECD et élaboration de politiques

Le Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement s'engage pour le développement, à travers l'élaboration d'une politique de développement autour de certains points qui concernent :

- le rôle de niche : migration et développement ;
- les travaux en cours pour réduire les coûts des envois de fonds ;
- la prise en compte de l'engagement de la diaspora en faveur du développement international.

Toutefois, le Canada n'a pas de politique globale en matière de migration et de développement.

« Bouton chaud », enjeu à moyen ou long terme ?

Comme problème de développement, à moyen et long terme, on peut évoquer, à titre d'exemple, la migration interne qui soulève d'importants défis, notamment ceux relatifs au développement des bidonvilles urbains.

TROISIÈME PARTIE
LES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET
RECOMMANDATIONS DU SÉMINAIRE
INTERNATIONAL DE HAUT NIVEAU

Défis et principaux constats

1. Définition de concepts

Il n'y a pas de consensus absolu par rapport à la définition de certains concepts. Leur définition demeure un défi. Il s'agit de :

- Sahel ;
- dividende démographique ;
- urbanisation ;
- sécurité humaine ;
- développement ;
- jeunesse ;
- théorie de l'avidité ;
- théorie du grief.

2. Démographie et scolarisation

- l'Éducation est la clé de la lutte contre les inégalités dans tous les champs du possible au Sahel ;

- les défis de l'éducation de masse restent une réalité ;

- parmi les enfants de la région en âge de fréquenter l'école primaire, 40 % ne sont pas scolarisés ;

- seuls 12 % des enfants sont scolarisés et capables de lire et de comprendre un texte adapté à leur âge à la fin du primaire ;

- les conflits sont accentués par la déscolarisation des enfants, notamment les jeunes filles.

3. Démographie galopante est aussi un défi. On peut établir le constat suivant :

- le Sahel est parmi les régions les plus fécondes au monde ;
- le Sahel a plus de 3% de croissance par an ;
- le Sahel a une population multipliée par 5 en 60 ans ;
- le Sahel a une population majoritairement jeune (+40% ont moins de 15 ans).
Au Mali,
- les moins de 15 ans sont 47% ;
- les moins de 18 ans sont 53% ;
- l'âge médian est 16 ans ;
- le rapport de dépendance est de 103/100.

4. Démographie et emploi des jeunes

Le constat porte sur :

- le chômage massif des jeunes ;
- l'Instrumentalisation des jeunes ;
- l'Immigration irrégulière ;
- l'enrôlement dans les groupes armés non conventionnels ;
- la Criminalité organisée ;
- les Manifestations ;
- la Contestation des ordres établis ;
- les Risques politiques.

RECOMMANDATIONS

A. Clarification des concepts

Il est nécessaire de clarifier certains concepts et d'œuvrer à une meilleure dissémination des définitions desdits concepts, comme :

- le Sahel ;
- le Dividende démographique ;
- la Sécurité humaine ;
- le Développement ;

B. Application des concepts :

- approprier par le bas des théories de changement ;
- appliquer la théorie du changement adaptée aux pratiques traditionnelles et culturelles en matière de reproduction et aux approches innovantes en la matière ;
- intégrer les variables démographiques dans les politiques, stratégies, plans et programmes de développement afin de capturer le dividende démographique.

C. Dividende démographique :

Il serait bien de :

- utiliser à bon escient les technologies au service du dividende démographique et du processus du retour à une paix durable ;

E. Urbanisation et démographie :

Il est nécessaire de :

- rendre fonctionnels les plans d'aménagement du territoire ;
- opérationnaliser les outils de planification en lien avec les politiques publiques dans les États du sahel ;
- renforcer le maillage sécuritaire en fonction des foyers de tension ;
- réadapter l'offre de l'éducation et de la santé aux dynamiques sécuritaires ;
- garantir la régularisation de l'urbanisation avec un accent sur les collectivités ;

E. Démographie et migration :

Il est nécessaire de :

- mettre en place des données fiables sur les migrations ;
- impulser un développement endogène dans les zones de départ des migrants ;
- appuyer les jeunes résidents afin de casser le mythe selon lequel la réussite est impossible à partir de chez soi ;

<ul style="list-style-type: none"> - optimiser le dividende démographique ; - favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ; - favoriser la connexion entre les croyances populaires et les sciences démographiques ; - faciliter l'appropriation par le bas des théories de changement ; - opérationnaliser les feuilles de route nationales pour la capture du dividende démographique ; - relever les défis de la planification familiale au Sahel. <p>D. Démographie, paix et sécurité :</p> <p>Il est recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - investir dans la jeunesse en zone de conflits à travers la valorisation des potentialités propres au terroir ; - encadrer la ruée des jeunes vers la défense de la patrie et/ou du territoire ; - proposer des solutions/ initiatives de rechange à l'avidité et au grief brandis par une certaine catégorie des jeunes pour justifier l'enrôlement dans les groupes radicaux violents ; - promouvoir et impulser la citoyenneté active chez les jeunes ; 	<ul style="list-style-type: none"> - encourager le transfert de fonds de la diaspora vers l'investissement productif ; - promouvoir l'employabilité, l'auto-emploi, l'entrepreneuriat et l'accès des jeunes au financement. <p>F. Adapter la gouvernance aux logiques endogènes :</p> <p>Il est opportun de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de bannir l'incohérence entre les échelles des pouvoirs et des terroirs ; - promouvoir la sécurité par le bas ; - promouvoir l'appropriation par le bas des formes de gouvernance en vigueur ; - d'accentuer la sensibilisation et la communication pour le changement social et comportemental au niveau communautaire ; - contribuer à la dissémination des conclusions générales et recommandations actionnelles assorties du séminaire afin de toucher toutes les échelles (monde rural et urbain). <p>G. Genre et démographie :</p>
---	--

<ul style="list-style-type: none"> - revitaliser les politiques de décentralisation en impliquant davantage les légitimités traditionnelles dans la gestion des affaires publiques ; - interroger les pratiques culturelles et même culturelles pour un meilleur maillage entre les logiques endogènes de la démographie et les connaissances empiriques développées à cet effet ; - trouver un équilibre entre l'impératif des conflits et les questions de développement, notamment dans le monde rural ; - sensibiliser les États, les partenaires au développement, les leaders religieux et traditionnels sur les relations population, paix, sécurité et développement ; - encourager et booster l'auto-entrepreneuriat dans le monde rural avec une attention soutenue à porter aux acteurs non lettrés. 	<p>Il est nécessaire de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer la participation des jeunes et des femmes à l'élaboration de stratégies et politiques de consolidation de la paix ; - rendre moins rigide l'accès des jeunes et des femmes aux postes électifs et nominatifs ; - prendre des dispositions législatives avec des lois protégeant les femmes et favorables à leur promotion ; - mettre l'accent sur la communication pour le changement social et comportemental au niveau des communautés ; - mettre l'accent sur l'éducation des filles ; - mettre l'accent sur l'accès aux opportunités économiques aux filles et femmes.
--	---

Perspectives

Comme perspectives, il est important de :

- s'accorder sur une définition claire du Sahel ;
- sensibiliser les hommes et les femmes pour une transition démographique réussie ;
- d'impliquer les responsables religieux et les autorités coutumières pour une transition démographique réussie ;
- parachever la transition démographique par l'éducation et l'accès aux soins de santé par les femmes et les jeunes filles ;
- mettre l'accent sur l'éducation comme la clé pour une bonne transition démographique dans le Sahel ;
- mobiliser les ressources financières en vue du financement des actions entreprises pour la sécurité climatique et environnementale et pour lutter contre le terrorisme ;
- prendre en compte les composantes adaptation, atténuation et suivi-évaluation pour la durabilité des actions entreprises ;
- d'avoir une attention pour une approche prospective et une analyse sexospécifique des dynamiques.



Boulevard Mohamed VI

+223 20 232 367

<https://www.empbamako.org/>

